

## ETUDE

# Diagnostic activité, emploi, formation lié aux métiers de la croissance verte dans le bâtiment sur le territoire Haut-Normand



*Septembre 2012*



*La présente étude a été confiée par la DREAL Haute-Normandie à la CERHN Construction en vue de porter à connaissance des partenaires institutionnels et des professionnels régionaux les perspectives et principaux enjeux en matière d'activité, d'emploi et de formation à l'horizon 2016 liés aux métiers de la croissance verte du secteur d'activité régional du Bâtiment.*

*Cette étude a été conduite avec l'aide d'un groupe de pilotage composé de représentants du Conseil Régional de Haute-Normandie, de la DREAL Haute-Normandie, du Rectorat de Haute-Normandie, de la Confédération des Artisans et Petites Entreprises du Bâtiment de Haute-Normandie (CAPEB) et de la Fédération Française du Bâtiment de Haute-Normandie (FFB).*

*Cette étude a pu être alimentée par une enquête réalisée en février 2012 auprès d'un échantillon représentatif d'entreprises du bâtiment de Haute-Normandie. Cette enquête a pour but de mesurer le niveau de perception des entreprises face aux nouvelles exigences en matière d'efficacité énergétique et de qualité environnementale. Elle nous informe ainsi sur leur niveau de préparation, les difficultés rencontrées et les besoins en compétences nouvelles et en formation.*

*Le plan complet se trouve en pages 5 et 6.*

*Les données et les analyses présentées dans cette étude concernent la Haute-Normandie, à l'exception des données de cadrage (partie 1) qui prennent en compte également les 8 zones d'emplois et les 7 plus grosses EPCI (>50 000 habitants) de Haute-Normandie.*



# SOMMAIRE

## I. Données de cadrage

Analyse des territoires :  
Démographie/ l'appareil de production du bâtiment/ parc immobilier/ précarité

## II. L'évolution des marchés du Bâtiment et des ENR

Analyse régionale :  
Chiffre d'affaires construction neuve et rénovation/ labellisation d'ouvrages

## III. Emploi dans le Bâtiment et les ENR

Analyse régionale :  
L'emploi salarié/ l'emploi ouvrier/ l'intérim / le marché du travail, offre et demande/ certification des entreprises

## IV. La formation: Eco-construction / Eco-rénovation/ ENR

Analyse régionale :  
Formation initiale et continue

## V. Conclusion: Prospective La relation Marché / Emploi / Formation

Prospective à 2016  
Approche des enjeux globaux à 2020  
Menaces / opportunités

# SOMMAIRE

## Introduction

## I. Données de cadrage : le secteur du Bâtiment et des ENR au cœur de l'économie du territoire

### Choix du zonage

#### A. Démographie

#### B. Le secteur du Bâtiment dans l'économie locale

1. L'emploi dans le secteur du Bâtiment
2. L'appareil de production du secteur du Bâtiment
3. Les auto-entrepreneurs
4. Focus sur les entreprises artisanales du Bâtiment

#### C. Le parc de bâtiments existants

1. Le parc de logements
2. Le parc locatif social
3. Estimation du parc tertiaire existant par destination des locaux

#### D. Une approche de la précarité énergétique

#### E. Recensement des initiatives locales

1. Les plans climat-énergie territoriaux
2. Les équipements EnR
3. Autres initiatives locales

## II. L'évolution des marchés du Bâtiment et des EnR en Haute-Normandie

### A. Quels impacts sur le chiffre d'affaires des entreprises de bâtiment ?

1. Structure de chiffre d'affaire des entreprises en Haute-Normandie
2. Les marchés de la rénovation énergétique des logements

### B. Les marchés de la construction neuve

1. La construction de logements
2. La construction de locaux

### C. L'entretien – rénovation?

1. Le baromètre de l'entretien-rénovation
2. Les dispositifs incitatifs

### D. Point sur la labellisation des ouvrages réalisés

1. Rappel sur les labels
2. Recensement des ouvrages labellisés et/ou certifiés en construction neuve
3. Recensement des ouvrages labellisés et/ou certifiés en rénovation

### E. Point de vue des entreprises du bâtiment

1. L'activité des entreprises du bâtiment en Haute-Normandie
2. L'avis des entreprises sur l'évolution de leur chiffre d'affaires
3. L'impact des aides financières et réglementation sur l'activité des entreprises du bâtiment
4. L'offre globale est-elle un enjeu pour les entreprises de bâtiment?

# SOMMAIRE

## III. Performance énergétique et qualité environnementale: un impact sur l'emploi du secteur bâtiment sur le territoire

### A. Les caractéristiques de l'emploi salarié dans les entreprises de Bâtiment

### B. Traduction en emploi des marchés du bâtiment en lien avec la construction durable

### C. Quelle est l'évolution du travail intérimaire?

### D. Quels sont les projets de recrutement des entreprises avec salariés?

### E. Le marché du travail en Haute-Normandie: les demandes et offres d'emploi

### F. Point de vue des entreprises du bâtiment

## IV. Diagnostic de l'offre de formation Bâtiment en lien avec le Grenelle de l'environnement

### A. L'offre de formation initiale bâtiment

1. Cartographie de l'offre de formation initiale régionale.
2. Les effectifs en formation par domaine et niveau de formation
3. L'intégration de la construction durable dans l'offre de formation initiale

### B. L'offre de formation continue Bâtiment en lien avec le Grenelle de l'environnement

1. La formation continue des entreprises du bâtiment en Haute-Normandie
2. L'offre de formation continue des centres Haut-Normands
3. Bilan du dispositif FEEBAT

### C. Des signes de montée en compétence des entreprises du bâtiment

1. La Point sur les labels et certifications des professionnels du bâtiment
2. Recensement des entreprises labellisées et/ou certifiées
3. Les pratiques des entreprises

### D. Le point de vue des entreprises du bâtiment

1. Les pratiques actuelles en termes de formations
2. Les besoins en formation en 2012
3. Modes de formation et difficultés
4. Les attentes des entreprises

## V. Conclusion : La relation Marché/ Emploi/ Formation : prévision à l'horizon 2016

### A. Eléments de prospective des marchés du bâtiment et de la construction durable

1. Rappel des facteurs d'influence
2. Prévision d'évolution des marchés du bâtiment à l'horizon 2016
3. Zoom sur la rénovation énergétique

### B. Les besoins en emploi de production à l'horizon 2016

### C. Les besoins en formation à l'horizon 2016

1. Estimation des besoins en formation par métiers en lien avec l'évolution des marchés
2. Les besoins en formation exprimés par les entreprises du bâtiment

### Annexe 1 : Synthèse des principaux indicateurs territoriaux

### Annexe 2 : L'annuaire bâtiment durable de l'ADEME

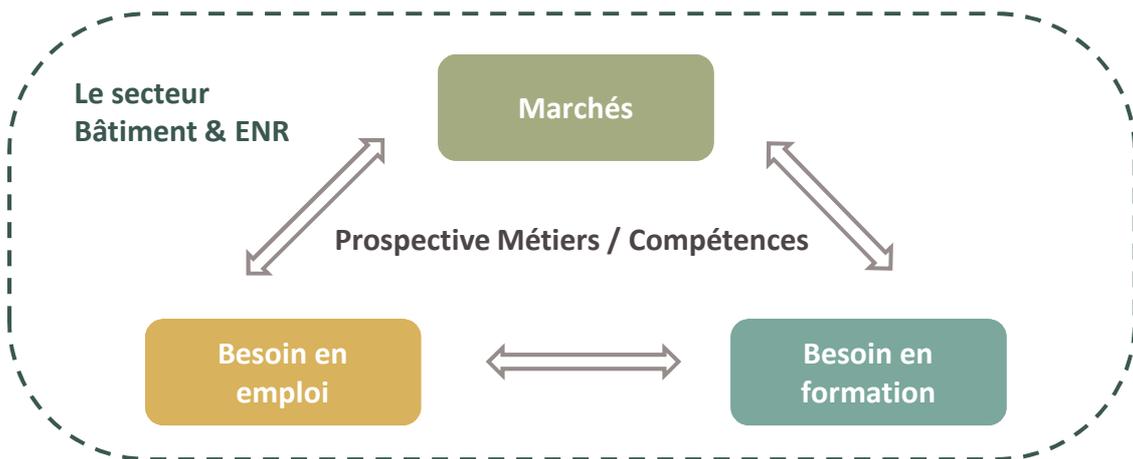
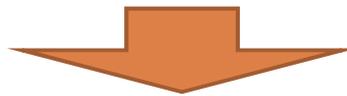
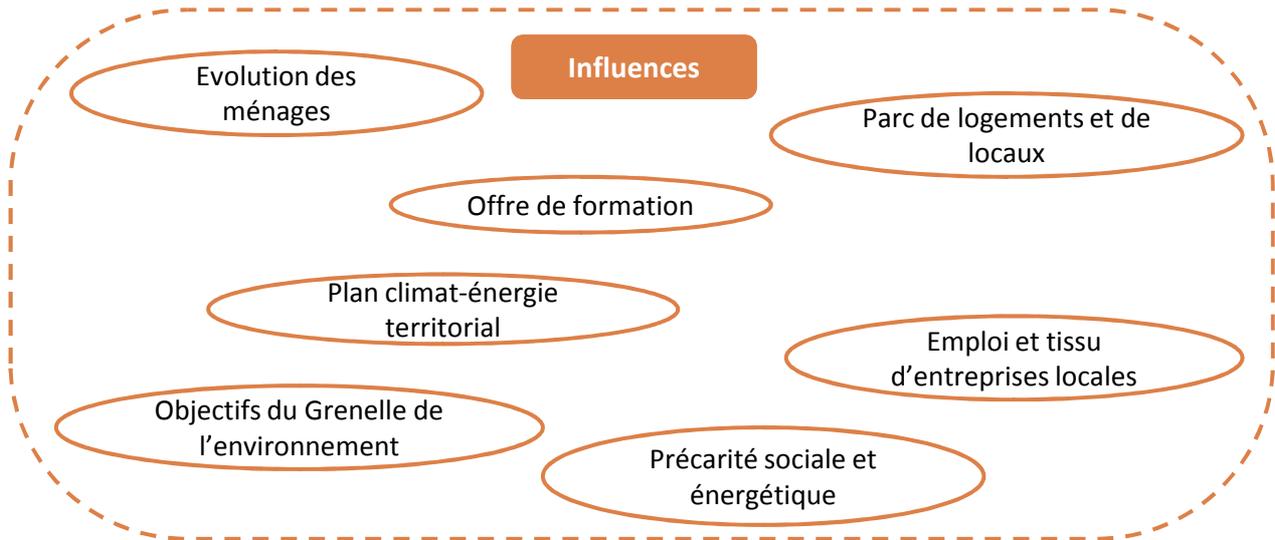
### Annexe 3 : Questionnaire d'enquête entreprises avec salariés

### Annexe 4 : Questionnaire d'enquête entreprises sans salarié

### Annexe 5 : Liste des études réalisées en Haute-Normandie en lien avec le bâtiment

# SOMMAIRE

## Processus d'analyse



# - Introduction -

## Rappel des objectifs du Grenelle

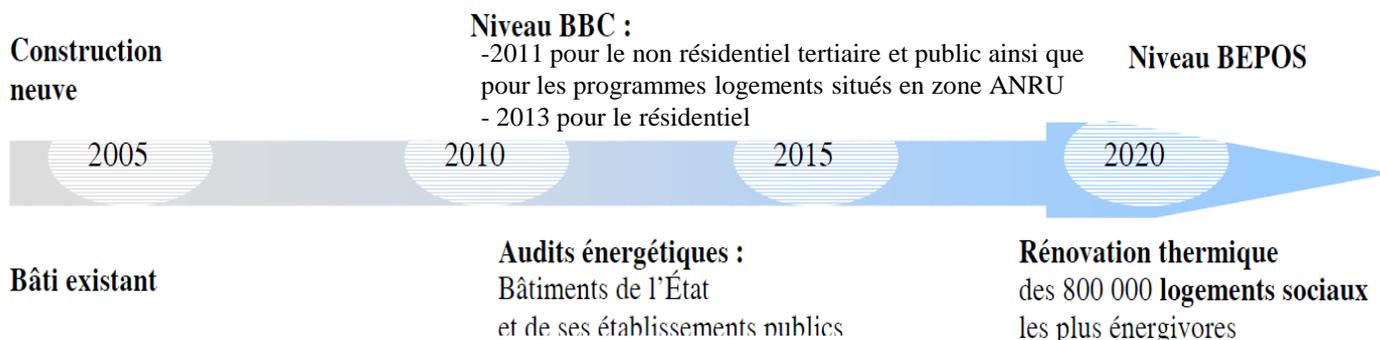
Le Grenelle de l'Environnement a mis en avant certains enjeux majeurs dans le domaine du Bâtiment : l'efficacité énergétique et l'accessibilité mais aussi la gestion des déchets de chantier du BTP ou encore l'usage du bois dans la construction et la qualité sanitaire des matériaux.

Le Grenelle de l'Environnement a posé en particulier des objectifs ambitieux en matière d'efficacité énergétique du Bâtiment :

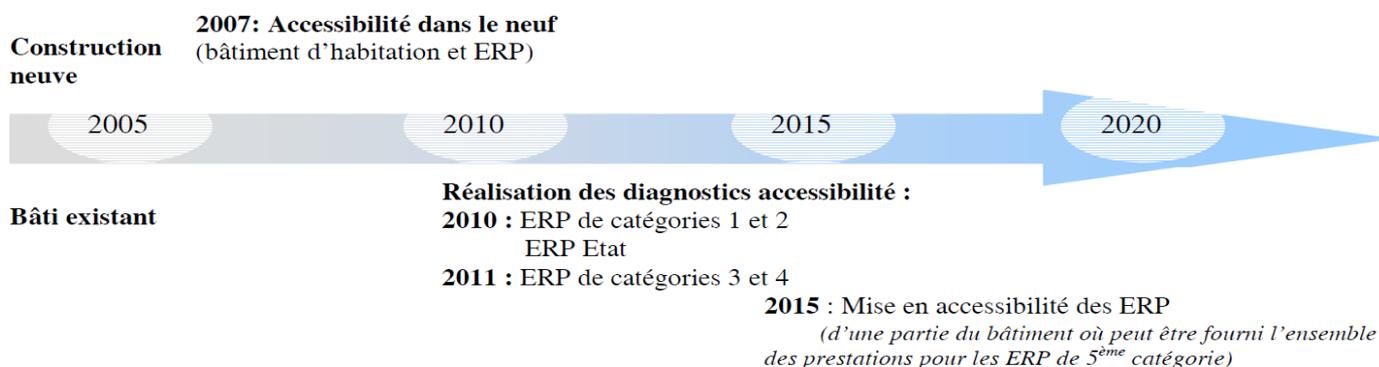
- ✓ Pour la construction neuve, la basse consommation à travers la RT 2012 devient la norme au 1<sup>er</sup> Janvier 2013 dans le secteur résidentiel et au 1<sup>er</sup> novembre 2011 dans le non résidentiel et pour les programmes situés en zone ANRU ;
- ✓ Pour le parc existant, avec un objectif de réduire de 38% la consommation d'énergie liée à ce parc à l'horizon 2020.
- ✓ Le Grenelle et plan national de développement des énergies renouvelables fixe également des objectifs en matière d'EnR (23 % de l'énergie finale en 2020)

Par ailleurs, la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes prévoit des obligations relatives à l'accessibilité du cadre bâti pour les ERP et les bâtiments d'habitation.

### Efficacité énergétique



### Accessibilité



## - Introduction -

### Rappel des objectifs du Grenelle

#### Nouvelles orientations en préparation par l'état suite à la conférence environnementale des 14 et 15 septembre 2012

Le pilotage et la mise en œuvre du nouveau de plan de performance thermique des bâtiment nommé le « plan bâtiment 2012 – 2017 » a été confié à Philippe PELLETIER.

Sa mise en place visera à doter 1 million de logements neufs et rénovés d'une isolation thermique de qualité alliant ainsi l'exigence environnementale à l'exigence sociale.

Les différents champs d'action intègrent également la montée en compétences des professionnels et la structuration de la filière du bâtiment.

#### Zoom sur les objectifs du plan bâtiment en matière de rénovation énergétique :

##### L'entretien/rénovation des logements :

- Rénovation complète de 500 000 logements chaque année à compter de 2013
- Rénover 800 000 logements sociaux les plus énergivores d'ici 2020 et à partir de 2009.

##### L'entretien/rénovation de bâtiments non résidentiels :

- Engager la rénovation énergétique de tous les bâtiments et établissements publics de l'état avant 2013.
- Engager des travaux de performance énergétique dans le parc tertiaire public et privé entre 2012 et 2020.

#### Zoom sur les objectifs du plan bâtiment en matière de construction neuve :

#### Construire chaque année, 500 000 logements performants énergétiquement respectant à minima la RT 2012

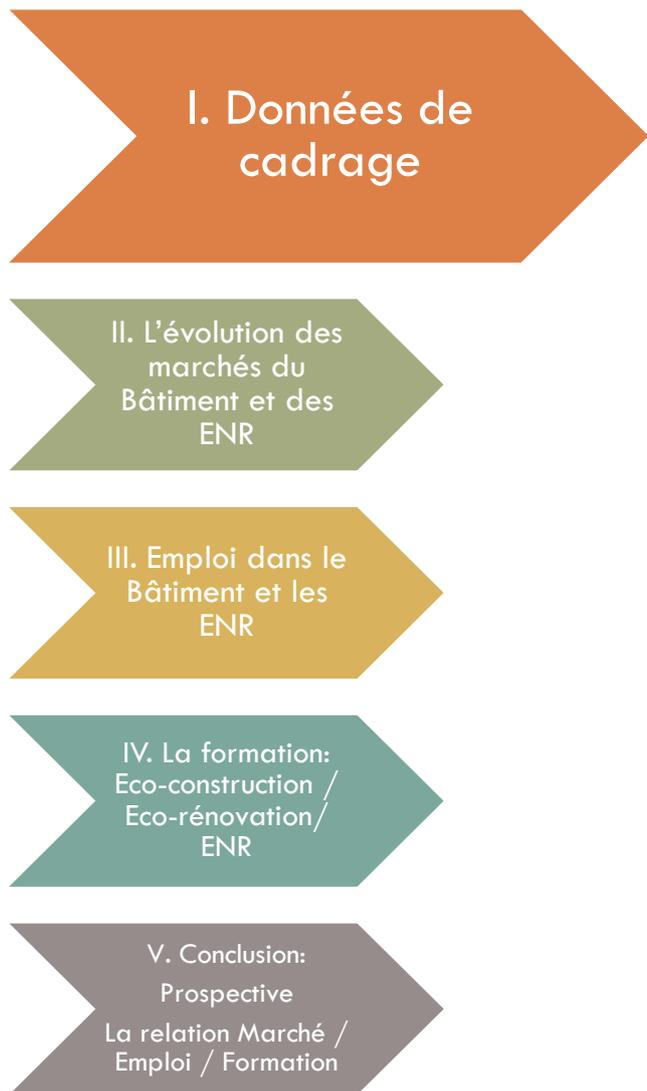
Trois types d'exigences de résultats sont imposés par la RT 2012 :

**-L'efficacité énergétique du bâtiment :** Elle est définie par le coefficient « **Bbiomax** » qui correspond aux besoins bioclimatiques du bâti et qui tient compte que de la conception du bâti, indépendamment des systèmes de chauffage et autres. L'intérêt est de limiter le recours aux équipements (chauffage, éclairage, climatisation) au profit d'une conception bioclimatique couplée à une isolation performante.

**-La consommation énergétique du bâtiment :** Elle se traduit par le coefficient « **Cepmax** » portant sur les consommations de chauffage, refroidissement, éclairage, production d'eau chaude et auxiliaires... Sa valeur, modulée en fonction de la localisation géographique et de la typologie du bâtiment, doit être de 50kwh/m<sup>2</sup>/an maximum. En Haute-Normandie, la consommation maximum est fixée à 60Kwh/m<sup>2</sup>/an.

**- Le confort d'été dans les bâtiments non climatisés :** Le bâtiment doit respecter une Température Intérieure Conventionnelle (**TIC**) à atteindre en été sans recourir à une climatisation afin de limiter la consommation d'énergie.

**I-Données de cadrage :**  
**Des spécificité régionales et territoriales qui influencent**  
**marché emploi et formation**

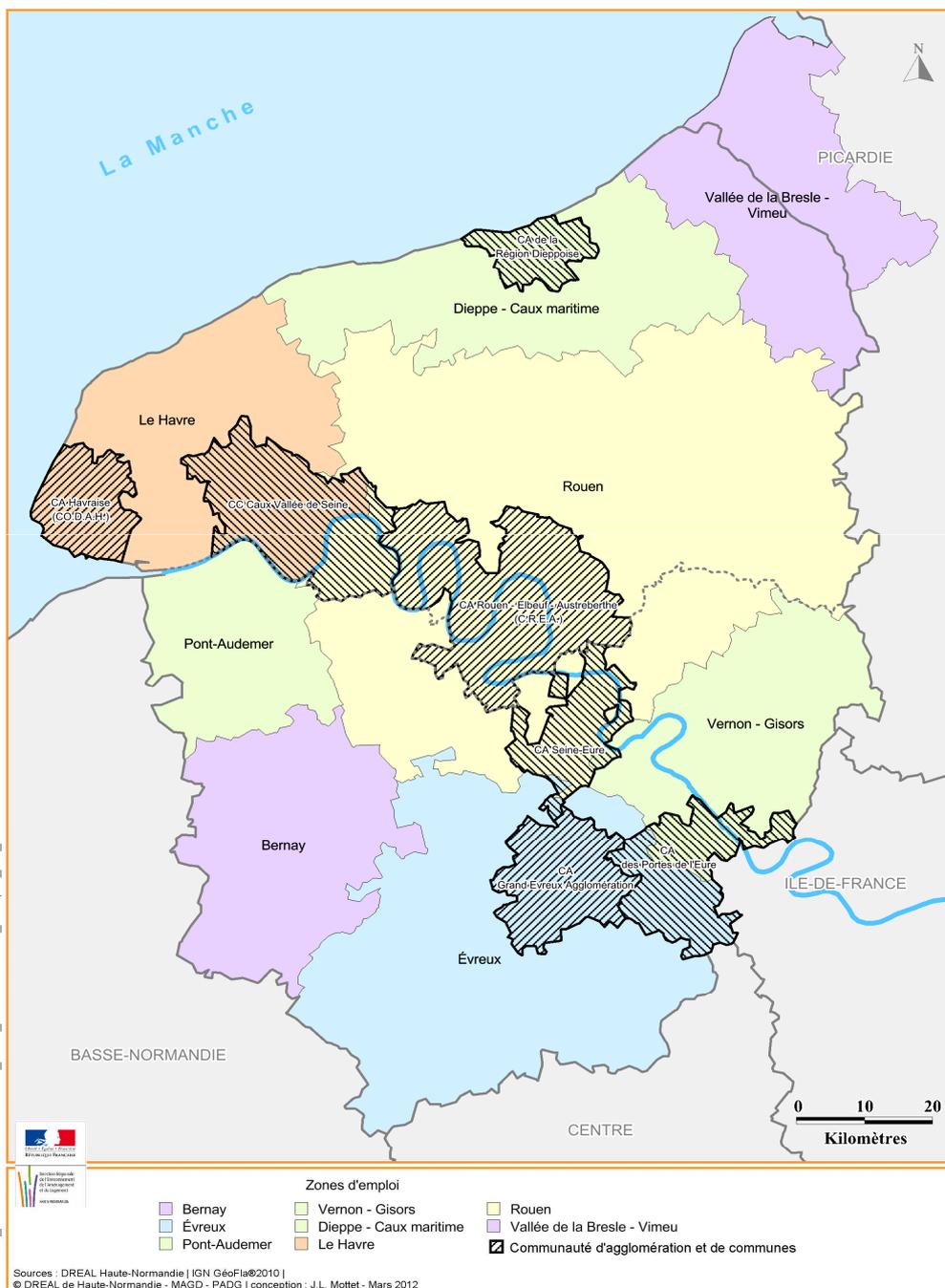




## Choix du ZONAGE

### 8 zones d'emploi et 7 EPCI de plus de 50 000 habitants

L'ensemble des données de cadrage seront étudiées, quand c'est possible, non seulement à l'échelle de la Haute-Normandie mais aussi au niveau de plus petits territoires que sont les zones d'emploi et les EPCI de plus de 50 000 habitants.



**Définition de Zones d'Emploi selon l'INSEE :** Une zone d'emploi est un espace géographique à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent. Elle constitue une partition du territoire adaptée aux études locales sur le marché du travail. Le zonage définit aussi des territoires pertinents pour les diagnostics locaux et peut guider la délimitation de territoires pour la mise en œuvre des politiques territoriales initiées par les pouvoirs publics ou les acteurs locaux.



## A- Démographie

### 1,8 millions d'habitants en Haute-Normandie en 2008

Source: INSEE RP08

Territoire	Nombre en 2008	Part/ échelon supérieur	Evolution 2008-1999	Densité (hab/km <sup>2</sup> )
ZE Dieppe -Caux-Maritime	124 091	7%	1%	106
ZE Vallée de la Bresle - Vimeu HN	100 996	6%	-2%	180
ZE Rouen	816 214	45%	3%	190
ZE Le Havre	402 402	22%	0%	296
ZE Pont-Audemer	48 201	3%	4%	77
ZE Bernay	57 659	3%	2%	57
ZE Evreux	213 473	12%	6%	94
ZE Vernon – Gisors	120 451	7%	7%	119
CA de la Région Dieppoise	51 700		0%	401
CA des Portes de l'Eure	58 188		1%	186
CA d'Évreux	81 285		0%	278
CA Havraise-CODAH	242 389		-1%	1 270
CA Rouen-Elbeuf-Austreberthe (CREA)	486 241		0%	732
CA Seine - Eure	59 935		0%	237
CC Caux Vallée de Seine	67 307		0%	139
<b>Eure</b>	<b>567 221</b>	<b>31%</b>	<b>5%</b>	<b>94</b>
<b>Seine-Maritime</b>	<b>1 243 834</b>	<b>69%</b>	<b>1%</b>	<b>198</b>
<b>Région</b>	<b>1 811 055</b>	<b>3%</b>	<b>2%</b>	<b>147</b>
<b>France métropolitaine</b>	<b>61 399 733</b>		<b>3%</b>	<b>97</b>

En 2008, la Haute-Normandie représente 3% de la population nationale métropolitaine. Cette population est en hausse de 2 % entre 1999 et 2008, c'est moins qu'au niveau nationale ou cette hausse est de 3%.

On observe des différences démographiques marquées entre les 8 zones d'emploi de la région. Les zones d'emploi de Vernon-Gisors et Evreux présentent une forte évolution de population alors que sur les zones d'emploi du Havre et de la Vallée de la Bresle, on observe une stagnation voire une diminution de la population.

En regardant l'évolution de la population sur les 7 EPCI étudiées, on se rend compte que cette évolution se situe uniquement en dehors des grandes agglomérations, sur des territoires plus ruraux.

La densité moyenne de population en Haute-Normandie est élevée (147 habitant/km<sup>2</sup>) par rapport à la moyenne française (97 Hab/km<sup>2</sup>). Au sein même sur territoire régional, apparaissent des disparités entre les zones d'emploi. Certaines zones d'emploi, plus rurales, ont une densité de population inférieure à la moyenne nationale. C'est le cas des territoires de Bernay, Pont-Audemer et Evreux.



## A- Démographie

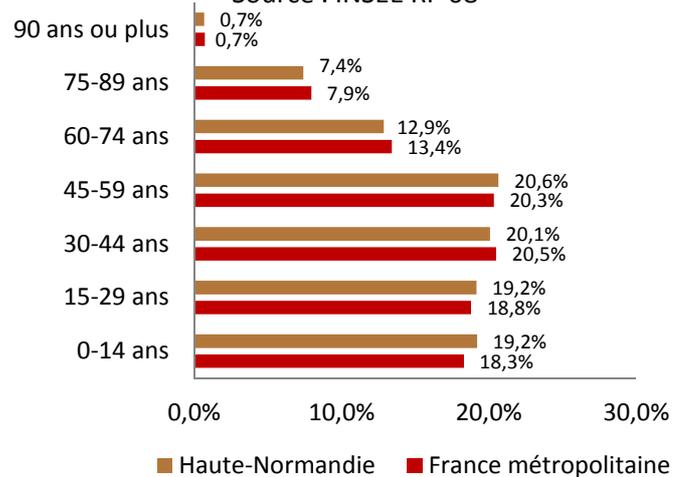
### 38,3% des habitants de Haute-Normandie ont moins de 30 ans

Avec 38,3% de moins de 30 ans et 20,9% de plus de 60ans, la Haute-Normandie se caractérise par une population plus jeune que la moyenne nationale (37,1% de moins de 30 ans et 22,1% de plus de 60 ans)

Au niveau des zones d'emploi, se sont celles de Bernay et de la Vallée de la Bresle qui ont la population la plus âgée. La population la plus jeune se situe sur la zone d'emploi de Vernon (39% de moins de 30 ans et 19% de plus de 60ans ).

Population en Haute-Normandie et en France par tranche d'âge

Source : INSEE RP 08



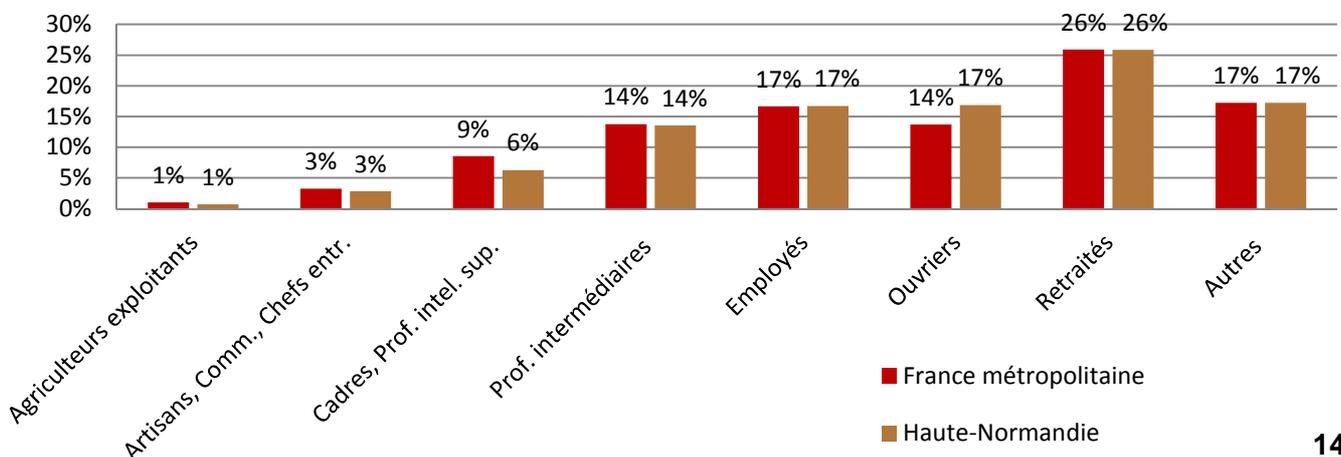
### 17% d'ouvriers

La part d'ouvriers dans la population Haut-Normande (17%) est plus importante qu'au niveau national (14%) où on trouve davantage de professions intellectuelles supérieures et d'artisans, commerçants et chefs d'entreprises.

Au niveau des zones d'emploi, la population est plus ouvrière sur les territoires de la Vallée de la Bresle (23%), Pont-Audemer (20%) et Bernay (19)

Répartition de la population de 15 ans et + par profession et catégorie socio professionnelle

Source : INSEE RP 08





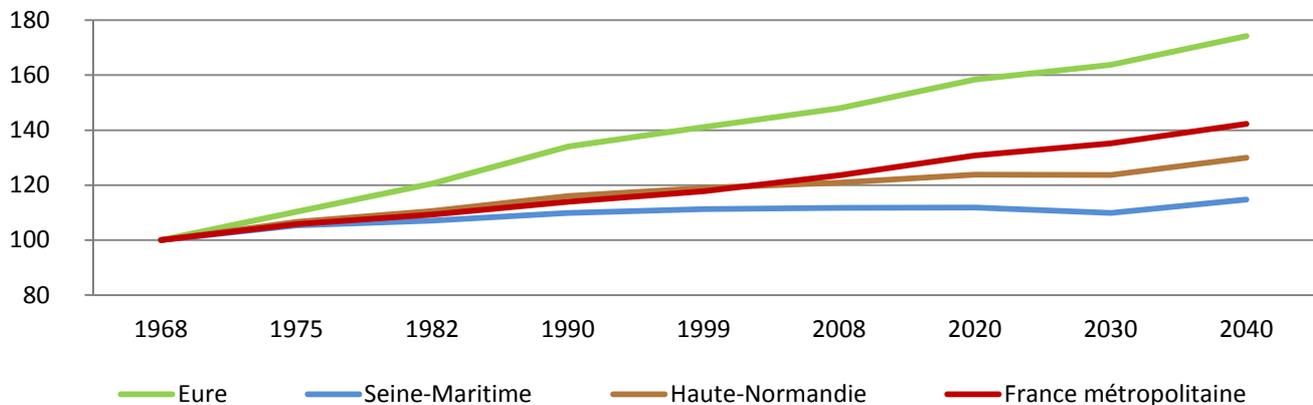
## A- Démographie

### +3% de croissance démographique en Haute-Normandie entre 2008 et 2040

Selon les projections de l'INSEE, la population Haut-Normande devrait augmenter de 1% entre 2008 et 2015 (contre 3% en France) avec une stagnation en Seine-Maritime et une croissance de 4% dans l'Eure. A plus long terme, d'ici 2040, la population régionale devrait augmenter de 2% (contre 6 % en France) avec toujours une formation croissance dans l'Eure (+7%).

Evolution de la population sur la période 1968-2040 en base 100

Source : INSEE

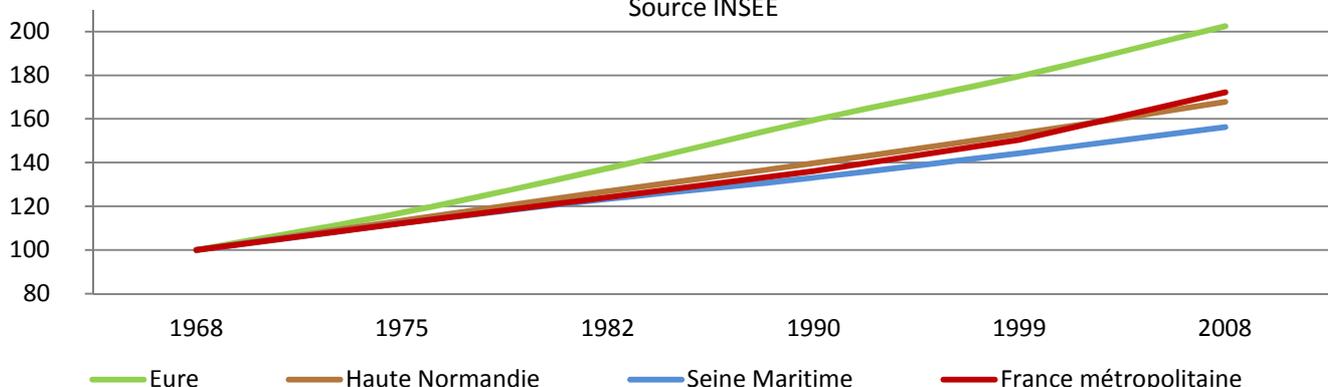


### Un nombre de ménages qui continu à augmenter

En parallèle à l'évolution de la population, l'évolution du nombre de ménages augmente de façon plus soutenue. En Haute-Normandie, le nombre de ménages est en hausse de 10% entre 1999 et 2008. Cette Hausse s'explique en partie par l'augmentation des ménages composés de 1 personne : +22% entre 1999 et 2008.

Evolution du nombre de ménages sur la période 1968-2008

Source INSEE



**Définition d'un ménage selon l'INSEE :** Un ménage, au sens statistique du terme, désigne l'ensemble des occupants d'un même logement sans que ces personnes soient nécessairement unies par des liens de parenté (en cas de cohabitation, par exemple). Un ménage peut être composé d'une seule personne.

## B- Le secteur du Bâtiment dans l'économie locale

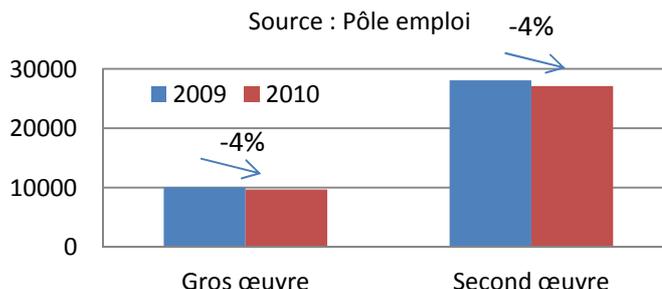
### 1. L'emploi dans le secteur du Bâtiment

#### 36 806 salariés du bâtiment en 2010 en Haute-Normandie

L'emploi bâtiment en Haute-Normandie correspond à 3,1% du bâtiment national. Entre 2009 et 2010 on observe une baisse de -4% du nombre de salariés des entreprises du bâtiment aussi bien pour le gros œuvre que pour le second œuvre.

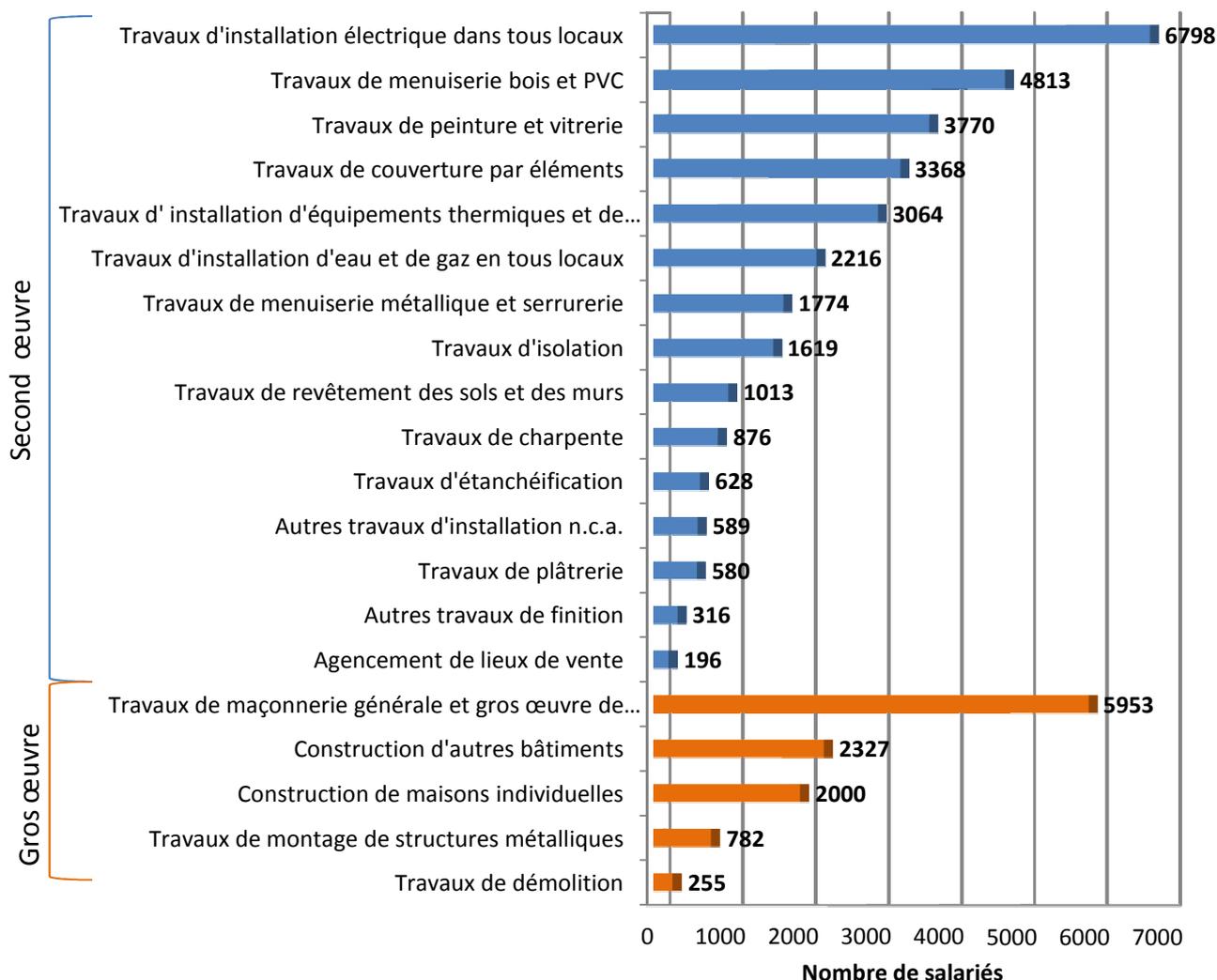
Il n'y a pas de différence entre les deux départements que ce soit en terme de répartition ou en terme d'évolution.

Répartition des salariés par secteur d'activité de la construction en Haute-Normandie en 2009 et 2010



Nombre de salariés du bâtiment par activité (code NAF) en Haute-Normandie

Source : Pôle emploi



# I-Données de cadrage : Des spécificité régionales et territoriales qui influencent marché, emploi et formation

2012

## B- Le secteur du Bâtiment dans l'économie locale

### 2. L'appareil de production du secteur du Bâtiment

#### 9522 entreprises du bâtiment en Haute-Normandie en 2011

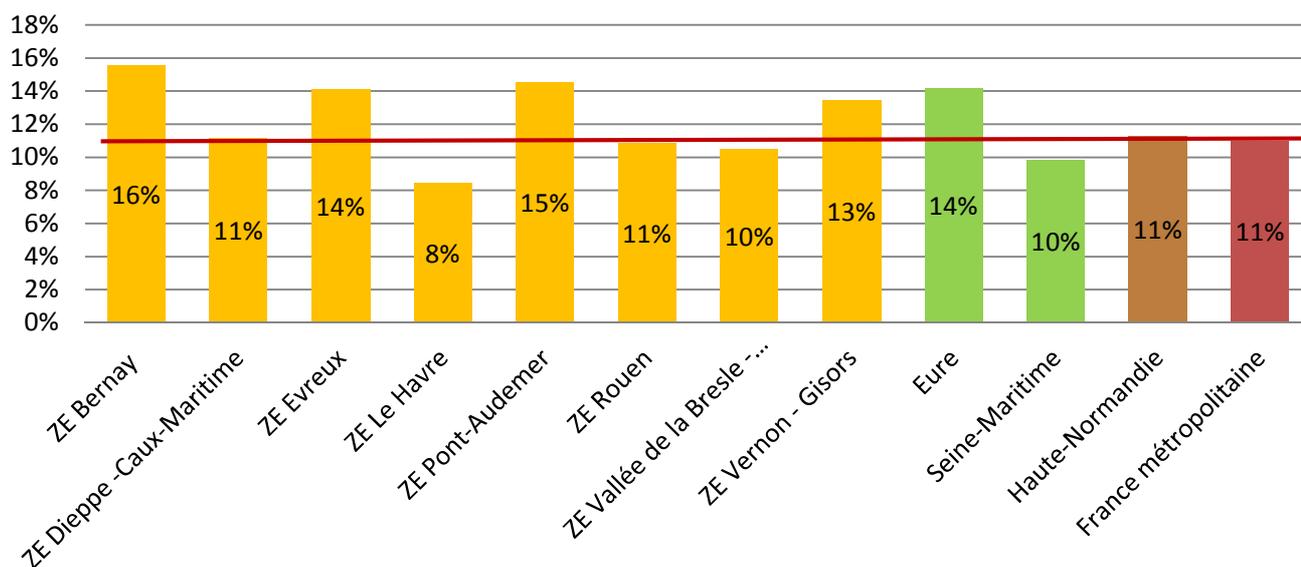
Source : INSEE au 1<sup>er</sup> janvier 2011

Territoire	Nombre d'entreprises*		
	Tous secteurs	Bâtiment	Part bâtiment/tous secteurs
ZE Bernay	2 911	453	16%
ZE Dieppe -Caux-Maritime	5 681	634	11%
ZE Evreux	11 094	1 568	14%
ZE Le Havre	15 948	1 352	8%
ZE Pont-Audemer	2 539	369	15%
ZE Rouen	38 094	4 137	11%
ZE Vallée de la Bresle - Vimeu	2 070	217	10%
ZE Vernon - Gisors	5 880	792	13%
<b>Eure</b>	<b>28 065</b>	<b>3 984</b>	<b>14%</b>
<b>Seine-Maritime</b>	<b>56 152</b>	<b>5 538</b>	<b>10%</b>
<b>Haute-Normandie</b>	<b>84 217</b>	<b>9 522</b>	<b>11%</b>
<b>France métropolitaine</b>	<b>3 932 493</b>	<b>433 135</b>	<b>11%</b>

Les entreprises du secteur du bâtiment en Haute-Normandie et en France représentent 11% des entreprises tous secteurs confondus. Ce chiffre varie en fonction des territoires. En effet sur la zone d'emploi du Havre, très industrielle, la part du bâtiment n'est que de 8% alors que pour les zones d'emploi situées dans l'Eure, le bâtiment représente une part importante jusqu'à 16% pour la zone de Bernay.

#### Part du bâtiment par rapport à l'ensemble des secteurs

Source : INSEE au 1er janvier 2011



\*Entreprises au sens établissement.

B- Le secteur du Bâtiment dans l'économie locale

2. L'appareil de production du secteur du Bâtiment

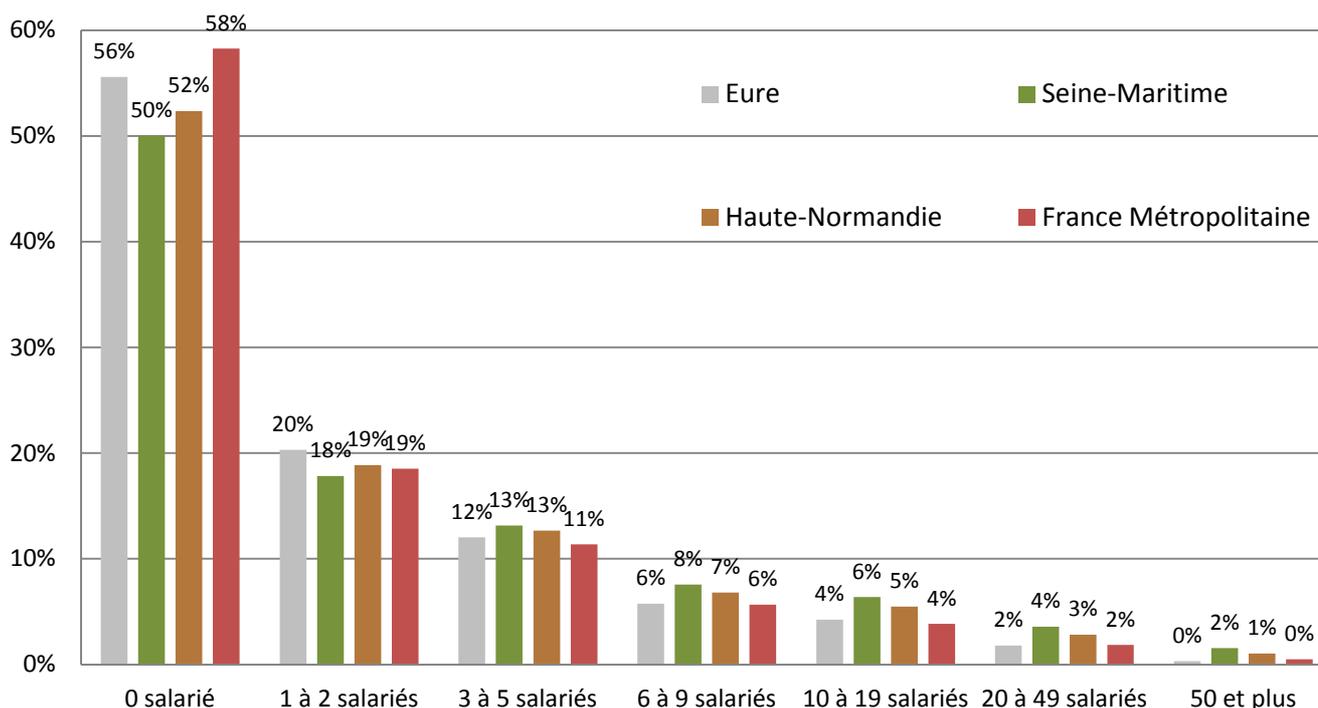
1 entreprise sur 2 en Haute-Normandie n'a pas de salarié

Un secteur qui concentre un nombre important de petites et très petites entreprises, 91% des entreprises du bâtiment ont moins de 10 salariés.

Cependant, le nombre d'entreprises sans salariés est inférieur à la moyenne nationale (52% pour 58%). C'est la zone d'emploi d'Evreux qui a le plus d'entreprises sans salariés (56%).

Répartition des établissements du secteur du bâtiment selon leur taille

source : INSEE 2011



## B- Le secteur du Bâtiment dans l'économie locale

### 3. Les créations d'entreprises et les auto-entrepreneurs

#### 1591 entreprises créées dans le secteur du bâtiment en 2011

Source : INSEE 2011

Territoire	Création d'entreprises				Evolution des créations du bâtiment 2011/2010
	Tous secteurs	Dont auto-entrepreneurs	Bâtiment	Dont auto-entrepreneurs	
ZE Bernay	442	53%	74	54%	-5%
ZE Dieppe -Caux-Maritime	734	48%	95	49%	-22%
ZE Evreux	1 640	53%	250	49%	-18%
ZE Le Havre	2 084	41%	164	41%	-39%
ZE Pont-Audemer	380	56%	64	70%	3%
ZE Rouen	5 912	49%	753	44%	-10%
ZE Vallée de la Bresle - Vimeu	263	47%	29	48%	7%
ZE Vernon - Gisors	936	53%	162	55%	8%
<b>Eure</b>	<b>4 308</b>	<b>53%</b>	<b>689</b>	<b>52%</b>	<b>-9%</b>
<b>Seine-Maritime</b>	<b>8 083</b>	<b>46%</b>	<b>902</b>	<b>44%</b>	<b>-17%</b>
<b>Haute-Normandie</b>	<b>12 391</b>	<b>49%</b>	<b>1 591</b>	<b>48%</b>	<b>-14%</b>
<b>France métropolitaine</b>	<b>615 404</b>	<b>47%</b>	<b>78 095</b>	<i>nc</i>	<b>-11%</b>

En 2010, sur 1591 créations d'entreprises dans le bâtiment, 757 l'ont été sous le régime de l'auto-entreprise, soit 48%. On retrouve sensiblement la même proportion de créations d'auto-entreprises tous secteurs confondus que ce soit au niveau national ou au niveau infrarégional.

Globalement, le nombre de créations d'entreprises est en baisse entre 2010 et 2011. Malgré tout, certains territoires enregistrent une augmentation des créations d'entreprises, c'est le cas des zones d'emploi de Pont-Audemer (+3%), de la Vallée de la Bresle (+7%) et de Vernon (+8%). En revanche, la zone d'emploi du Havre est fortement affectée et voit son nombre de créations chuter de -39% en un an.

**Définition auto-entrepreneur :** Le régime de l'auto-entrepreneur a été créé par la loi de modernisation de l'économie (LME) du 4 août 2008. Il s'applique depuis le 1er janvier 2009 aux personnes physiques qui créent ou possèdent déjà une entreprise individuelle pour exercer une activité commerciale, artisanale ou libérale (hormis certaines activités), à titre principal ou complémentaire. L'entreprise individuelle doit remplir les conditions du régime fiscal de la micro entreprise (réaliser moins de 80 000 euros de chiffre d'affaires pour une activité commerciale ou moins de 32 000 euros pour les prestations de services et les activités libérales).

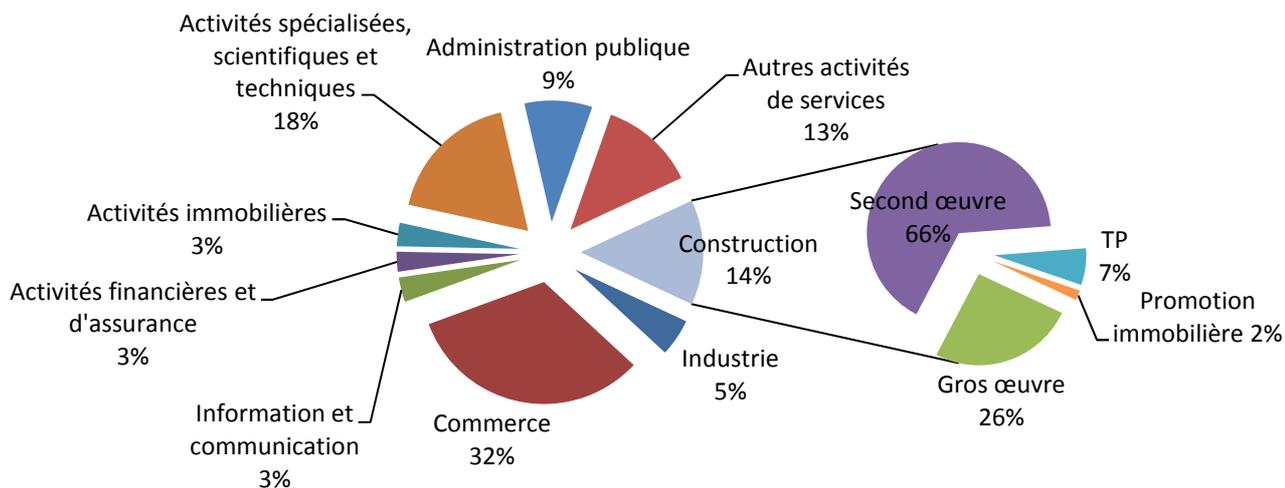
La personne physique doit opter pour exercer en franchise de TVA. Le régime de l'auto-entrepreneur offre des formalités de création d'entreprises allégées ainsi qu'un mode de calcul et de paiement simplifié des cotisations sociales et de l'impôt sur le revenu.

## B- Le secteur du Bâtiment dans l'économie locale

### 3. Les créations d'entreprises et les auto-entrepreneurs

Répartition des créations d'établissements du BTP selon leurs activités en Haute-Normandie

Source : INSEE 2011

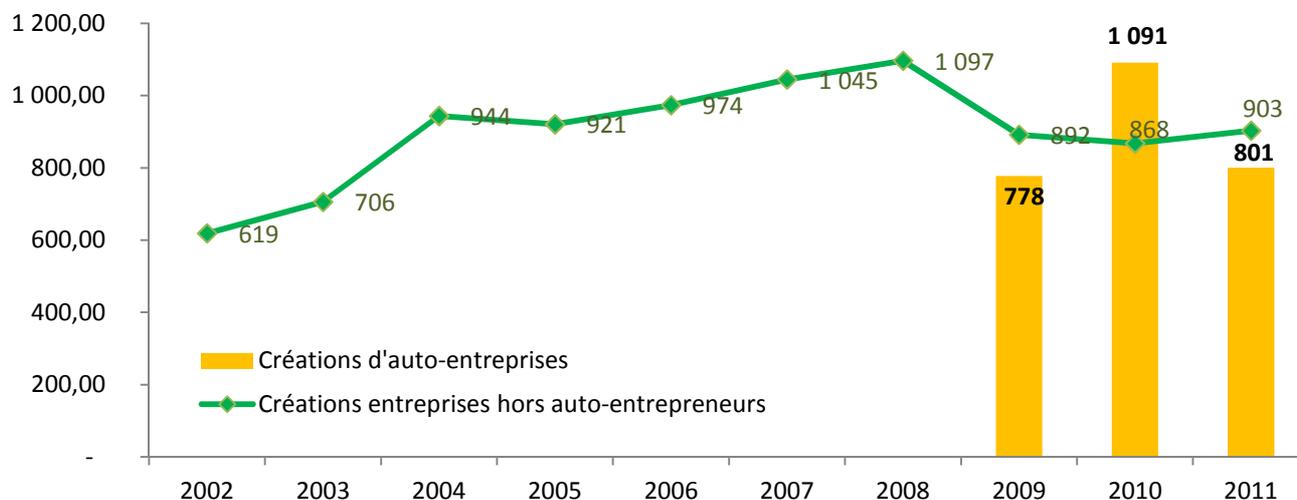


Les créations d'entreprises dans le secteur de la construction représentent 14% des créations d'entreprises tous secteurs confondus. Parmi ces nouvelles entreprises, 46% sont créées sous le régime de l'auto-entreprise.

Depuis sa création en 2009, le statut d'auto-entrepreneur a séduit un nombre important de créateurs d'entreprises du bâtiment. En effet, en 2010, le nombre de créations d'auto-entreprises dépasse les créations d'entreprises hors auto-entreprises.

Evolution du nombre de créations d'entreprises et d'auto-entreprises du BTP

Source : INSEE



## B- Le secteur du Bâtiment dans l'économie locale

### 4. Focus sur les entreprises artisanales\* du bâtiment

#### 10 551 entreprises artisanales en Haute-Normandie au 1<sup>er</sup> janvier 2012

Source : CMA 76 & 27

Territoire	Nombre d'entreprises artisanales du bâtiment	Part par rapport à la Haute-Normandie	Part dont le chef d'entreprise à 50 ans et +
ZE Bernay	516	5%	40%
ZE Dieppe -Caux-Maritime	613	6%	32%
ZE Evreux	1 877	18%	37%
ZE Le Havre	1 326	13%	37%
ZE Pont-Audemer	422	4%	38%
ZE Rouen	4 554	43%	34%
ZE Vallée de la Bresle – Vimeu	239	2%	37%
ZE Vernon - Gisors	961	9%	35%
CA de la Région Dieppoise	166	2%	34%
CA des Portes de l'Eure	496	5%	35%
CA d'Évreux	601	6%	33%
CA Havraise-CODAH	614	6%	36%
CA Rouen-Elbeuf-Austreberthe (CREA)	2 220	21%	34%
CA Seine - Eure	377	4%	32%
CC Caux Vallée de Seine	244	2%	43%
<b>Eure</b>	<b>4 711</b>	<b>45%</b>	<b>36%</b>
<b>Seine-Maritime</b>	<b>5 840</b>	<b>55%</b>	<b>34%</b>
<b>Haute-Normandie</b>	<b>10 551</b>	<b>100%</b>	<b>35%</b>

Des entreprises artisanales très présentes sur la communauté d'agglomération de Rouen-Elbeuf-Austreberthe (21% des entreprises de Haute-Normandie).

Sur les 10 551 entreprises artisanales du bâtiment recensées par les chambres des métiers de l'Eure et de Seine-Maritime, 35% sont dirigées par un chef d'entreprise de plus de 50 ans. C'est au niveau des zones d'emploi de Bernay et de Pont-Audemer que cette tendance s'accroît (40% et 38%). Au niveau des principales EPCI, cette part reste autour de la moyenne de 35% à l'exception de la communauté de communes de Caux Vallée de Seine pour laquelle ce chiffre monte à 43%.

#### \*Qu'est ce que les entreprises artisanales?

- Ne pas employer plus de 10 salariés au moment de l'immatriculation
- Exercer à titre professionnel et de manière indépendante, une activité relevant du secteur de l'artisanat
- Le chef d'entreprise doit être détenteur d'un CAP ou autre diplôme équivalent; le cas échéant, la qualité d'artisan est délivrée au bout de 6 ans d'immatriculation au métier.
- Les données au 1er janvier 2012 comptent les auto-entrepreneurs.

## B- Le secteur du Bâtiment dans l'économie locale

### 4. Focus sur les entreprises artisanales du bâtiment

#### 34% des entreprises artisanales en Haute-Normandie ont moins de 3 ans

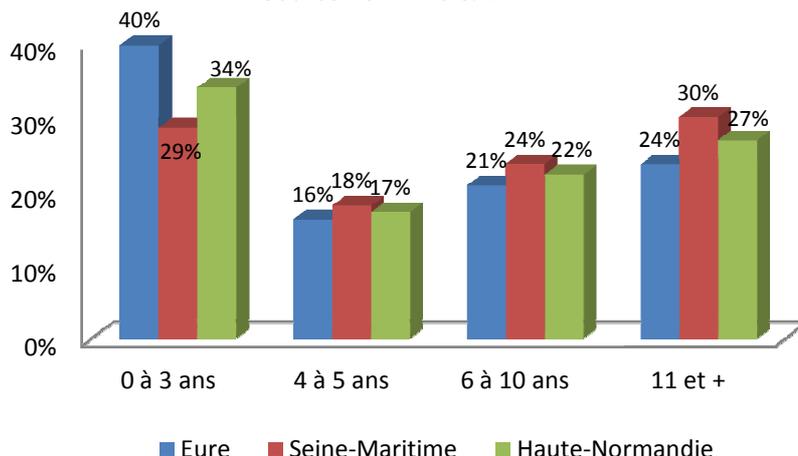
La part des jeunes entreprises de moins de 3 ans est plus élevée dans l'Eure qu'en Seine-Maritime.

A l'inverse, on compte davantage d'anciennes entreprises de plus de 11 ans en Seine-Maritime que dans l'Eure.

93% des entreprises artisanales ont une activité de second œuvre contre 75% pour les entreprises du bâtiment hors artisans.

Répartition du nombre d'entreprises artisanales du bâtiment par ancienneté au 1er janvier 2012

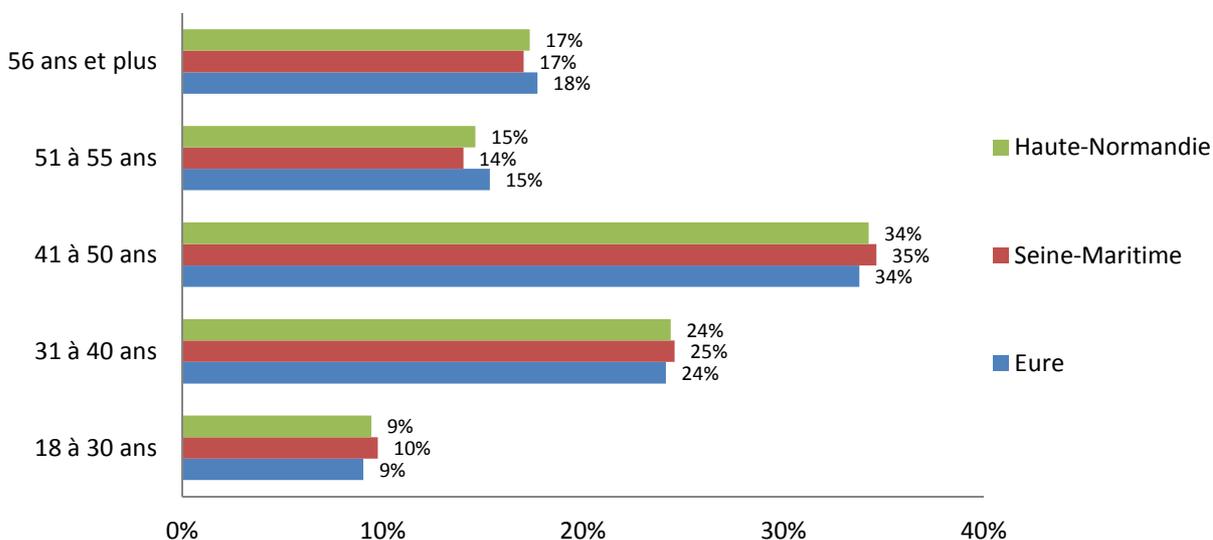
Source : CMA 76 & 27



- 32% des entreprises artisanales du bâtiment sont gérées par des entrepreneurs de plus de 50ans. Elles seront donc transmises dans les années à venir.
- 2/3 des chefs d'entreprises ont entre 30 et 50 ans.
- Seulement 6% des chefs d'entreprises artisanales sont des femmes en Haute-Normandie. Elle sont 5 % en Seine-Maritime.

Pyramide des âges des chefs d'entreprises artisanales du bâtiment en Haute-Normandie

Source : CMA 76 et 27



# I-Données de cadrage : Des spécificité régionales et territoriales qui influencent marché, emploi et formation

2012

## C – Le parc de bâtiments existants

### 1. Le parc de logements

**808 533 logements recensés sur les territoire Haut-Normand soit 2,5% du parc métropolitain en 2008**

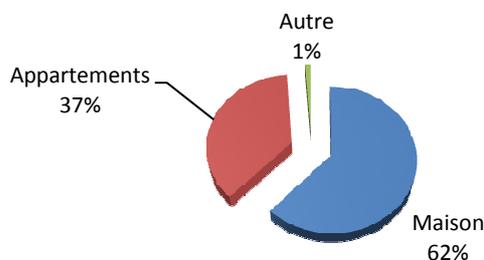
Source : RP 2008

Territoire	Nombre	Part/ échelon supérieur	Parc existant de logements en 2008		
			Dont résidences principales	Dont résidences principales avant 1975	Dont résidences principales entre 1949 à 1974
ZE Bernay	29 511	4%	83%	68%	26%
ZE Dieppe -Caux-Maritime	62 931	8%	82%	69%	24%
ZE Evreux	100 414	12%	87%	57%	27%
ZE Le Havre	184 819	23%	92%	77%	39%
ZE Pont-Audemer	24 543	3%	82%	62%	20%
ZE Rouen	330 678	41%	92%	67%	32%
ZE Vallée de la Bresle - Vimeu	55 584	7%	76%	77%	25%
ZE Vernon - Gisors	52 875	7%	90%	57%	27%
CA de la Région Dieppoise	26 990	3%	85%	77%	32%
CA des Portes de l'Eure	26 082	3%	90%	60%	31%
CA d'Évreux	36 974	5%	93%	60%	38%
CA Havraise-CODAH	114 068	14%	93%	84%	47%
CA Rouen-Elbeuf-Austreberthe-CREA	208 202	26%	93%	72%	37%
CA Seine - Eure	25 071	3%	91%	53%	25%
CC Caux Vallée de Seine	27 486	3%	94%	68%	30%
<b>Eure</b>	<b>265 573</b>	<b>33%</b>	<b>87%</b>	<b>58%</b>	<b>25%</b>
<b>Seine-Maritime</b>	<b>542 960</b>	<b>67%</b>	<b>91%</b>	<b>72%</b>	<b>34%</b>
<b>Haute-Normandie</b>	<b>808 533</b>	<b>2,5%</b>	<b>89%</b>	<b>68%</b>	<b>31%</b>
<b>France métropolitaine</b>	<b>31 818 884</b>		<b>84%</b>	<b>67%</b>	<b>30%</b>

Le parc de logement de Haute-Normandie se caractérise par une forte proportion de résidences principales (89%), surtout en Seine-Maritime (91%) et au niveau des zones d'emploi les plus rurales où le nombre de résidences principales construites entre 1949 et 1975 est également plus important qu'au niveau national.

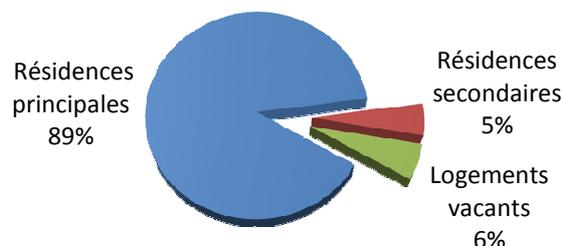
Répartition du parc de logements en Haute-Normandie par type de logement

Source : INSEE RP 2008



Répartition du parc de logements en Haute-Normandie par type d'occupation

Source : INSEE RP 2008



C'est sur les zones d'emploi de Bernay (84%), la Vallée de la Bresle (82%) et Pont-Audemer (81%) que la part des maisons est la plus importante. C'est aussi sur ces territoires que l'on trouve le plus de résidences secondaires (jusqu'à 18% sur la Vallée de la Bresle).

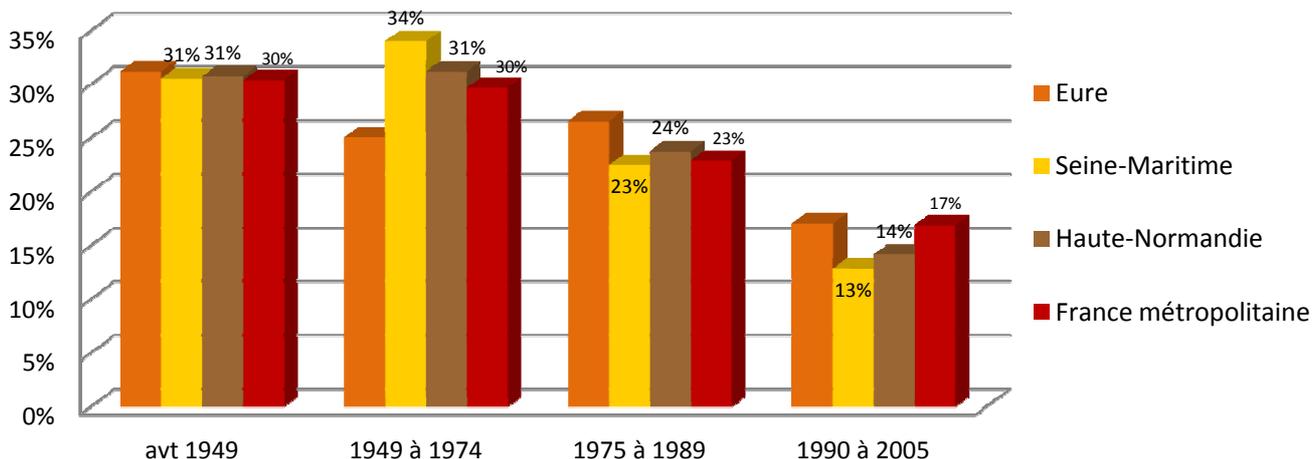


## C – Le parc de bâtiments existants

### 1. Le parc de logements

Répartition du parc de résidences principales selon l'année de construction

Source : INSEE RP 2008

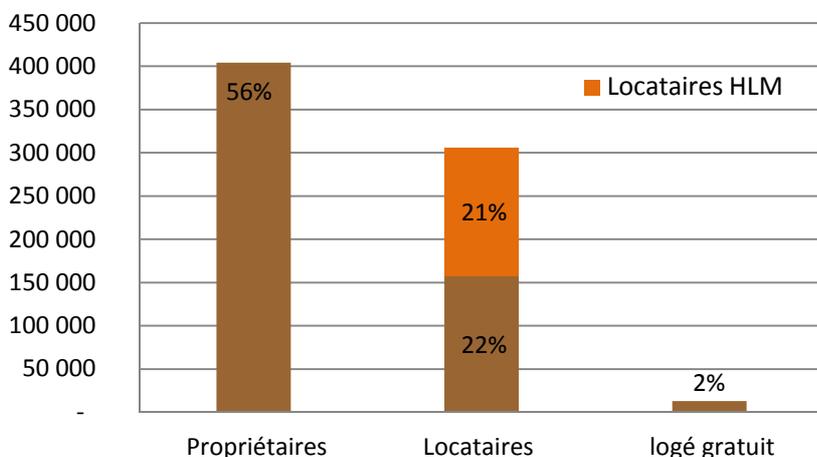


Le parc de résidences principales est plus ancien en Seine-Maritime que dans l'Eure (65% des logements ont été construits avant 1975) avec une proportion de logements construits entre 1949 et 1975 importante (34%) par rapport à la moyenne française (30%) et à l'Eure (25%).

Au niveau des zones d'emploi, ce sont celles de Rouen et du Havre où il y a eu le plus de construction datant de la période : 1949-1975 (32% et 39% du parc date de cette période).

Répartition du parc de résidences principales par type d'habitation en Haute-Normandie

Source : INSEE RP 08

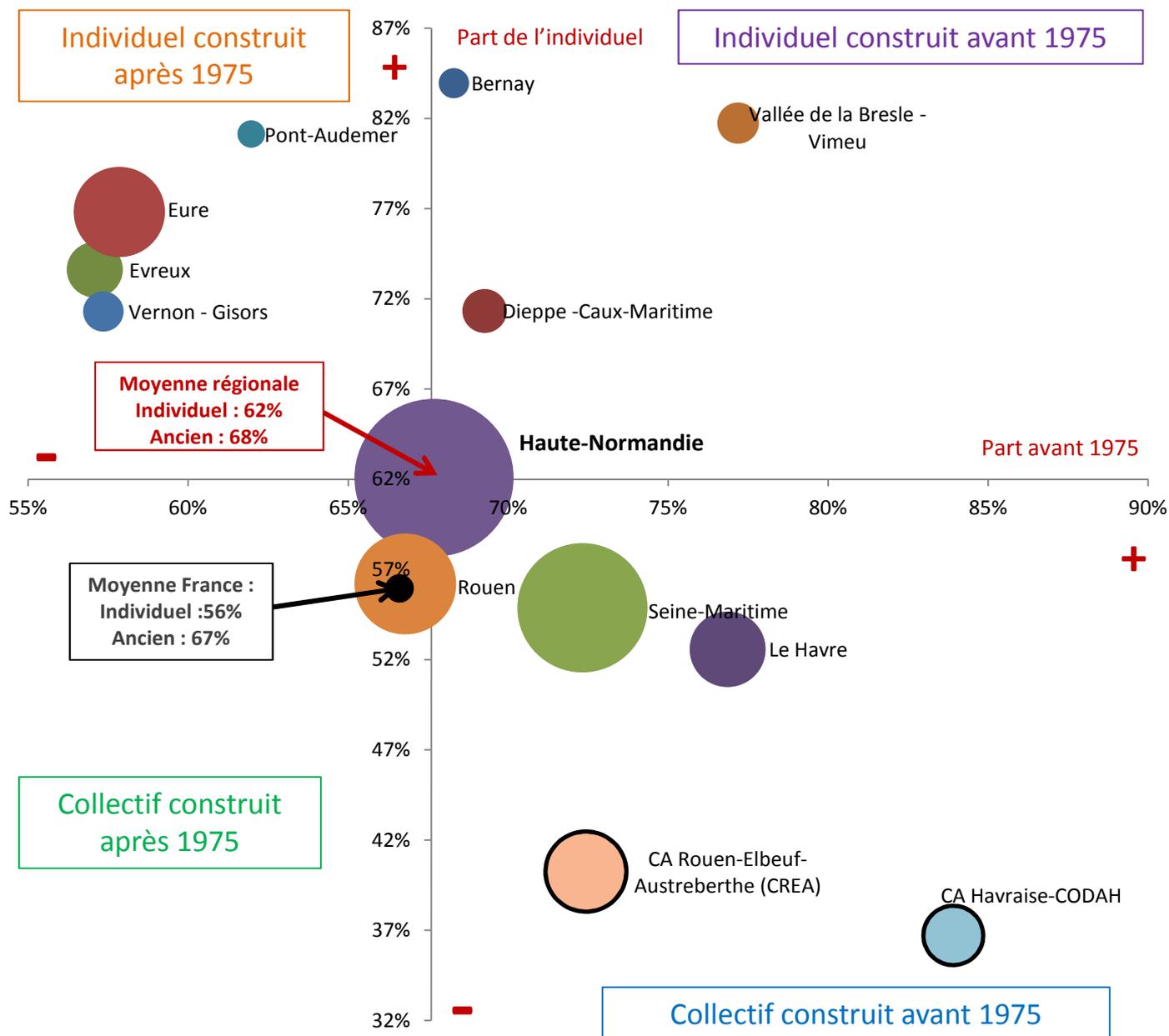


48% des logements loués sont des logements sociaux, soit 21% de la totalité des logements.

Ce sont les territoires des zones d'emploi de Rouen et du Havre qui comptent la plus grande proportion de logements sociaux avec respectivement, 23% et 24%. En revanche, la zone d'emploi de la Vallée de la Bresle, avec 8% de logements HLM dispose de la plus faible proportion de logements sociaux de la région.

## C – Le parc de bâtiments existants

### 1. Le parc de logements



Un parc de logements plus individuel et récent au niveau des zones d'emploi situées dans l'Eure par rapport à la moyenne Haut-Normande.

Le parc de logements de la zone d'emploi de Rouen possède les mêmes caractéristiques que le parc Français en termes d'ancienneté et de type de logement ce qui n'est pas le cas de la Communauté d'agglomération de la CREA dont le parc de logements est plus ancien et collectif.

C – Les caractéristiques du parc de logements et de locaux

2. Le parc locatif social

169 583 logements sociaux en 2011 en Haute-Normandie soit 3,8% du parc Français.

Territoire	Nombre de logements sociaux	% de logements sociaux
ZE Bernay	2 937	10%
ZE Dieppe -Caux-Maritime	9 649	15%
ZE Evreux	15 605	16%
ZE Le Havre	44 679	24%
ZE Pont-Audemer	2 827	12%
ZE Rouen	83 173	25%
ZE Vallée de la Bresle - Vimeu	nc.	nc.
ZE Vernon - Gisors	8 535	16%
CA de la Région Dieppoise	6 346	24%
CA des Portes de l'Eure	4 165	16%
CA d'Évreux	10 884	29%
CA Havraise-CODAH	35 240	31%
CA Rouen-Elbeuf-Austreberthe (CREA)	62 726	30%
CA Seine - Eure	7 764	31%
CC Caux Vallée de Seine	5 390	20%
<b>Eure</b>	<b>38 767</b>	<b>15%</b>
<b>Seine-Maritime</b>	<b>130 816</b>	<b>24%</b>
<b>Haute-Normandie</b>	<b>169 583</b>	<b>21%</b>
<b>France métropolitaine</b>	<b>4 424 827</b>	<b>14%</b>

Source :DREAL 01/01/2011

21% des logements existants en Haute-Normandie sont des logements sociaux, un chiffre plus élevé que la moyenne nationale qui est à 14%.

On peut observer des disparités entre les zones d'emploi. En effet sur les zones d'emploi de Rouen et du Havre, 1 logement sur 4 est un logement social alors que sur les zones d'emploi de Bernay et Pont-Audemer, plus rurales, seulement 10% sont des logements sociaux.

En dehors des grosses communautés d'agglomération, quelques communes isolées présentent une forte proportion de logements sociaux. C'est le cas de Gournay en Bray, Gisors, Pont-Audemer, les Andelys ou encore Cany-Barville.

Au total, 42% des communes en Haute-Normandie ont des logements sociaux, soit 600 communes.

# I-Données de cadrage : Des spécificité régionales et territoriales qui influencent marché, emploi et formation

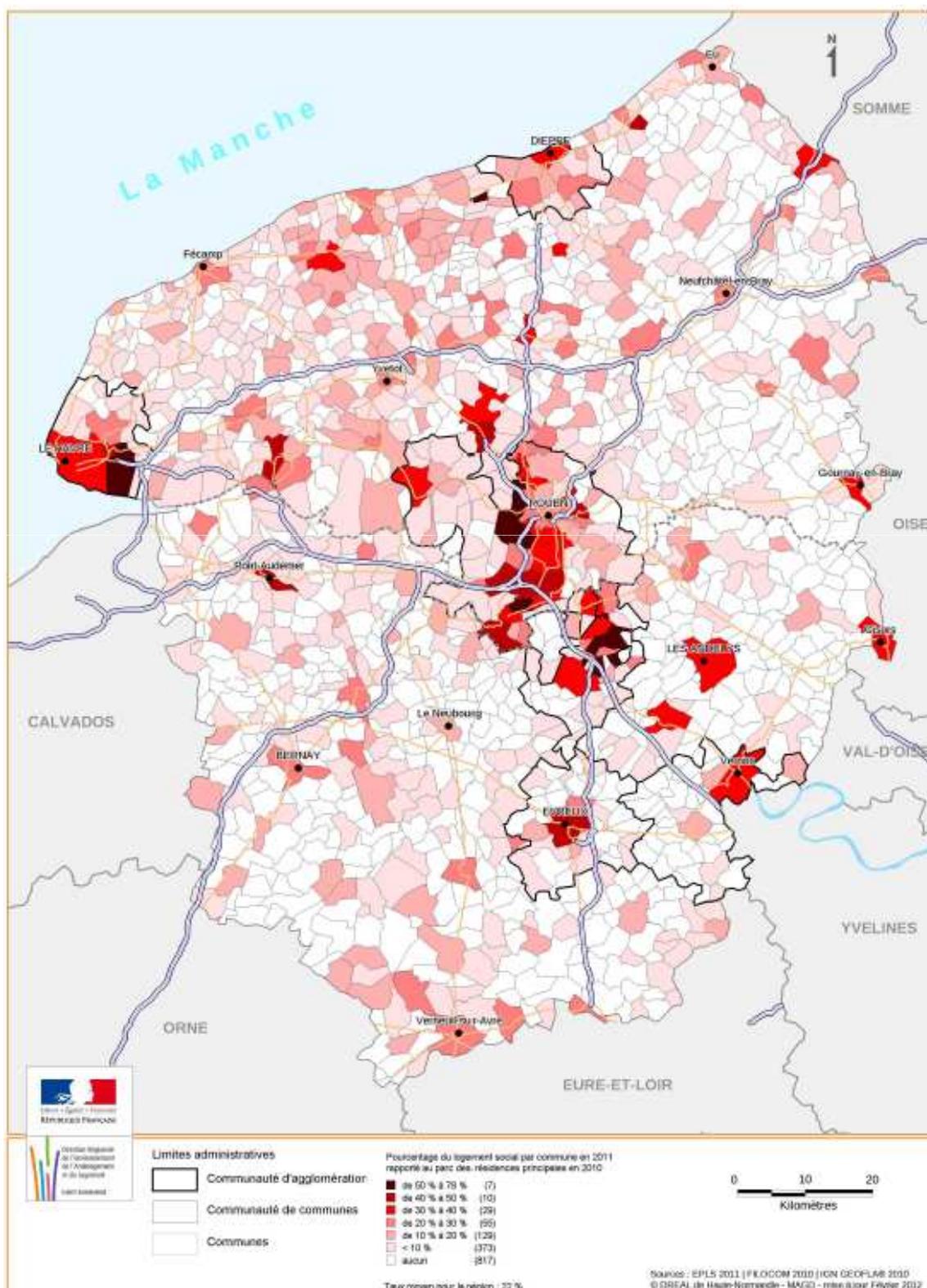
2012



## C – Les caractéristiques du parc de logements et de locaux

### 2. Le parc locatif social

Taux de logements sociaux par commune en Haute-Normandie au 1<sup>er</sup> janvier 2011





C – Les caractéristiques du parc de logements et de locaux

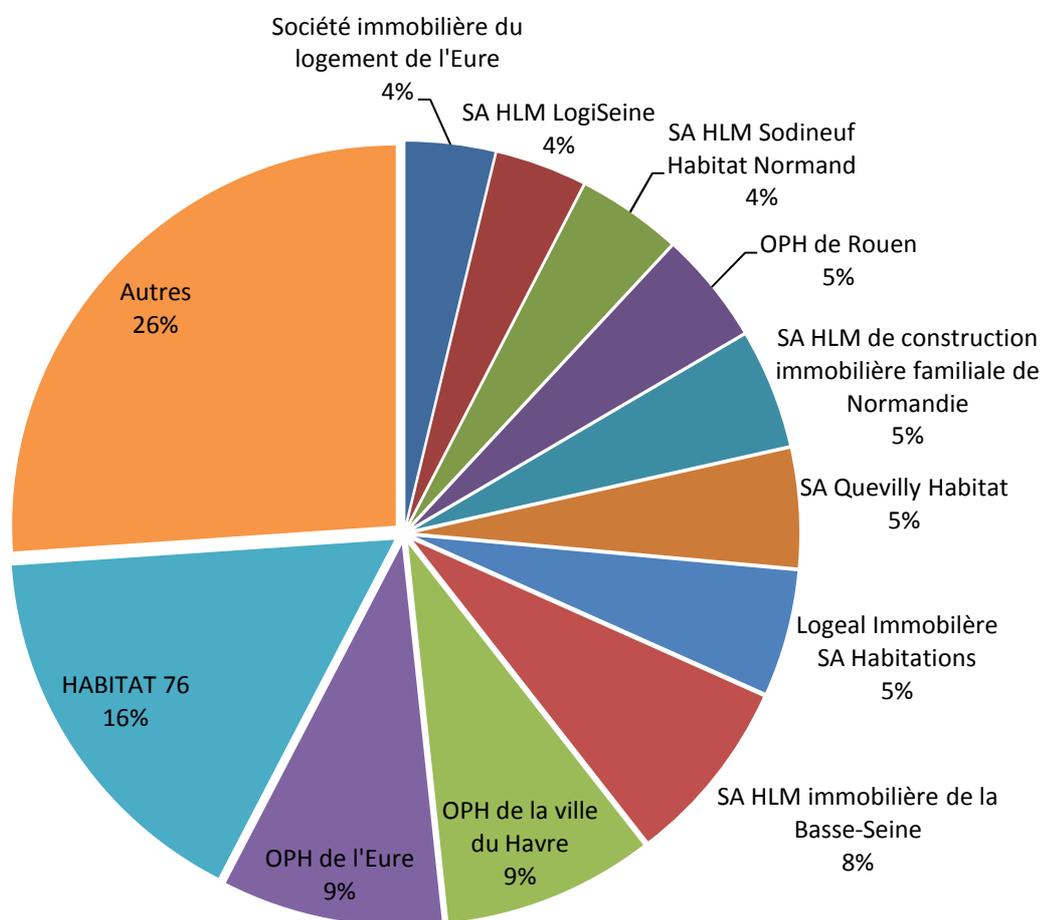
2. Le parc locatif social

36 organismes gestionnaires se partagent le parc de logements sociaux Haut-Normand

Sur les 36 organismes gestionnaires de logements sociaux, 11 concentrent 75% du parc :

Patrimoine de logements sociaux en Haute-Normandie pour les 11 plus gros organismes

Source : ESPL – DREAL Haute-Normandie 01/01/2011





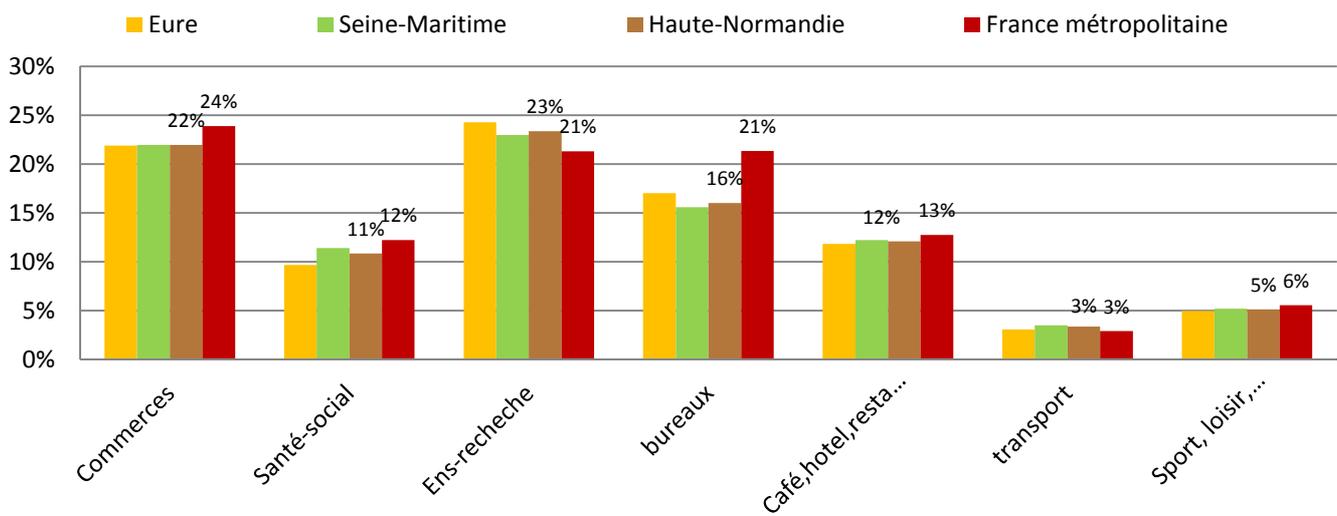
## C – Les caractéristiques du parc de logements et de locaux

### 3. Estimation du parc tertiaire existant par destination de locaux

#### 24 million de m<sup>2</sup> de bâtiments tertiaires en Haute-Normandie en 2011

Répartition des surfaces de locaux tertiaires selon le secteur d'activité et le territoire

Source : INSEE/estimation CERHN

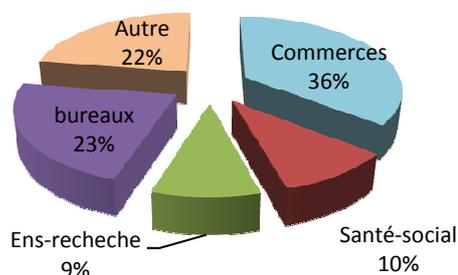


Deux secteurs d'activité sont prépondérants : Enseignement/recherche et commerces. La surface des équipements d'enseignement et de recherche est plus importante qu'au niveau national.

On fait l'hypothèse que le parc de BNR tertiaire est composé à 70% de bâtiments privés et 30% de bâtiments publics :

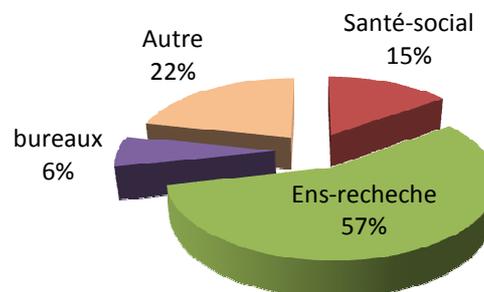
Répartition des surfaces de bâtiments non résidentiels tertiaires du parc privé en Haute-Normandie 2010

Source: Estimation CERHN construction



Répartition des surfaces de bâtiments non résidentiels tertiaires du parc public en Haute-Normandie 2010

Source: Estimation CERHN construction



#### Méthode d'estimation des BNR (Bâtiments Non Résidentiels):

A partir de l'estimation des surfaces des différents types de BNR en France, on estime ces surfaces en Haute-Normandie, en Seine-Maritime et zones d'emploi au moyen de ratios région/France, département/région et ZE/région selon 2 hypothèses de base : la population ou le nombre d'équipements (Sources : INSEE : recensement 2009 et statistiques locales 2009)



**D – Une approche de la précarité énergétique**

**Définition de la précarité énergétique (loi Grenelle 2 du 12 juillet 2010 (art.11)):**

« Est en situation de précarité énergétique au titre de la présente loi, une personne qui éprouve dans son logement des difficultés particulières à disposer de la fourniture d'énergie nécessaire à la satisfaction de ses besoins élémentaires en raison de ses ressources ou de ses conditions d'habitat. »

Par ailleurs, l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH) considère qu'un ménage est en situation de précarité énergétique quand il ne parvient pas à se chauffer ou consacre plus de 10% de ses ressources au paiement de ses factures d'énergie.

**Programme « Habiter mieux » pour lutter contre la précarité énergétique :**

C'est un programme de rénovation thermique des logements crée par l'état et confié à l'ANAH. Son objectif est d'aider 300 000 propriétaires occupants à financer les travaux de rénovation thermique les plus efficaces pour diminuer de façon significative les déperditions d'énergie de leurs logements (au moins 25% d'économies d'énergie).

En 2011, l'état à confié à l'ANAH une enveloppe de 13M€ auxquels s'ajoutent 38M€ financés directement par l'ANAH, qui ont permis d'aider 6 669 logements en France.

**Les aides proposées :**

-Le cumul d'une aide forfaitaire d'un montant minimum de 1 600 € au titre des "investissements d'avenir" et d'une aide aux travaux de l'Agence nationale de l'habitat (Anah) représentant 20 ou 35 % du montant total des travaux.

- Une aide complémentaire peut éventuellement être accordée par le conseil général, la communauté de communes ou la mairie... Dans ce cas, l'aide Habiter mieux est augmentée du même montant (dans la limite de 500 €, soit 2100 € au total).

Pour bénéficier d'une prestation d'accompagnement gratuite, il faut que le logement concerné soit dans le périmètre géographique d'une opération programmée. La prise en charge sera alors assurée par la collectivité menant l'opération.

Il existe plusieurs types de programmes répartis de la façon suivante en Haute-Normandie :



## D – Une approche de la précarité énergétique

### 46% de foyers non imposés en Haute-Normandie et 10,2% de chômage

Territoire	% foyers non imposés	Revenu net (€)			Taux de chômage T4 2011
		Ensemble des foyers	Foyers imposables	Foyers non imposables	
ZE Bernay	49%	20 749	31 157	9 805	10,8%
ZE Dieppe -Caux-Maritime	51%	20 469	31 378	9 823	9,8%
ZE Evreux	44%	22 833	32 897	9 911	9,7%
ZE Le Havre	47%	21 752	32 496	9 677	12,2%
ZE Pont-Audemer	50%	20 860	31 841	9 877	9,7%
ZE Rouen	46%	22 206	32 771	9 575	10,1%
ZE Vallée de la Bresle - Vimeu	50%	20 144	30 491	9 996	10,5%
ZE Vernon - Gisors	43%	23 254	33 236	10 093	11,4%
<b>Eure</b>	<b>45%</b>	<b>22 508</b>	<b>32 600</b>	<b>9 965</b>	<b>10,1%</b>
<b>Seine-Maritime</b>	<b>47%</b>	<b>21 759</b>	<b>32 520</b>	<b>9 603</b>	<b>10,8%</b>
<b>Haute-Normandie</b>	<b>46%</b>	<b>21 993</b>	<b>32 546</b>	<b>9 713</b>	<b>10,6%</b>
<b>France métropolitaine</b>	<b>47%</b>	<b>23 243</b>	<b>35 037</b>	<b>9 691</b>	<b>9,1%</b>

16 248 foyers sont non imposables dans la région soit 46% des foyers, c'est un peu moins qu'au niveau national.

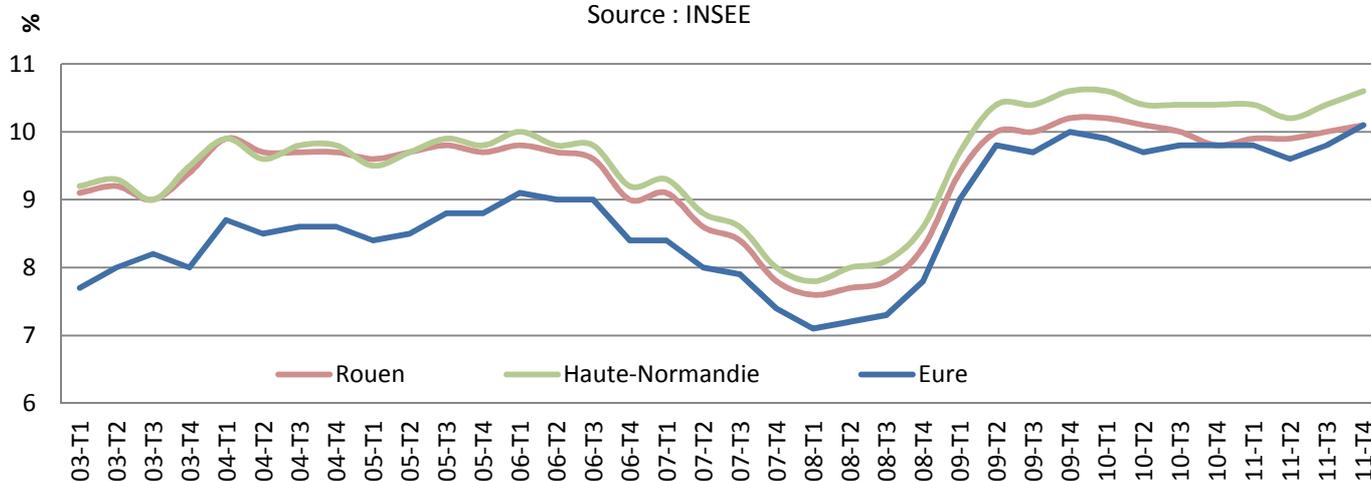
Les zones d'emploi de Dieppe, la Vallée de la Bresle et Pont-Audemer sont les territoires qui ont le plus fort taux de foyers non imposable. C'est sur ces mêmes territoires qu'on retrouve les revenus les plus bas.

Au 4<sup>ème</sup> trimestre 2011, le taux de chômage en Haute-Normandie est de 10,6%, un chiffre en légère hausse par rapport au 4<sup>ème</sup> trimestre 2010 (+0,2%).

Deux zones d'emploi sont plus touchées par le chômage : Le Havre (12,2%) et Vernon (11,4%).

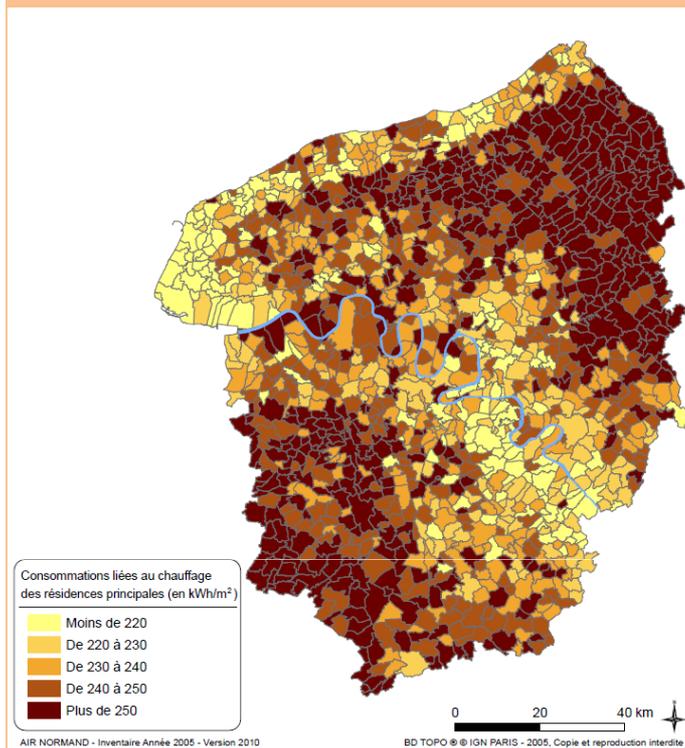
Evolution du taux de chômage depuis 2003

Source : INSEE

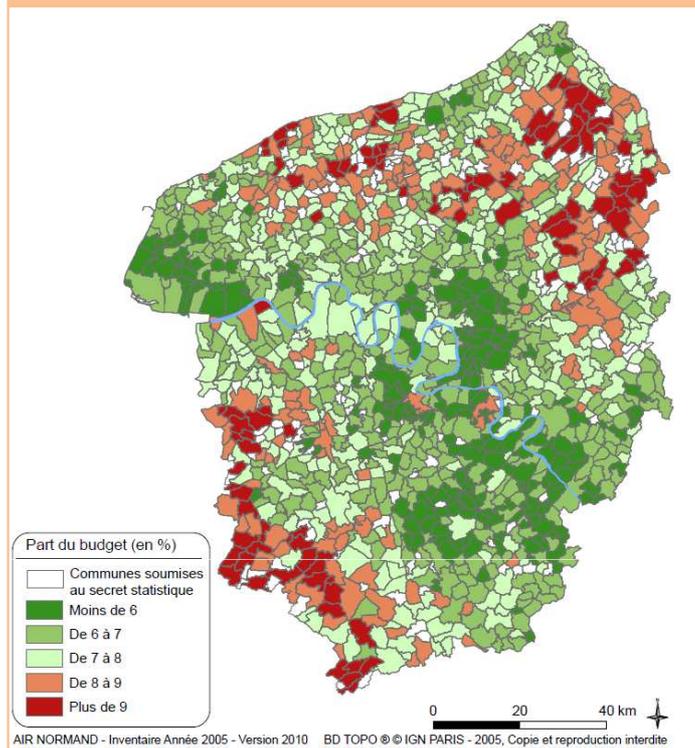


## D – Une approche de la précarité énergétique

**Carte 1 : Répartition de la consommation moyenne du chauffage des logements de la région en 2005 (résidences principales)**



**Carte 2: Part du budget alloué à l'énergie pour le logement dans les revenus fiscaux médians par ménage en 2005 (résidences principales)**



La consommation moyenne du parc régional liée au chauffage est de 233 kWh/m<sup>2</sup>/an habitable mais des disparités importantes existent entre les communes (carte n°1). De nombreuses communes rurales présentent des consommations moyennes au-delà de 250kWh/m<sup>2</sup> avec un maximum de 322kWh/m<sup>2</sup>/an.

Sur la carte n°2, il apparaît clairement que la part du budget des ménages allouée à l'énergie est plus conséquente en zone rurale et moins importante dans les grandes agglomérations. Pour une 100<sup>ème</sup> de communes, la part de l'énergie représente plus de 9% du budget total des ménages et sur 35 communes, cette part est supérieure ou égale à 10%.

Sur les deux cartes, on distingue deux grandes zones : Une zone de fortes consommations au nord est et au sud ouest et une zone de basses consommations le long des côtes et le long de la Seine.

Source : Observatoire climat énergie de Haute-Normandie d'après Air Normand



## E – Recensement des initiatives locales

### 1- Les plans climat-énergie territoriaux

#### Définition du plan climat territorial :

Le Plan Climat Energie Territorial (PCET) est un projet territorial de développement durable dont la finalité première est la lutte contre le **changement climatique**.

Institué par le Plan Climat national et repris par la loi Grenelle 1 et le projet de loi Grenelle 2, il constitue un cadre d'engagement pour le territoire.

Le PCET vise deux objectifs :

- Limiter l'impact du territoire sur le climat en réduisant les émissions de gaz à effet de serre (GES) dans la perspective du facteur 4 (diviser par 4 ces émissions d'ici 2050) ;
- Réduire la vulnérabilité du territoire puisqu'il est désormais établi que les impacts du changement climatique ne pourront plus être intégralement évités.

Le PCET se limite au territoire qui l'engage et vise tous types d'activités générant des gaz à effet de serre.

Sa mise en place suit un processus d'amélioration continue qui se décline en 4 grandes étapes :

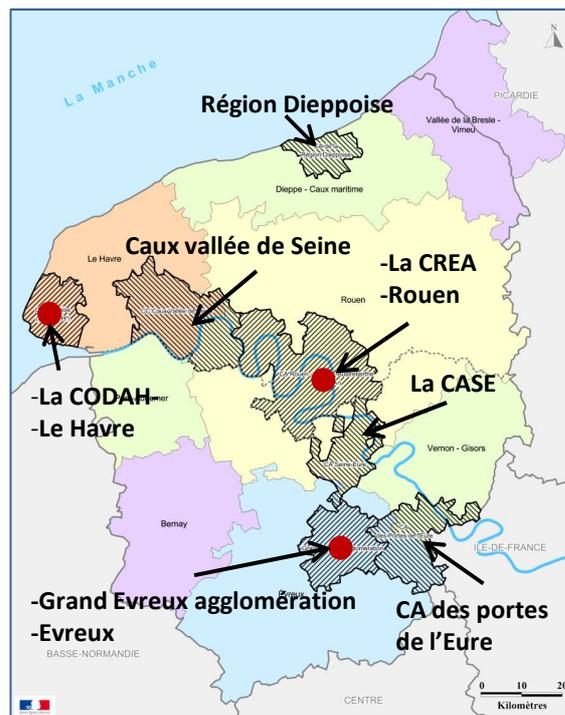
- Etape 1 : Préfigurer
- Etape 2 : Diagnostiquer et mobiliser
- Etape 3 : Construire le PCET
- Etape 4 : Mettre en œuvre le PCET

(Source : Centre de ressource des PCET)

#### **13 Plans Climat-Energie Territoriaux (PCET) commencés en Haute-Normandie**

Liste des territoires qui ont d'ores et déjà initié un PCET :

- Région Haute-Normandie
- Département Seine-Maritime
- Département de l'Eure
- Communauté d'agglomération de Rouen – Elbeuf – Austreberthe (CREA)
- Communauté d'agglomération de Dieppe
- Communauté de communes Caux Vallée de Seine
- Communauté de l'agglomération Havraise (CODAH)
- Communauté d'agglomération des Portes de l'Eure (CASE)
- Communauté d'agglomération Seine-Eure
- Grand Evreux agglomération
- La Ville d'Evreux
- La ville de Rouen
- La ville du Havre





## E – Recensement des initiatives locales

### 2- Les équipements EnR

#### Les principaux équipements techniques et EnR intéressant le bâtiment

Liste des équipements techniques et Energies renouvelables que l'on peut retrouver liés au bâtiments en Haute-Normandie :

Principaux équipements intéressant le Bâtiment			
Solaire Thermique	Panneaux solaires thermiques	Chauffe-eau solaire individuel (CESI)	
		Système solaire combiné chauffage et eau chaude	Plancher solaire direct
			Autres systèmes combinés
		Chauffe-eau solaire collectif	Chauffe-eau solaire collectif avec appoint individualisé
			Chauffe-eau solaire collectif individualisé
Chauffage de l'eau des piscines			
Solaire photovoltaïque	Panneaux solaires photovoltaïques	Onduleurs	Installations électriques
Vent	Petit Eolien	Onduleurs	Installations électriques
Bois (Biomasse sèche)	Chauffage domestique bois	Cheminée à foyer ouvert	
		Poêle à buches	
		Insert/foyer fermé	
		Chaudière à buches	Chaudières à combustion montante
			Chaudières à combustion horizontale
			Chaudières à combustion inversée
	Chaudière à plaquettes ou granulés	Chaudières turbo	
	Chaufferies industrielles et collectives	Chaudière urbaine	
		Chaudière à plaquettes ou granulés	
		Cuisinières	
Biogaz (Biomasse humide)	Production de chaleur	Chaudière	
		Four	
		Conversion en gaz naturel et injection dans le réseau public	
	Production électrique	Moteur à gaz	
Géothermie / Aérothermie	Pompes à chaleur Géothermiques	Modèle Sol / Sol	Plancher chauffant basse température Radiateurs basse température Ventilo-convecteurs à eau Ventilo-convecteurs à détente directe
		Modèle Sol / Eau	
		Modèle Eau glycolée / Eau	
		Modèle Eau / Eau	
	Pompes à chaleur Aérothermiques	Modèle Air extérieur / Eau	
		Modèle Air extérieur / Air	
		Modèle Air extrait / Air	



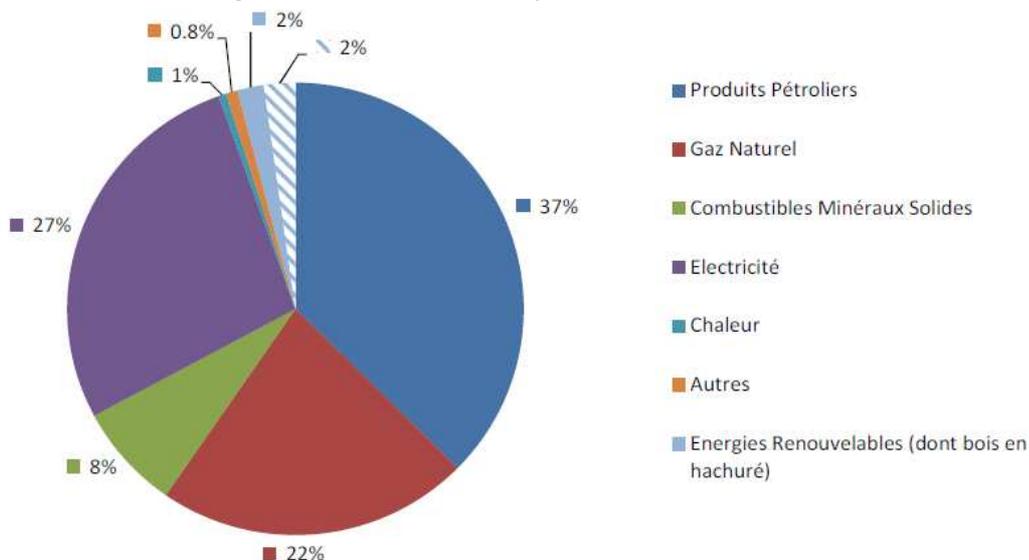
## E – Recensement des initiatives locales

### 2- Les équipements EnR

Parmi ces équipements,

#### Répartition des consommations par type d'énergie primaire tous secteurs d'activité confondus

Source : Observatoire climat énergie Haute-Normandie d'après Air Normand – inventaire 2005, version 2010



En Haute-Normandie, les produits pétroliers (fioul domestique, fioul lourd, GPL...) sont majoritairement utilisés, viennent ensuite l'électricité (27%) et le gaz naturel (22%). La part des énergies renouvelables représente 4% de l'énergie consommée au niveau régional, dont 2% de bois et assimilés.

En terme d'activité, ce sont les secteurs de l'industrie et de la production d'énergie qui consomment le plus d'énergie primaire (62%). Le parc de bâtiments tertiaires et résidentiels consomme, quant à lui, 28% de l'énergie régionale.

#### ✓ Bilan de la production d'énergie solaire photovoltaïque :

	Totalité des installations		dont installations de puissance < ou = 3kW	
	nombre	puissance (MW)	nombre	puissance (MW)
Eure	1 587	9	1 423	4
Seine-Maritime	1 897	7	1 772	4
<b>Haute-Normandie</b>	<b>3 484</b>	<b>16</b>	<b>3 195</b>	<b>8</b>
France Métropolitaine	230 950	2 213	207 761	548

Source : SOeS d'après ERDF, RTE, SEI et principales ELD au 30/09/2011

Avec 3 484 installations solaires photovoltaïques, la Haute-Normandie se classe numéro 18 sur les 22 régions métropolitaines au 30 septembre 2011 et fournit une puissance de 16MW. 92% de ces installations sont de petite taille et d'une puissance inférieure à 3kW (90% en France).

En Haute-Normandie, 50% de la puissance totale des installations photovoltaïques est produite par 8% des installations. En France, 75% de la puissance totale des installations photovoltaïques est produite par 10% des installations. La Haute-Normandie se caractérise donc par un plus grand nombre de petites installations.



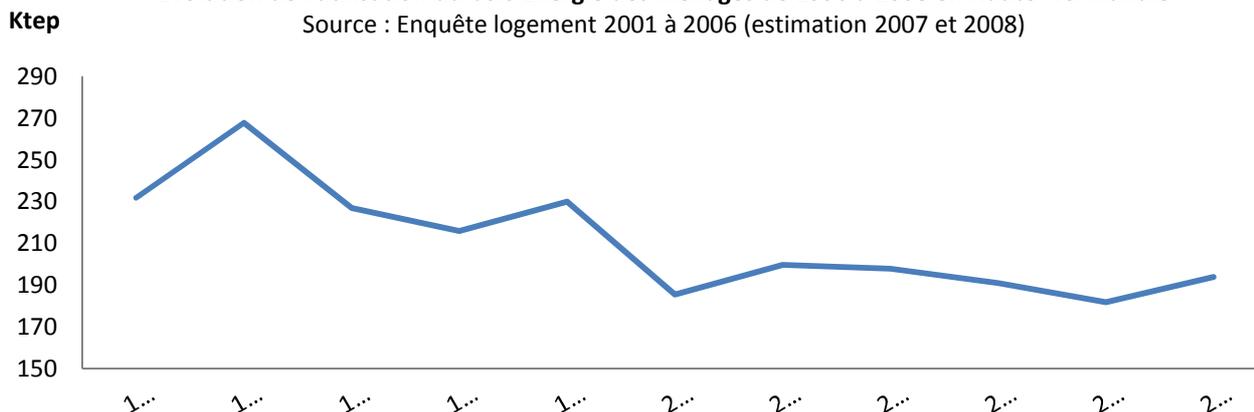
## E – Recensement des initiatives locales

### 2- Les équipements EnR

#### ✓ Le bois en Haute-Normandie et son utilisation en bois –énergie :

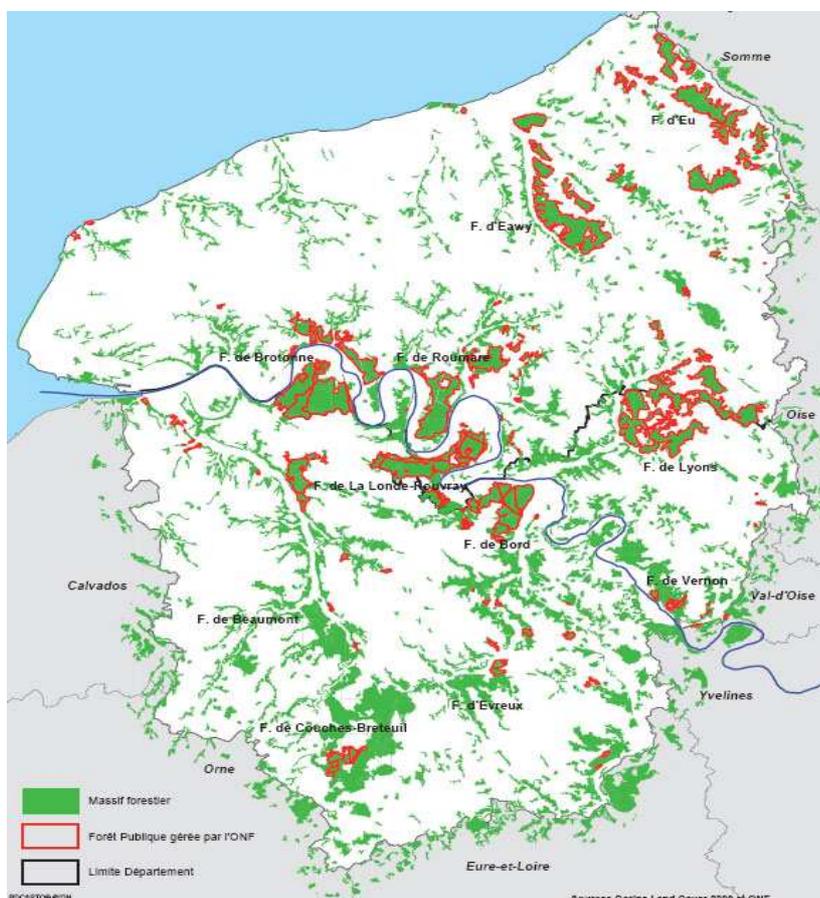
Evolution de l'utilisation du bois Energie des ménages de 1990 à 2008 en Haute-Normandie

Source : Enquête logement 2001 à 2006 (estimation 2007 et 2008)



#### Les massifs forestiers en Haute-Normandie

Source : Corine Land Cover 2006 et ONF



▪ On observe, depuis 20 ans, une nette diminution des consommations en bois énergie dans les ménages de Haute-Normandie passant de 232 Ktep en 1990 à 194 Ktep en 2008.

▪ D'après l'ADEME, un foyer sur deux est équipé en appareils divisés. Cependant on estime à 10 000 le nombre d'équipements indépendants vétustes, peu performants et relativement polluants qui mériteraient d'être remplacé.



## E – Recensement des initiatives locales

### 3- Autres initiatives locales

#### L'appel à Projet PREBAT

Source : Région Haute-Normandie

PREBAT (Programme de Recherche et d'Expérimentation sur l'Energie dans le Bâtiment), lancé en 2004 par l'Etat, vise à expérimenter et à présenter des solutions nouvelles améliorant l'efficacité énergétique des bâtiments.

Objectif : La rénovation de bâtiments avec une performance énergétique proche de celle des bâtiments neufs. Une consommation énergétique pour le chauffage, l'eau chaude, le renouvellement d'air et le confort d'été inférieure à 80 kWh/m<sup>2</sup> et un temps de retour sur investissement inférieur à 15 ans.



#### Bilan PREBAT :

- 3 ans : durée de PREBAT Haute-Normandie 2009
- 84 dossiers déposés dont 60 projets neufs et 24 rénovations ;
- 29 projets dans l'Eure et 55 en Seine-Maritime.
- 17 lauréats, dont 10 projets sont au stade de l'étude et 7 pour lesquels les travaux ont débuté.
- 6 projets dans le domaine tertiaire
- 6 projets d'habitat collectif
- 5 projets d'habitat individuel
- 7 partenaires accompagnent le projet : l'Ademe, l'Etat, la Région Haute-Normandie, le Département de Seine-Maritime, le Département de l'Eure, l'ANAH, le FEDER



## E – Recensement des initiatives locales

### 3- Autres initiatives locales

#### L'appel à Projet Energie de la région Haute-Normandie

Source : Région Haute-Normandie

**Objectif : Encourager la création d'activités nouvelles et de nouveaux projets de recherche et de développement sur le territoire haut-normand.**

Doté de 150 millions d'euros, l'appel à projets Energies a pour vocation de soutenir les projets et investissements des acteurs économiques qui s'implantent, innovent et développent une activité dans le secteur des énergies en Haute-Normandie. Il comporte également un volet destiné à favoriser les économies d'énergies dans les bâtiments publics et privés ainsi que chez les particuliers.

L'ambition de l'appel à projets est à la fois économique, sociale, environnementale et technologique. La priorité est d'attirer en Haute-Normandie de nouvelles entreprises, de susciter l'organisation de nouvelles filières industrielles et de créer de nouveaux emplois. L'enjeu est aussi d'aider les entreprises existantes à adapter leur outil de production et à former leurs salariés.

Autres enjeux importants : soutenir la recherche et l'innovation et encourager la production de sources d'énergies alternatives afin de substituer progressivement les énergies renouvelables (éolien, biomasse, solaire, géothermie...) aux énergies fossiles partout où cela est possible : dans l'industrie, dans les édifices publics, dans l'habitat, dans les transports...

**Lancé en 2011, 46 projets ont déjà pu être aidé par la région Haute-Normandie dont 19 intéressant le bâtiment :**

- Maison de l'emploi et de la formation de Dieppe : « Déployer un corpus de 12 fiches action auprès des entreprises intervenant dans le marché du neuf et de la rénovation »
- ALTIX, Bonsecours : « Réalisation d'un projet immobilier conforme aux objectifs de la RT 2012 »
- CEMATERRE, Oudalle : « Développement d'un nouvel éco-matériaux innovant »
- BERTRAM, Le Bocasse : « Mise en place d'une chaudière ENR »
- BOUT DU CAULE, Le Caule Saint Beuve : « Mise ne place de 2 chaudières ENR (lin) »
- ABSCIA, Le Grand-Quevilly : « Construction de bureaux BBC à Saint-Jean-du-Cardonnay »
- PEG, Denestanville : « Complexe textile pour le parement et l'isolation extérieure des bâtiments »
- Application thermique énergétique, Bec de Mortagne : « Développement d'une machine de production d'eau chaude sanitaire à partir des calories puisées dans les eaux usées »
- SILOGE, Cormeilles : « Réhabilitation de 7 logements collectifs »
- LOGEAL immobilière, Notre-Dame-de-Gravenchon : « Réhabilitation de 24 logements et bureaux de l'ancienne maison de retraite »
- SA HLM Rurale de l'Eure, Gisors : « Réhabilitation de 3 bâtiments et leur branchement sur un même chaufferie »
- SA HLM Rurale de l'Eure, Gisors : « Réhabilitation de l'immeuble de la gare comportant 33 logements.
- Commune de Condé-sur-Iton, Condé sur Iton : « Réhabilitation d'un logement communal de type T3 dans une ancienne école »
- Commune de Gasny, Gasny : « Réhabilitation énergétique du pavillon Mesnil Roux »
- Commune du Houllme, Le Houllme : « Construction d'un groupe scolaire primaire de 11 classes pouvant accueillir 330 élèves »
- Ville de Saint-Saëns, Saint-Saëns : « Réhabilitation et mise aux normes du club des aînés »
- Syndicat du collège Guillaume Le Conquérant de Saint-Saëns, Saint-Saëns : « réhabilitation et mise aux normes techniques du gymnase de Val Boulogne »
- Université de Rouen, Mont-Saint-Aignan : « Réhabilitation du bâtiment n°4, situé sur le campus afin d'y implanter l'ensemble des services à l'étudiant sous la forme d'un guichet unique »
- AREF BTP HN, Rouen : « Action collective : formation pour préparer les entreprises à la nouvelle réglementation thermique RT 2012 »



### Le chèque énergie pour les particuliers en 2011

Substitution des aides de la région à l'acquisition de chauffe-eau solaire, panneaux photovoltaïques ou poêles à bois par le **chèque Energie** qui se décompose en deux parties :

- **Les chèques énergie-audits** : Il permet aux particulier la réalisation d'un audit énergétique de leur maison par un bureau d'études conventionné. L'aide de la Région s'élève à 400 € sur un coût de 650 €. En analysant la performance du logement et en identifiant les travaux prioritaires à engager, cet audit doit aider à améliorer le confort thermique du logement et à faire baisser la facture d'énergie. La réalisation de cet audit est un préalable indispensable pour pouvoir bénéficier ensuite du chèque Energies Travaux.
- **Le chèque énergie-travaux** : Il permet de financer les travaux recommandés par le bureau d'étude lors de l'audit. La priorité est donnée à l'amélioration de performances énergétiques du logement, donc à l'isolation. Les travaux devront être exécutés par des professionnels ayant suivi des formations aux économies d'énergie, type Qualibat.

Le chèque Energies s'adresse aux propriétaires de maison individuelle (résidence principale) située en Haute-Normandie et construite depuis plus de dix ans. Le revenu de référence du foyer au titre de l'année 2010 doit être inférieur ou égal à 45 000 €.

Barèmes d'intervention modifiés à partir du 30 mars 2012 :

- Isolation des murs par l'extérieur : 50 €/m<sup>2</sup>
- Isolation des murs par l'intérieur : 12€/m<sup>2</sup>
- Isolation des combles : 10 €/m<sup>2</sup>
- Isolation de la toiture : 32 €/m<sup>2</sup>
- Isolation des plancher bas : 10€/m<sup>2</sup>
- Remplacement des portes, fenêtres, portes fenêtre de toit : 100 €/m<sup>2</sup>
- Ventilation mécanique contrôlée : 500€
- Chaudière à condensation : 1500€
- Chaudière bois : 2100€
- Poêle à bois : 380€
- Chauffe Eau Solaire Individuel : 1500€



### **Plan d'action de la maison de l'emploi et de la Formation de Dieppe**

**Initié par le Ministère de l'écologie et porté par l'ADEME et Alliance Villes Emploi, le projet « Maison de l'emploi et Développement Durable » a pour but de soutenir et accompagner les acteurs locaux du secteur du bâtiment face à l'évolution des réglementations en termes de développement durable et d'efficacité énergétique des bâtiments.**

A son échelle, la maison de l'emploi et de la formation du bassin Dieppois a établi un plan d'actions suite au diagnostic réalisé par la Cellule Economique Régionale de Haute-Normandie.

Le plan d'action se décline en 12 actions :

- Créer des modules de formation intégrant les enjeux du développement durable dans la construction
- Réaliser un livret décrivant les métiers et recensant les formations en Seine-Maritime
- Mettre sur pied des réunions d'information et des visites de chantier
- Organiser un forum des métiers du bâtiment et développement durable sur le bassin dieppois
- Programmer des journées d'information (conférence sur l'usage du bois, visite de chantier, etc...)
- Faire de la maison de l'emploi et de ses permanences des espaces ressources
- Réaliser un site portail dédié au bâtiment, rassemblant tous les liens des sites spécialisés
- Créer un réseau de travailleurs sociaux et leur apporter les outils nécessaires pour se former
- Initier des échanges et favoriser la création d'un lien social entre les habitants
- Constituer un inventaire des projets du territoire et réunir les professionnels du secteur
- Réaliser une vidéo de témoignages de professionnels, insistant sur les nouvelles normes
- Accompagner les chefs d'entreprises et des repreneurs d'une vingtaine d'entreprises sur 2ans.



**Le programme PRAXIBAT**  
**Source : ADEME Haute-Normandie**

**Objectif : Mobiliser les professionnels du bâtiment, renforcer leurs professionnalisation pour construire des maisons individuelles répondant aux objectifs de la nouvelle réglementation thermique (RT 2012).**

Le programme a été initié en 2009 avec la mobilisation des partenaires et la sélection des établissements suite à un état des lieux des plateformes techniques pédagogiques existantes. Deux scénarios ont été élaborés dans une logique de mutualisation des moyens en ciblant aussi bien les apprenants en formation initiale que ceux en formation continue.

Dans les 20 établissements recensés par l'étude, on compte 52 plateformes. L'objectif ensuite est de sélectionner les plateformes qui pourront bénéficier de travaux de mise à niveau subventionnés dans le cadre de PRAXIBAT par l'ADEME et la Région Haute-Normandie.

**7 domaines de performance sont concernés prioritairement :**

- Performance énergétique de l'enveloppe/étanchéité à l'air
- Ventilation
- Eclairage performant
- Chauffage au bois
- Solaire thermique
- Solaire Photovoltaïque
- Pompes à chaleur



### **Création de « Energie Haute-Normandie »**

Energies Haute-Normandie est une association créée en 2009 à l'initiative d'entreprises, de l'Etat et du Conseil Régional pour répondre aux défis énergétiques régionaux.

**Objectif :** Son rôle est d'accompagner les porteurs de projet, de promouvoir les métiers de l'Énergie et de valoriser l'excellence technologique et les talents.

**Le programme EPEE 2020 :**

Le programme EPEE 2020 permet aux entrepreneurs d'améliorer l'efficacité énergétique de leurs procédés et de leurs bâtiments, et donc réduire leurs dépenses et valoriser ainsi leur image.

**Le projet WIN :**

WIN est un projet pilote qui verra l'installation des premières éoliennes offshore en Haute Normandie dès 2013.

Il vise à accompagner cette nouvelle énergie renouvelable dans le paysage français et former aux futurs emplois dans le domaine de l'éolien offshore plus généralement en Normandie. 10000 emplois sont prévus dans cette filière pour les cinq premiers sites français.

### **Liste des études réalisées en Haute-Normandie en lien avec le secteur du bâtiment (cf. liste détaillée en Annexe 5)**

« Etude prospective sur les besoins d'adaptation structurelle de la filière du bâtiment à la mise en œuvre du Grenelle de l'Environnement à l'Horizon 2020 en Haute-Normandie »

« Etude des potentialités de développement des éco-matériaux et de leurs usages dans le bâtiment en Haute-Normandie »

« Etude sur l'efficacité énergétique des bâtiments résidentiels en Haute-Normandie, en vue de l'élaboration du SRCAE »

« Evaluation des gisement d'économies d'énergie du secteur tertiaire en Haute-Normandie »

« Recensement et état des lieux des plates-formes techniques pédagogiques des métiers du bâtiment sur la région Haute Normandie »

« De l'analyse des marchés de la Construction Durable (performance énergétique et qualité environnementale) au diagnostic de la montée en compétence dans les métiers du Bâtiment et des ENR à l'horizon 2014»

« Diagnostic activité – emploi - formation lié aux métiers de la croissance verte dans le bâtiment sur le territoire Haut-Normand»

« Etat des lieux de l'offre de formation « construction durable »

« Baromètre de la construction durable en Haute-Normandie »

« Tableau de bord prospectif du bâtiment et des travaux publics en Haute-Normandie »



## II- L'évolution des marchés du Bâtiment en lien avec la croissance verte en Haute-Normandie



I. Données de  
cadrage

II. L'évolution des  
marchés du  
Bâtiment et des  
ENR

III. Emploi dans le  
Bâtiment et les  
ENR

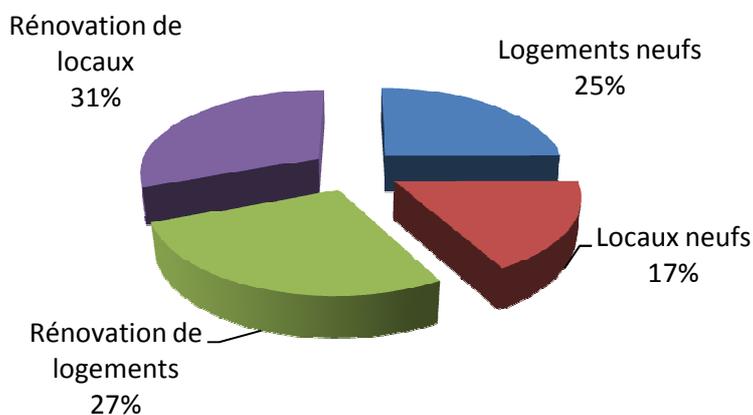
IV. La formation:  
Eco-construction /  
Eco-rénovation /  
ENR

V. Conclusion:  
Prospective  
La relation Marché /  
Emploi / Formation

## II- L'évolution des marchés du Bâtiment et des ENR en Haute-Normandie

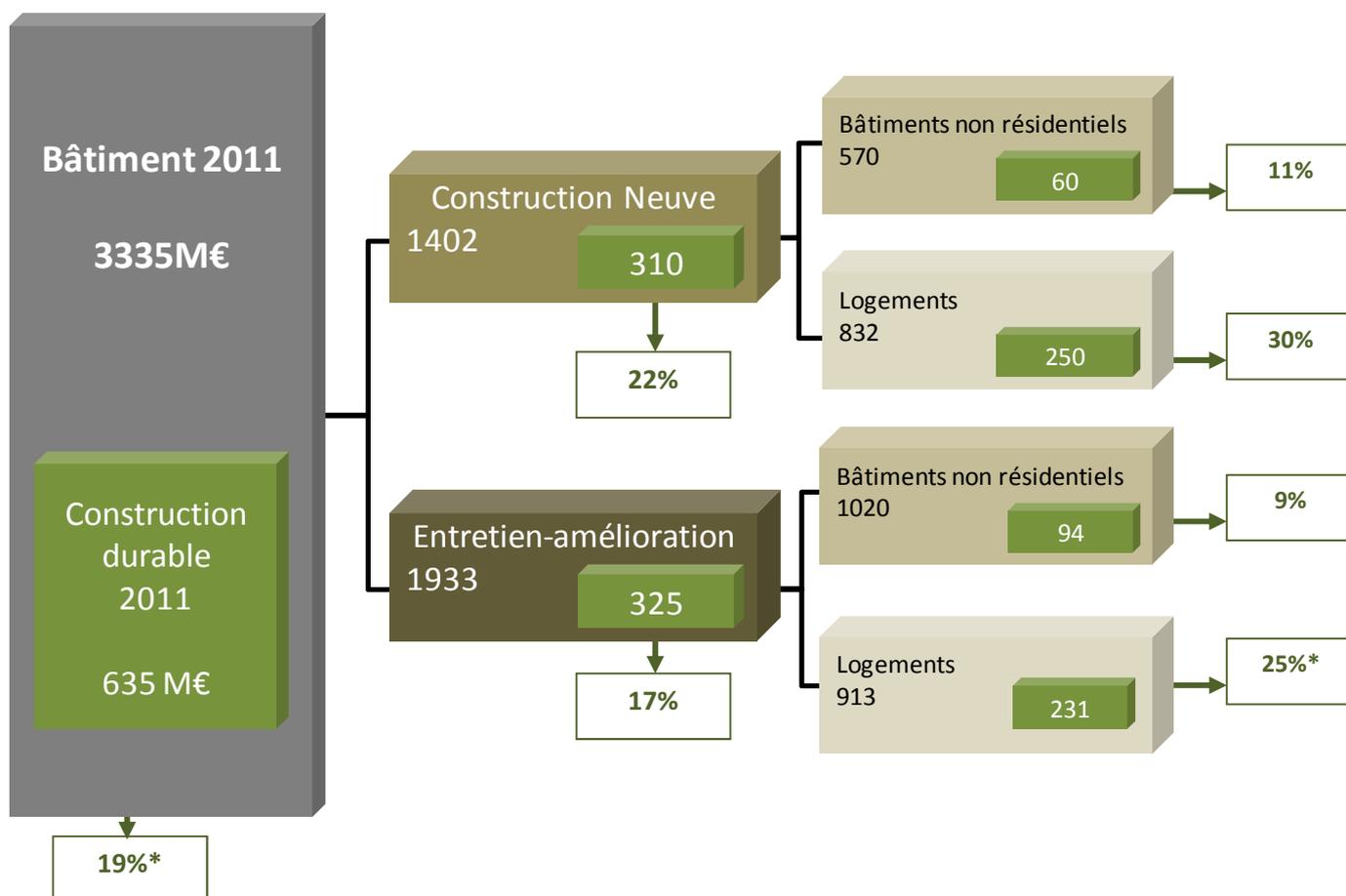
2012

### A – Quels impacts sur le chiffre d'affaires des entreprises du bâtiment ? 1. Structure du chiffre d'affaires des entreprises en Haute-Normandie



#### Répartition du chiffre d'affaires « construction durables des entreprises du bâtiment en 2011 en Haute-Normandie

Source : Estimation CERHN construction (à partir de l'enquête CERHN février 2012)



### A – Quels impacts sur le chiffre d'affaires des entreprises du bâtiment? 2. Les marchés de la rénovation énergétique des logements

L'Observatoire Permanent de l'amélioration Énergétique du logement (OPEN), initié en 2006 par l'ADEME, permet de suivre, au niveau national, l'évolution des marchés de la rénovation énergétique des logements, ainsi que l'impact des différentes mesures issues notamment du Grenelle de l'environnement.

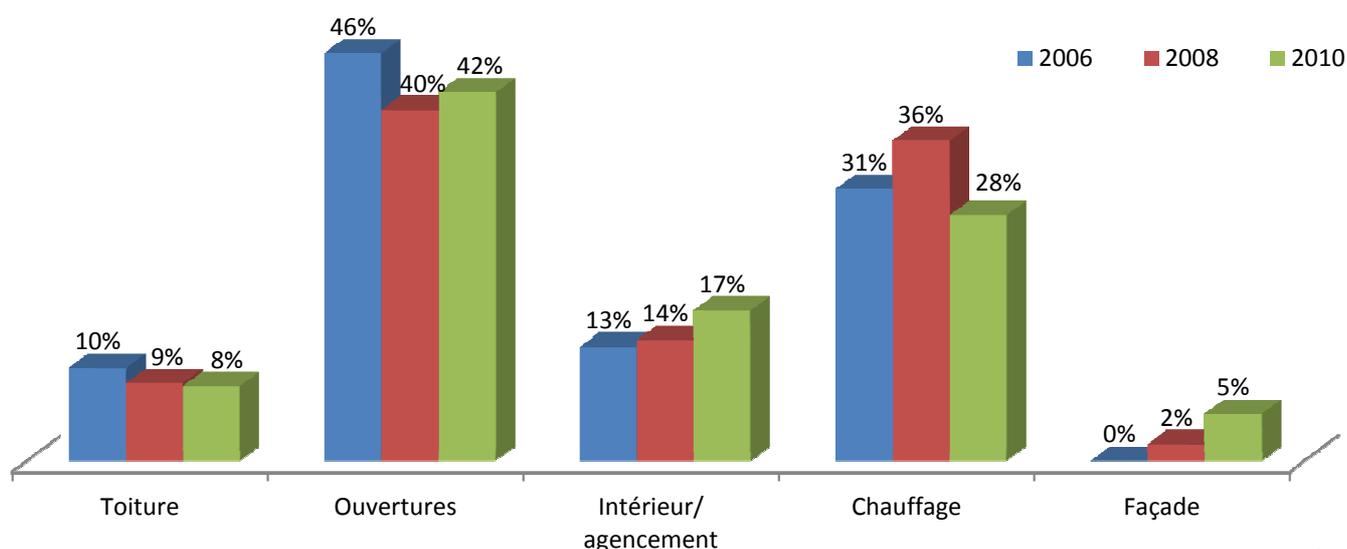
L'étude s'intéresse à cinq types de travaux:

- ✓ **Toiture** : charpente, couverture, étanchéité de terrasse.
- ✓ **Intérieur** : cloison, Isolation, plâtrerie, chape, plafond.
- ✓ **Ouvertures** : portes, portail, fenêtre, store, volet, véranda.
- ✓ **Chauffage** : eau chaude, chauffe eau solaire, ventilation, climatisation, chaudière (normal, bois, biomasse...), pompe à chaleur.
- ✓ **Façade** : ravalement, crépis, bardage, isolation de façade.

Entre 2006 et 2008, les dépenses en travaux performants augmentent de +18% puis diminuent de -5% entre 2008 et 2010. On observe également une hausse des dépenses en travaux en faveur de l'isolation des parois opaques (murs intérieurs et façades).

#### Evolution de la part de marché par poste dans les dépenses de travaux avec performance énergétique:

(source : Etude OPEN, campagnes 2006, 2008, 2010)



## II- L'évolution des marchés du Bâtiment et des ENR en Haute-Normandie

2012

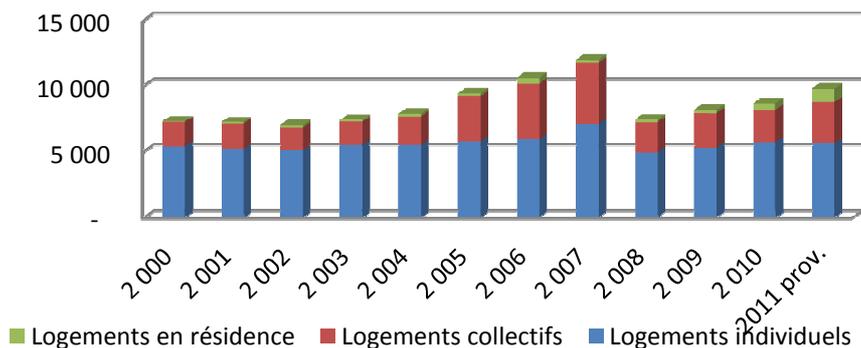
### B - Les marchés de la construction neuve

#### 1. La construction de logements

#### 9 780 logements mis en chantiers en 2011 en Haute-Normandie

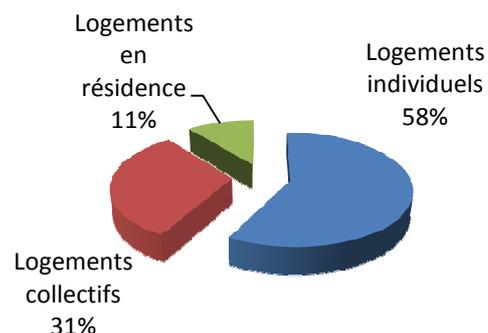
Evolution du nombre de logements commencés par type en Haute-Normandie entre 2000 et 2011

Source : Sit@del2



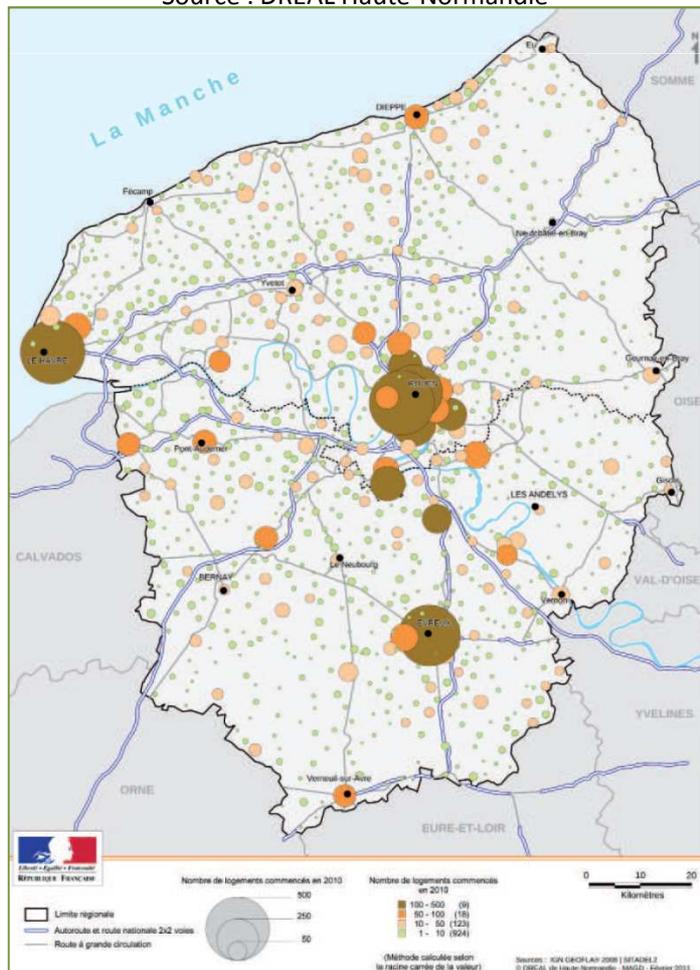
Répartition des logements en 2011 par type en Haute-Normandie

Source : Sit@del 2



Nombre de logements commencés par commune en Haute-Normandie en 2010

Source : DREAL Haute-Normandie



Une hausse des mises en chantiers entre 2010 et 2011 (+15%), en Haute-Normandie, plus faible qu'au niveau national (+20%).

La majorité des logements commencés en 2011 sont les logements individuels (58%) alors qu'au niveau national c'est la construction de logements collectifs (collectifs + résidences) qui domine (51%).

La carte ci-contre montre le poids des grandes agglomérations et autres centres urbains de moindre importance dans la construction de logements.

L'Est de la Seine-Maritime se caractérise par une désaffection relative en matière de construction de logements. Le même constat s'impose pour le sud de l'Eure.



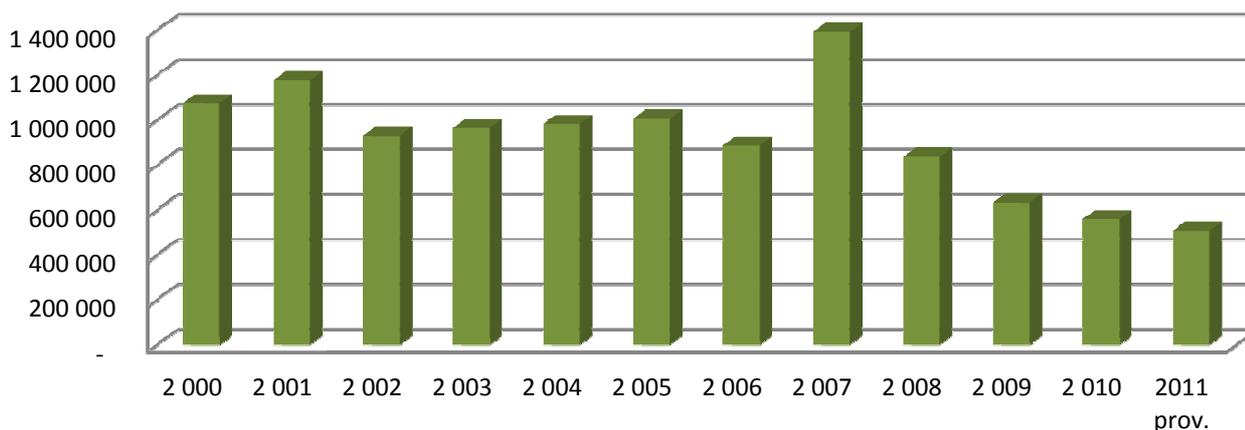
### B - Les marchés de la construction neuve

#### 2. La construction de locaux

### 508 311 m<sup>2</sup> de locaux mis en chantier entre en 2011 en Haute-Normandie

Evolution des surfaces de locaux commencés en Haute-Normandie entre 2000 et 2011

Source : Sit@del 2

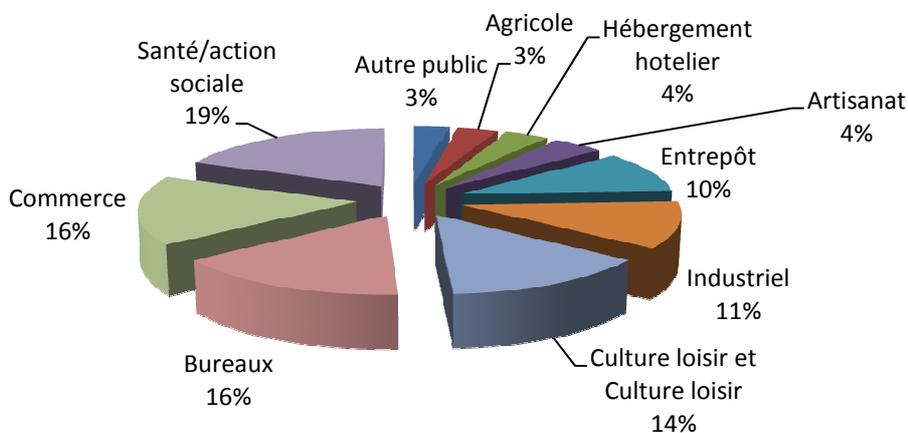


La baisse du nombre de mises en chantier de locaux en Haute-Normandie initiée en 2008 se poursuit en 2011 (-10% par rapport à 2010). En revanche, au niveau national, ce chiffre est en augmentation (+21%).

La moitié du parc de locaux est constitué de locaux publics de santé/action social, de commerces et de bureaux.

Répartition des surfaces de locaux commencés en 2009 par type en Haute-Normandie en 2001

Source : Sit@del 2



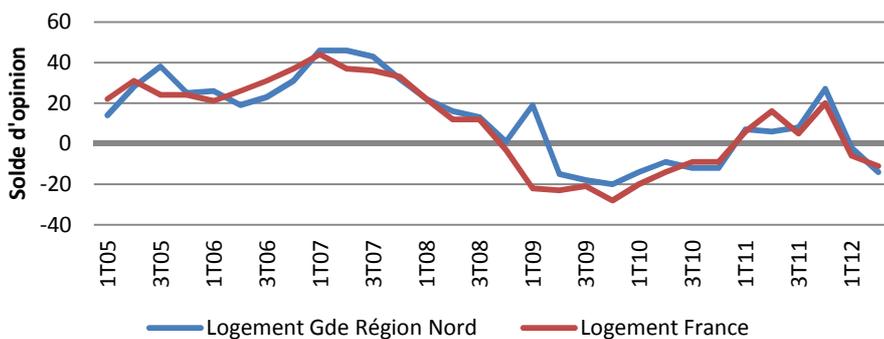
## II- L'évolution des marchés du Bâtiment et des ENR en Haute-Normandie

2012

### C – L'entretien – rénovation

#### 1. Le baromètre de l'entretien-rénovation

Evolution de l'activité Entretien Rénovation  
Logement

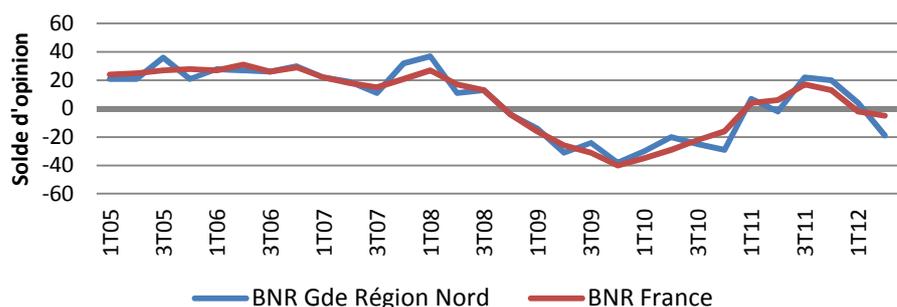


On constate un redressement de l'activité de l'entretien des logements depuis le début 2010, après avoir connu une dégradation sensible depuis le 3<sup>ème</sup> trimestre 2007.

Depuis T4 2011, le solde d'opinion est de nouveau en baisse.

On constate un redressement de l'activité de l'entretien des BNR depuis le début 2010, après avoir connu une dégradation sensible depuis le 1<sup>er</sup> trimestre 2008. Une nouvelle dégradation est cependant observée depuis début 2012.

Evolution de l'activité Entretien Rénovation  
Bâtiments Non Résidentiels



#### Qu'est-ce que le baromètre de l'entretien – rénovation du Bâtiment ?

Le baromètre a pour vocation de suivre trimestriellement l'évolution de l'activité des entreprises du bâtiment en travaux d'entretien – rénovation de logements et de bâtiments non résidentiels (l'autoproduction est donc exclue).

Il est réalisé à partir d'un échantillon de 1 070 entreprises sur l'ensemble de la France. Cet échantillon regroupe des entreprises du bâtiment, artisans, PME et grandes entreprises. Il tient compte de trois niveaux de stratification : taille d'entreprise, région et corps de métiers.

La Haute-Normandie est incluse dans la « grande région Nord » qui incorpore la Basse Normandie, la Haute-Normandie et le Nord Pas de Calais.

Il s'agit des moyennes dans l'échantillon des évolutions de l'activité entretien – rénovation de logements et de bâtiments non résidentiels par rapport au même trimestre de l'année précédente, pondérées par la taille des entreprises.

Les données présentées ici sont des soldes d'opinions c'est-à-dire le pourcentage d'entreprises déclarant une activité à la hausse par rapport à la même période de l'année précédent - pourcentage d'entreprises déclarant une activité à la baisse.

Les courbes qui en résultent, ne traduisent pas une mesure statistique, mais bien une situation appréciée par les chefs d'entreprises au moment de l'entretien, à propos de l'activité du trimestre écoulé par rapport au même trimestre de l'année précédente.

### C – L'entretien –rénovation

#### 2. Les dispositifs incitatifs

##### 2.1 L'éco-PTZ :

*L'éco-prêt à taux zéro:*

- Il permet de financer les travaux d'économies d'énergie et les éventuels frais induits par ces travaux afin de rendre le logement plus économe en énergie, plus confortable et moins émetteur de gaz à effet de serre.
- Il est entré en application le 1er mars 2009 et prendra fin le 31 Décembre 2013.
- Conditions d'attribution:
  - ✓ être propriétaire, occupant ou bailleur
  - ✓ le logement doit être une résidence principale construite avant le 1er janvier 1990.
  - ✓ en copropriété, chaque copropriétaire peut faire individuellement une demande d'éco-prêt à taux zéro pour les travaux réalisés par la copropriété. Mais cette démarche n'est possible qu'une fois par logement.
  - ✓ les travaux doivent être menés par des professionnels pour le compte du demandeur.

*Les travaux à effectuer pour en bénéficier doivent correspondre a minima a un des ces trois titres :*

- « Bouquet de travaux » d'économie d'énergie (au moins deux types de travaux : toiture, murs extérieurs, fenêtres, porte, chauffage, etc.)
- Atteindre un niveau de « performance énergétique globale » minimale du logement
- Réhabilitation d'un système d'assainissement non collectif par des dispositifs ne consommant pas d'énergie.

*Création d'un éco-PTZ collectif pour les copropriétés*

*L'assemblée a voté vendredi 2 décembre 2011 un amendement gouvernemental au projet de loi de finances rectificative pour 2011 qui crée pour l'année 2012 un « éco-PTZ collectif » ouvert aux syndicats de copropriétaires pour financer les travaux d'économie d'énergie sur les parties communes de la copropriété ou les travaux d'intérêt collectif sur les parties privatives. Cette mesure pourra s'appliquer depuis le 1er avril 2012 aux offres de prêt émises. Il est prévu qu'un copropriétaire participant à un éco-prêt collectif puisse demander un éco-prêt complémentaire pour financer les travaux qu'il souhaiterait effectuer pour son seul logement en complément des travaux votés par la copropriété.*

*Il ne pourra être adopté qu'un seul éco-prêt par copropriété.*

#### 1268 éco-PTZ ont été accordés en 2011 en Haute-Normandie

Au total, 5 246 Eco-PTZ ont été distribués en Haute-Normandie depuis le début du dispositif, soit environ 1 750 éco-PTZ par an.

Rappelons que le nombre de logement éligible à l'éco-PTZ est d'un peu plus de 650 000.

Source SGFGAS en 2011	Haute-Normandie	Eure	Seine-Maritime	France Métropolitaine	Rang HN/ France
Nombre d'éco-PTZ	1 268	507	761	40 604	14
Montant total des travaux (€)	24 365 888	9 407 385	14 958 977	796 163 232	15
Montant total prêté (€)	20 807 880	7 715 019	13 093 005	689 658 940	16
Montant moyen des travaux (€)	19 216	18 555	19 657	19 608	11
Montant moyen prêté (€)	16 410	15 217	17 205	16 985	16

## II- L'évolution des marchés du Bâtiment et des ENR en Haute-Normandie

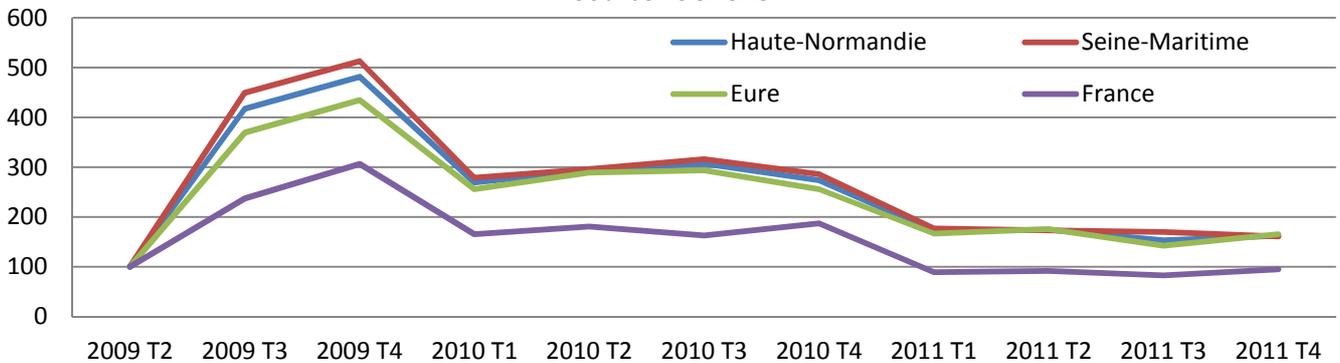
2012

### C – L'entretien – rénovation

#### 2. Les dispositifs incitatifs

Evolution du nombre d'éco-PTZ accordés en base 100 à fin 2011

Source : SGFGAS

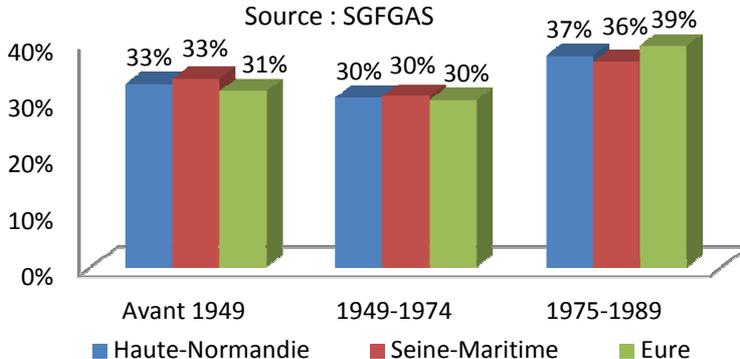


Après des débuts fulgurants, le nombre d'éco-PTZ a brutalement chuté au T1 2010 pour remonter légèrement au T3 2010 et diminuer à nouveau début 2011 avant de se stabiliser sur les 3 derniers trimestres de 2011. La dernière baisse observée à T1 2011 s'explique par la suppression du cumul possible de cette aide avec celle des crédits d'impôt (cumul qui sera rétabli en 2012 sous condition de ressource).

Toutes proportions gardées, la Haute-Normandie reste tout de même plus dynamique que la moyenne nationale même si l'écart entre les deux tend à se réduire.

Répartition des éco-PTZ accordés en 2011 par ancienneté des logements concernés

Source : SGFGAS

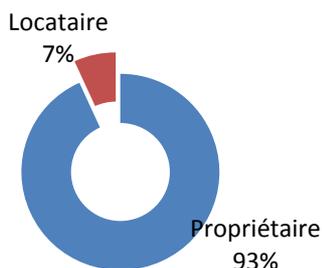


Parmi les logements ayant bénéficié d'un éco-PTZ en Haute-Normandie :

- 2/3 ont plus de 35 ans
- 93% sont accordés à des propriétaires
- 95% sont accordés pour des maisons individuelles.

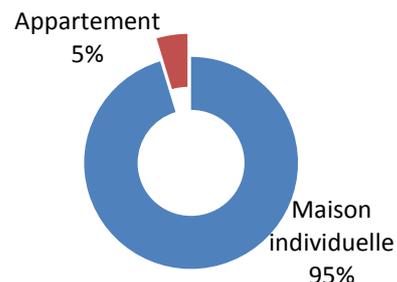
Répartition des éco-PTZ accordés en Seine-Maritime par type de logement concerné en 2011

Source : SGFGAS



Répartition des éco-PTZ accordés en Seine-Maritime par type d'habitation en 2011

Source : SGFGAS



## II- L'évolution des marchés du Bâtiment et des ENR en Haute-Normandie

2012

### C – L'entretien – rénovation

#### 2. Les dispositifs incitatifs

#### Détail des travaux réalisés dans les bouquet de travaux :

Type de travaux	Nombre de travaux en 2011			Montant moyen des travaux en 2011		
	Haute-Normandie	Eure	Seine-Maritime	Haute-Normandie	Eure	Seine-Maritime
Isolation thermique des toitures	651	225	426	5 273	5 691	5 053
Isolation thermique des murs	308	106	202	9 352	9 747	9 146
Isolation thermique des parois vitrées	756	264	492	10 545	10 480	10 579
Système de chauffage ou d'ECS	517	178	339	11 103	11 315	10 992
Système de chauffage utilisant une source d'EnR	220	82	138	5 795	6 018	5 663
Système de production d'ECS utilisant une source d'EnR	72	33	39	8 770	9 486	8 165

Au total, 22 millions de travaux ont été réalisés dans les bouquets de travaux proposés par le dispositif éco-PTZ.

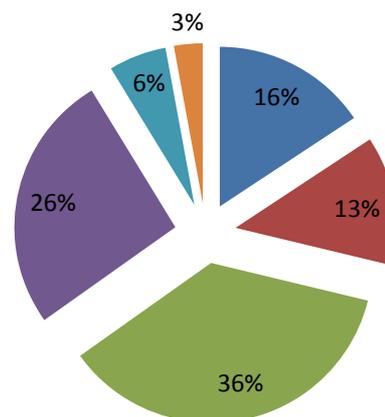
36% du coût de ces travaux concerne l'isolation thermique des parois vitrées et 26% la mise en place de systèmes de chauffage ou d'ECS.

On observe des discordances d'évolution entre les différents types de travaux mobilisés par l'Eco-PTZ. En effet, contrairement aux autres types de travaux, l'installation de systèmes de production d'ECS utilisant une source d'EnR est resté stable depuis le début du dispositif.

Le montant des travaux d'isolation thermique des murs connaît une augmentation au T2 2011.

#### Répartition des montants de travaux par type en 2011

Source : SGFGAS

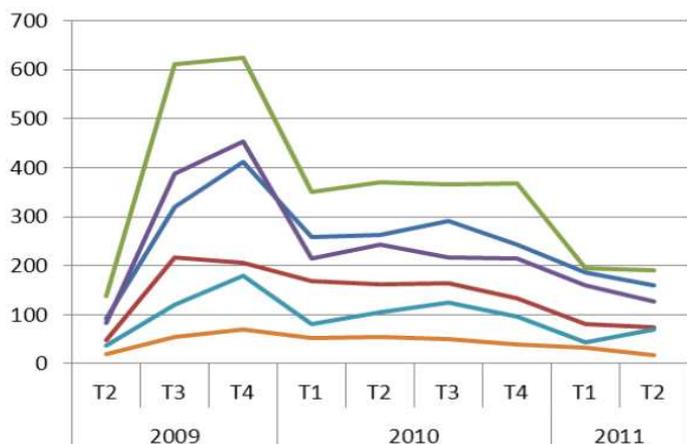


- Isolation thermique des toitures
- Isolation thermique des parois vitrées
- Système de chauffage utilisant une source d'EnR

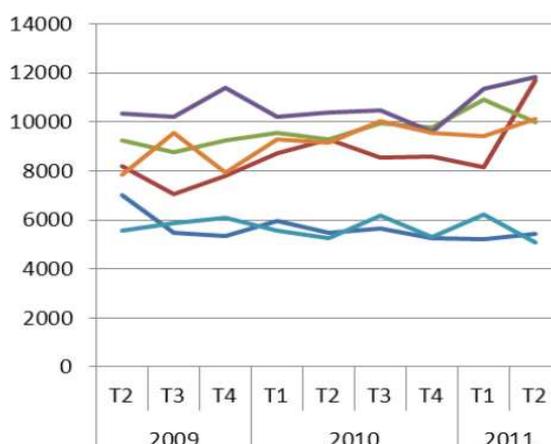
- Isolation thermique des murs
- Système de chauffage ou d'ECS
- Système de production d'ECS utilisant une source d'EnR

#### Evolution des différents types de travaux

Source : SGFGAS, 2011



#### Montant moyen par type de travaux (€)



### C – L'entretien – rénovation

#### 2. Les dispositifs incitatifs

### 2.2 L'éco-PLS

(Source : SRCAE)

L'éco-Prêt Logement Social est une mesure prise à la suite du Grenelle de l'environnement, pour permettre la réhabilitation thermique du parc de logements sociaux les plus consommateurs en énergie.

⇒ **Bilan à fin 2011** : 4294 logements sociaux ont été réhabilités dans le cadre d'un Eco-PLS en Haute-Normandie pour un montant total de 109 M€. 55000 logement restent à réhabiliter d'ici 2020.

### 2.3 Le chèque énergie de la Région Haute-Normandie

Le dispositif « chèque énergie » a été introduit en avril 2011 par le Conseil Régional de Haute-Normandie afin de soutenir les particuliers souhaitant réaliser des travaux d'amélioration énergétique de leur logement. Il est composé de deux volets :

- **Les chèques énergie-audits** : D'un montant de 400€, il permet de financer un diagnostic et de connaître la performance énergétique de son logement. Ce chèque vaudra moyens de paiement auprès de bureaux d'études conventionnés par la région. Il est obligatoire pour bénéficier de l'aide à la réalisation de travaux.

- **Le chèque énergie-travaux** : Il permet de financer les travaux recommandés par le bureau d'étude lors de l'audit. La priorité est donnée à l'amélioration de performances énergétiques du logement, donc à l'isolation. Les travaux devront être exécutés par des professionnels ayant suivi des formations aux économies d'énergie, type Qualibat. Le 22 mars 2012, la Région a décidé de relancer son dispositif en revalorisant le barème d'intervention en doublant l'effort régional pour les travaux d'isolation.

⇒ **Bilan au 31 mai 2012** :

- 488 chèques audits attribués pour un montant total d'aide de 195 200€.
- Sur 162 chèques travaux attribués, 98 ont été réalisés pour un montant total d'aide de plus de 150 000€.

*Les professionnels intervenants par financement du chèque énergie doivent justifier d'une qualification Qualibat 861 Rénovation énergétique (8611) ou avoir suivi les formations FEEBAT 1 et 2.*

*En fonction de la nature des travaux, et/ou des installations utilisant des énergies renouvelables, une spécialisation complémentaire est exigée.*



### C – L'entretien – rénovation

#### 2. Les dispositifs incitatifs

#### 2.4 Les crédits d'impôt développement durable en région Haute-Normandie

(Source : SRCAE d'après la DGFIP de Seine-Maritime et de l'Eure et « synthèse de l'évaluation du crédit d'impôt développement durable », MEDDTL, MINEFI, MBCPFP, ADEME)

Le « crédit d'impôt développement durable » permet de déduire de l'impôt sur le revenu entre 15% et 50% des dépenses réalisées pour certains travaux d'amélioration de la performance énergétique du logement. Dans le cas où le crédit d'impôt est supérieur au montant de l'impôt dû, ou en cas de non imposition, l'excédent est remboursé.

Ce dispositif est cumulable avec d'autres dispositifs tels que l'Eco-PTZ et le chèque énergie.



**Bilan de 2011** : 42093 crédits d'impôt ont été accordés représentant un total de plus de 52 M€. Ce chiffre était de 44582 crédits d'impôts en 2010 pour un total de 69M€.

#### 2.5 Les travaux réalisés avec Certificats d'économie d'énergie

Le dispositif des certificats d'économies d'énergie repose sur une obligation de réalisation d'économies d'énergie imposée par l'Etat aux vendeurs d'énergie (gaz, électricité, chaleur, froid, fioul domestique et carburant). Ces fournisseurs d'énergie (les « obligés ») et certaines personnes morales qui le souhaitent peuvent réaliser des actions standardisées permettant de générer des économies d'énergie et obtenir de la part de l'Etat des certificats, qu'ils peuvent ensuite revendre aux « obligés ».



**Bilan de juillet 2006 à décembre 2011** :

- 6266 Gwh Cumac ont été économisés en Haute-Normandie dans le secteur résidentiel (24% en isolation et 76% pour des installations techniques.
- 379 Gwh Cumac ont été économisés en Haute-Normandie dans le secteur tertiaire (17% en isolation et 83% en installations techniques.

Ces économies représentent 3% des économies réalisées par le dispositif en France.



### C – L'entretien – rénovation

#### 2. Les dispositifs incitatifs

### 2.6 Les espace Info-énergie (EIE)

Initiés par l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) en 2001, pour sensibiliser et informer le grand public gratuitement et de manière objective sur l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables, les Espaces INFO ENERGIE sont co-financés par les collectivités territoriales, notamment les conseils régionaux.

Leur action est confortée par les engagements pris dans le cadre du Grenelle Environnement et contribue à atteindre les objectifs français en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Le réseau compte 250 Espaces INFO ENERGIE animées par près de 500 conseillers répartis sur tout le territoire français. En Haute-Normandie on dénombre 10 (13 en 2010) conseillers répartis dans 8 Espaces Info-Energie.



#### **Bilan 2010 et 2011 :**

- 12 829 personnes ont reçu un conseil en 2010 et 10 455 personnes en 2011.
- D'après le rapport d'activité des EIE de 2010 et 2011, ces conseils ont générés 22,9 M€ de travaux en Haute-Normandie et 400M€ en France

### 2.7 Les aides de L'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH) :

L'ANAH est un établissement public de l'état dont le but est d'aider les propriétaires privés en subventionnant différents types de travaux pour l'amélioration du confort et de la qualité de leur logement.

Avec un budget d'intervention de plus de 500 millions d'euros, elle contribue chaque année à l'amélioration de quelque 130 000 logements privés de plus de quinze ans.

Jusqu'à fin 2011, l'ANAH versait l'éco-prime qui a été remplacée par le Fond d'Aide à la Rénovation Thermique des logements (FART). Elle permet de soutenir les propriétaires occupants modestes pour la réalisation des travaux d'économie d'énergie d'au moins 25%.



#### **Bilan 2011 dans l'EURE :**

- 39 logements ont été subventionnés dans le cadre du FART pour un montant total de 164K€ (4200€/logement)



### C – L'entretien –rénovation

#### 2. Les dispositifs incitatifs

#### Qu'est qu'une OPAH ?

Créées en 1977, les Opérations Programmées d'amélioration de l'Habitat (OPAH), constituent un outil d'intervention publique mis en place sur des territoires conjuguant des difficultés liées à l'habitat privé.

Les OPAH sont mises en place par l'ANAH en partenariat avec une collectivité territoriale.

En fonction des enjeux thématiques et des problèmes spécifiques à des situations urbaines ou rurales, ces OPAH, communément appelées « opérations programmées » se déclinent en plusieurs catégories pour traiter au mieux des enjeux particuliers : logements insalubres, problèmes de santé publique, économies d'énergie dans les logements, territoires ruraux en dévitalisation, copropriétés en grande difficulté...

#### A ce jour il existe 8 types de programmes :

**OPAH** : Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat

**OPAH-RR** : Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat Revitalisation Rurale

**OPAH-RU** : Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat - Renouvellement Urbain

**PIG** : Programme d'Intérêt Général

**PIG PCS** : Programme d'Intérêt Général du Plan de Cohésion Sociale

**PIG PST** : Programme Sociaux Thématiques

**OPAH-Copro** : Copropriété

**PLS** : Plan de Sauvegarde

#### Localisation des programmes en Haute-Normandie

Source : ANAH 2011



	Leg.	Type	Fr.	Rég.	Dép.
✓		OPAH-RR	58	1	+
✓		OPAH	144	2	+
✓		OPAH-RU	63	7	+
✓		P.Sauvegarde	48	0	+
✓		OPAH-Copro	63	0	+
✓		PIG	144	17	+
✓		PST	17	0	+
		TOTAL	527	27	+



### D – Point sur la labellisation des ouvrages réalisés

#### 1. Rappel sur les labels

Les labels réglementaires (prévus par la RT 2005) :

#### Construction neuve :

- **BBC (bâtiment basse consommation)** : Garantie de performance énergétique inférieure à 50kWh/m<sup>2</sup>/an pour un logement neuf. Cette performance est corrigée d'un coefficient de 1,3 en Haute-Normandie, soit 65kWh/m<sup>2</sup>/an.
- **Passivhaus** : Label allemand de performance énergétique qui garanti des besoins en chauffage inférieurs à 15 kWh/m<sup>2</sup>/an et moins de 120 kWh/m<sup>2</sup>/an d'énergie primaire pour le reste des besoins en énergie.
- **HPE (Haute performance énergétique)** : Ce label correspond à une consommation conventionnelle d'énergie inférieure de 10% à la consommation conventionnelle de référence de la réglementation RT 2005
- **HPE EnR** : Ce label est délivré aux bâtiment répondant aux critères du label HPE et dont la part d'énergie renouvelable dans la consommation est d'au moins 50%. Ce taux est porté à 60% en cas de raccordement à un réseau de chaleur.
- **THPE (Très haute performance énergétique)** : Ce label correspond à une consommation conventionnelle d'énergie inférieure de 20% à la consommation conventionnelle de référence de la réglementation RT 2005.
- **THPE EnR** : Ce label est délivré à un bâtiment dont la consommation en énergie primaire est de 30% inférieure à la consommation de référence selon la RT en vigueur. De plus, le bâtiment doit fait appel à un système EnR.
- **HQE** : Haute Qualité Environnementale. C'est une démarche basée sur un référentiel de 14 cibles visant à limiter un maximum l'impact environnemental des bâtiments.
- **H & E** : Habitat et Environnement, référentiel en articulation avec la démarche HQE concernant l'environnement intérieur et extérieur du logement.

#### Rénovation :

- **HPE rénovation** : Ce label est délivré à un bâtiment dont la consommation d'énergie primaire ne dépasse pas 150 kWh/m<sup>2</sup>.an (195 kWh/m<sup>2</sup>.an pour la Haute-Normandie).
- **BBC rénovation** : Ce label est attribué aux constructions qui atteignent après rénovation une consommation d'énergie primaire de 80 kWh/m<sup>2</sup>.an (104kWh/m<sup>2</sup>.an en Haute-Normandie).



### D – Point sur la labellisation des ouvrages réalisés

#### 1. Rappel sur les labels

#### Les labels non réglementaires (volontaires) :

Organismes certificateurs agréés par COFRAC pour des opérations de rénovation ou de construction neuve et les labels associés :

Organisme certificateur	Type de construction			Démarche de qualité environnementale	
	Maisons individuelles	Logements collectifs	Tertiaire	Neuf	Rénovation
Certivéa			X	NF bâtiments tertiaires - démarche HQE	
Cerqual	X	X		Habitat & Environnement - NF logements démarche HQE	Patrimoine Habitat & environnement
Promotelec	X	X		Label performance	Rénovation énergétique PROMOTELEC
Cequami	X			NF maison individuelle - démarche HQE	NF maison rénovée - démarche HQE

#### La réglementation thermique 2012 (RT 2012) :

Elle impose le respect, pour toute construction neuve, d'un niveau d'exigence en matière de performance énergétique équivalent à celui du BBC. Deux dates d'application de cette réglementation sont prévues :

- Depuis les 28 octobre 2011 pour les logements situés en zone ANRU et certains bâtiments non résidentiels (bureaux, établissements scolaires...)

- au 1<sup>er</sup> janvier 2013 pour les logements situés hors des périmètres de rénovation urbaine et autres bâtiments tertiaires.

## II- L'évolution des marchés du Bâtiment et des ENR en Haute-Normandie

2012

### D – Une progression des signes de qualité des ouvrages réalisés

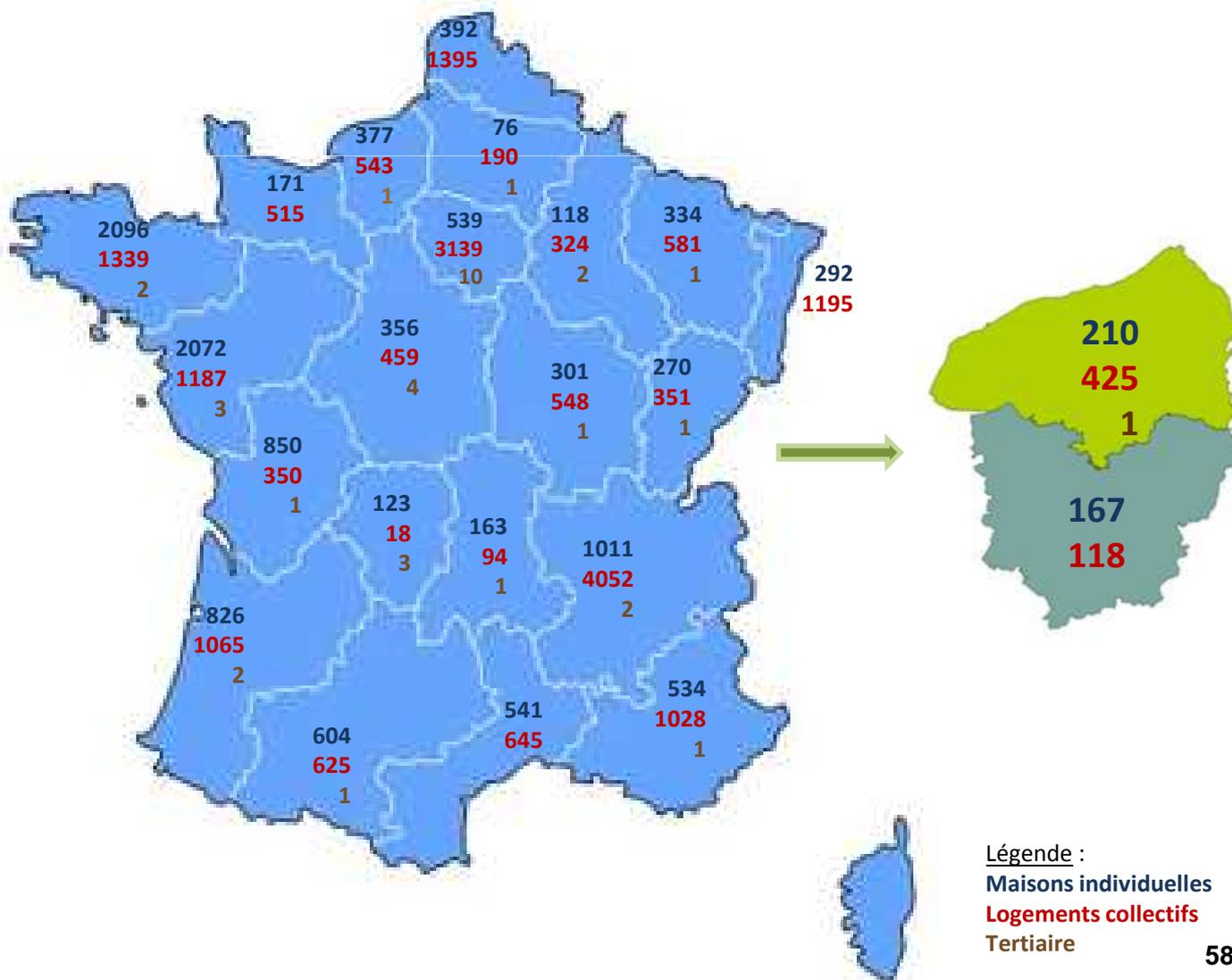
#### 2. Recensement des ouvrages labellisés et/ou certifiés en construction neuve

### 2.1 Les opérations labellisées BBC

#### 920 logements ont été labellisés BBC Effinergie en Haute-Normandie à fin 2011

Etat des labellisations BBC Effinergie accordées au 31 décembre 2011, Source : BBC-Effinergie

	Nb logements individuels et groupés		Nb logements collectifs		Nb opérations tertiaires	
	Demandes	Accordés	Demandes	Accordés	Demandes	Accordés
Eure	608	167	1 458	118	3	-
Seine-Maritime	1 018	210	5 146	425	4	1
Haute-Normandie	1 626	377	6 604	543	7	1
France métropolitaine	49 928	23 243	273 945	19 643	608	50
Part Haute-Normandie /France	3,3%	1,6%	2,4%	2,8%	1,2%	-
Rang HN sur 22 régions	12	11	11	13	18	-





### D – Une progression des signes de qualité des ouvrages réalisés

#### 2. Recensement des ouvrages labellisés et/ou certifiés en construction neuve

### 2.2 Autres labellisations et certifications

#### 2618 certifications\* et 1746 labellisations\*\* délivrées en 2011 en Haute-Normandie

Les certifications d'ouvrage accordées en construction neuve en 2011 :

		Nombre de logements				Part HN/ France
		Haute-Normandie	Seine-Maritime	Eure	France	
Certification	Habitat & Environnement	490	454	36	44 668	1%
	NF logement - HQE	85	85	-	10 760	1%
	Qualitel	1 718	1 124	594	54 479	3%
	NF logement	325	325	-	25 597	1%
Labellisation	BBC effinergie	467	336	131	14 831	3%
	THPE 2005	942	670	272	30 894	3%
	HPE 2005	337	197	140	19 373	2%

La majorité des labellisations et certifications se situent dans le département de Seine-Maritime. La part de la Haute-Normandie sur la totalité des certifications françaises est faible (1%) en ce qui concerne les certifications H&E, HQE logement et NF logement..

\*Un logement peut cumuler plusieurs certifications. La somme correspond donc au nombre de certifications et non au nombre de logements.

\*\*Les labellisations sont associées au minimum à une certification. Les données prennent en compte les labellisations quel que soit la certification obtenue.

## II- L'évolution des marchés du Bâtiment et des ENR en Haute-Normandie

2012

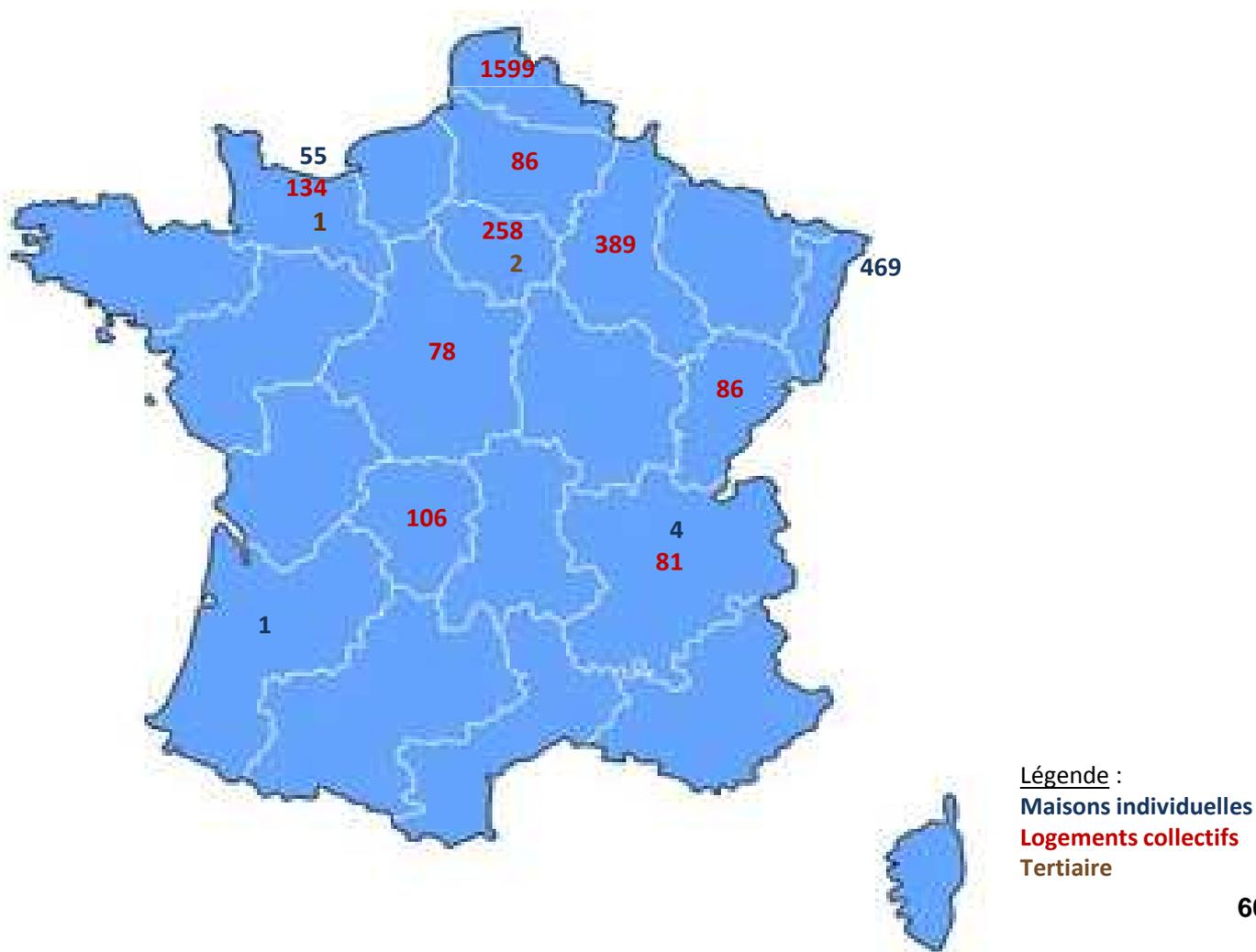
### D – Une progression des signes de qualité des ouvrages réalisés 3. Recensement des ouvrages labellisés et/ou certifiés en rénovation

#### 3.1 Les opérations labellisées BBC Effinergie rénovation

0 labellisations BBC Effinergie rénovation ont été accordées en Haute-Normandie

Etat des labellisations BBC Effinergie rénovation accordées au 31 décembre 2011, Source : BBC-Effinergie

	Nb logements individuels et groupés		Nb logements collectifs		Nb opérations tertiaires	
	Demandes	Accordés	Demandes	Accordés	Demandes	Accordés
Eure	-	-	-	-	-	-
Seine-Maritime	-	-	90	-	1	-
Haute-Normandie	-	-	90	-	1	-
France métropolitaine	1 026	60	32 255	3 286	85	3
Part Haute-Normandie /France	-	-	-	-	-	-
Rang HN/autres régions	-	-	21	-	9	-



### E – Le point de vue des entreprises du bâtiment

#### 1. L'activité des entreprises du bâtiment de la région Haute-Normandie

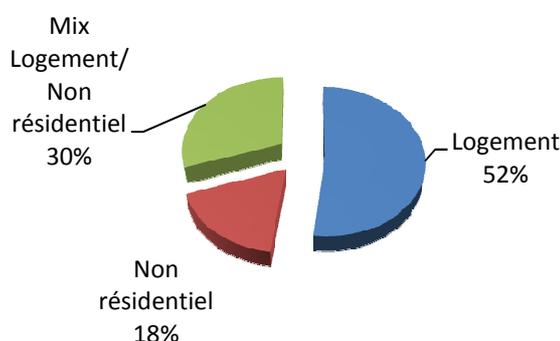
(Source : Enquête CERHN construction mars 2012)

**52%** des entreprises interrogées interviennent à plus de 80% de leur activité sur la construction ou la rénovation de logements.

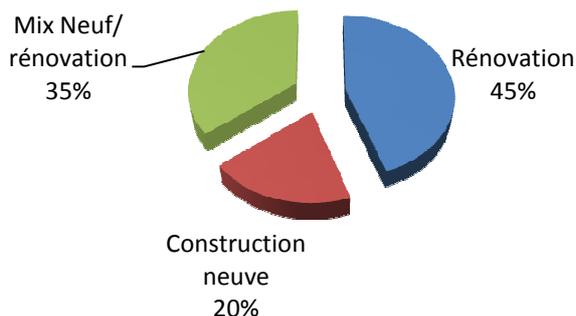
Les plus **grosses entreprises** (25%) sont davantage impliquées sur le marché du non résidentiel que les plus petites entreprises qui sont à l'inverse plus tournées vers le marché du logement.

41% des entreprises du secteur du **bois** ont une activité mixte entre logement et non résidentiel.

Comment se répartie votre activité (Chiffre d'affaires) entre logement et non résidentiel ?



Comment se répartie votre activité (chiffre d'affaires) entre le marché de la rénovation et le marché de la construction neuve ?



**45%** des entreprises interrogées interviennent à plus de 80% de leur activité sur des chantiers de rénovation.

Ce sont plutôt les **petites entreprises de moins de 10 salariés** qui travaillent sur le marché de la rénovation.

**51%** des entreprises d'**aménagement/ finition** font plus de 80% de leur chiffre d'affaires sur la rénovation de bâtiments existants.

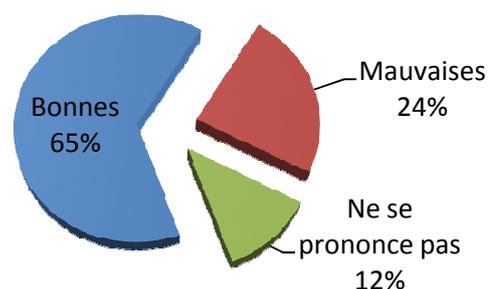
### E – Le point de vue des entreprises du bâtiment

#### 2. L'avis des entreprises sur les évolution de leur chiffre d'affaires

(Source : Enquête CERHN construction mars 2012)

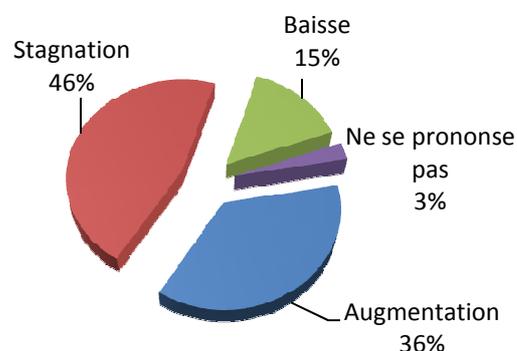
**65%** des entreprises interrogées estiment que les perspectives de leur secteur d'activité sont bonnes pour 2012.

70% pour les entreprises de 3 à 5 salariés et jusqu'à 90% de bonnes perspectives chez les professionnels de la couverture/étanchéité. A l'inverse, les entreprises de plus de 10 salariés, sont 30% à estimer les perspectives plutôt de manière négative. C'est également le secteur de la menuiserie métallique et serrurerie qui semble avoir les moins bonnes perspectives (46% ont un point de vue négatif).



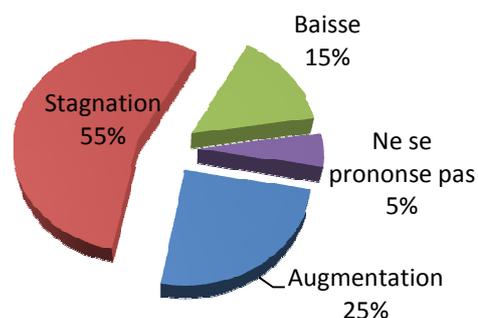
**45%** des entreprises déclarent que leur chiffre d'affaires 2011 stagne par rapport à celui de 2010.

Cependant, 1/3 des entreprises estiment leur chiffre d'affaires en hausse par rapport à 2010. Cette évolution positive ne semble pas avoir de lien avec la tranche d'effectif, mais davantage avec le type d'activité. Ce sont les métiers de l'aménagement/ finition et plus particulièrement la plâtrerie qui s'avèrent le plus profiter de cette évolution positive (67%). En revanche, 22% des entreprises du gros œuvre déclarent leur chiffre d'affaires 2011 en baisse par rapport à 2010 (surtout dans la maçonnerie générale).



Ils sont **55%** à penser que leur chiffre d'affaires 2012 va stagner par rapport à 2011.

Seul ¼ des entreprises estiment qu'il pourrait évoluer positivement en 2012. En revanche, c'est sur la tranche effectif 1 à 2 que l'on trouve le plus d'estimations à la baisse ainsi que sur les activités de maçonnerie générale et installation électrique.



## II- L'évolution des marchés du Bâtiment et des ENR en Haute-Normandie

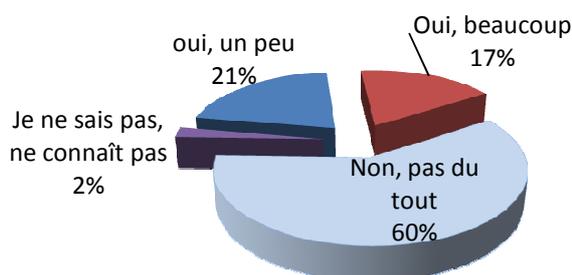
2012

### E – Les pratiques des entreprises avec salarié(s)

#### 3. L'impact des aides financières et des réglementation sur l'activité des entreprises du bâtiment

(Source : Enquête CERHN construction mars 2012)

**Les aides financières pour les travaux de performance énergétique ont-elles une influence positive sur votre activité?**



**38%** des chefs d'entreprises interrogés pensent que les aides financières pour les travaux de performance énergétique ont une influence positive sur leur activité.

Les aides semblent avoir le plus d'influence positive auprès des plus petites entreprises (**1 et 2 salariés**), 42% ont répondu « oui ».

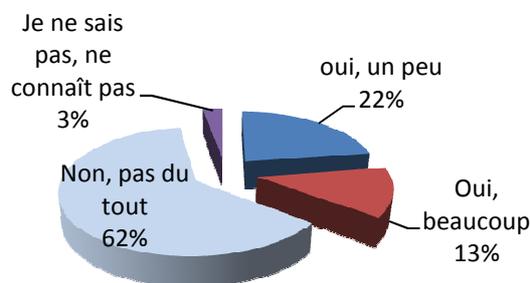
48% des entreprises du **secteur du bois** semblent profiter davantage de ces dispositifs.

**35%** des sondés déclarent que la réglementation et la norme BBC ont une influence positive sur leur activité.

Les entreprises de plus de **10 salariés** sont 38% à être de cet avis.

L'activité de **Gros-Œuvre** est celle qui juge le plus positivement l'influence de ces normes (50%).

**La réglementation thermique (RT 2012) ou la norme BBC (Bâtiment Basse Consommation) a-t-elle une influence positive sur votre activité ?**

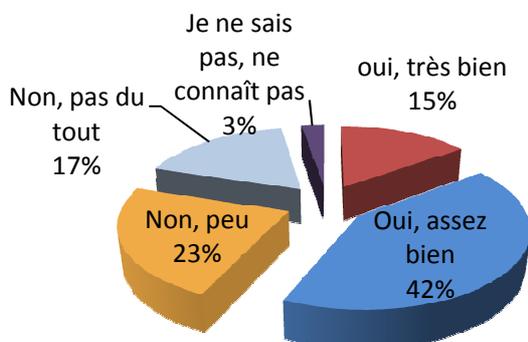


Près de **57%** des entreprises s'estiment suffisamment informées sur la réglementation RT 2012 et la norme BBC.

Les plus **petites entreprises** sont les plus nombreuses à s'estimer suffisamment informées (63%). En revanche, 47% des 6 à 9 déclarent le contraire.

En terme d'activité, ce sont les entreprises du secteur du **Bois** qui se disent les mieux informés.

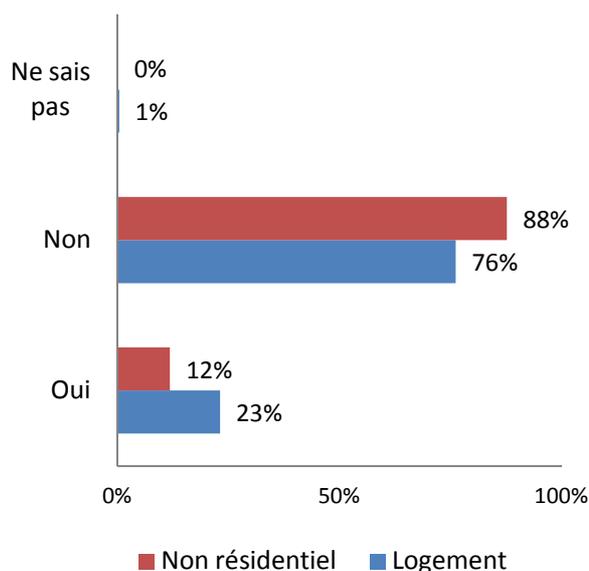
**Vous estimez-vous suffisamment informé sur les réglementations thermiques (RT 2012) et la norme BBC (Bâtiment Basse Consommation) ?**



### E – Les pratiques des entreprises avec salarié(s)

#### 4. L'offre globale est-elle un enjeu pour les entreprises du bâtiment?

Percevez-vous, au sein de votre clientèle, une augmentation de la demande d'offre globale de travaux en relation avec la performance énergétique ?



**23%** des entreprises sur le marché du logement et **12%** des entreprises sur le marché du non résidentiel perçoivent une augmentation de la demande d'offre globale de travaux de performance énergétique au sein de leur clientèle.

Ce sont les entreprises de **plus de 10 salariés** qui sont les plus concernées par cette augmentation.

Les entreprises du secteur du **Gros Œuvre** sont **36%** à percevoir une augmentation de la demande en offre globale sur le marché du logement et **17%** sur le marché du non résidentiel.

#### Détails par secteur d'activité

	Aménagement/ Finition	Bois	Equipements techniques	Gros œuvre	Total
% de oui sur le marché du logement	5,5%	26,9%	21,8%	<b>36,1%</b>	23,2%
% de oui sur le marché du non résidentiel	0%	<b>13,6%</b>	<b>13,7%</b>	17,2%	11,9%

#### Détail par taille salariale

	1 à 2	3 à 5	6 à 9	10 à 50 / 50 et +	TOTAL
% de oui sur le marché du logement	15,6%	24,4%	21,1%	<b>25,7%</b>	23,2%
% de oui sur le marché du non résidentiel	4%	13,3%	9,3%	<b>14,5%</b>	11,9%

(Source : Enquête CERHN construction mars 2012)

### E – Les pratiques des entreprises avec salarié(s)

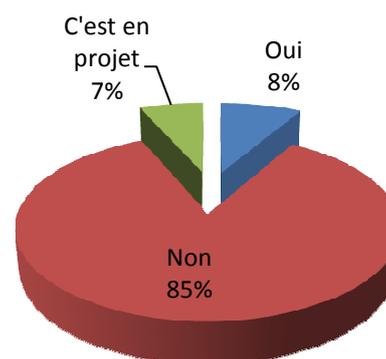
#### 4. L'offre globale est-elle un enjeu pour les entreprises du bâtiment ?

Avez vous développé une offre globale pour réaliser des chantiers d'amélioration énergétique ?

15% des entreprises interrogées déclarent avoir ou vouloir développer une offre globale pour réaliser des chantiers d'amélioration énergétique.

22% des grosses structures de **plus de 10 salariés** ont fait cette démarche.

Au niveau du secteur d'activité, 22% des entreprises du **gros œuvre** ont ou vont développer une offre globale.



#### Détail par secteur d'activité

	Aménagement/ finition	Bois	Equipements techniques	Gros œuvre	Total
Oui	4,5%	6,3%	9,5%	11,0%	8,3%
Non	88,6%	87,5%	87,8%	78,0%	85,3%
C'est en projet	6,8%	6,3%	2,7%	11,0%	6,5%

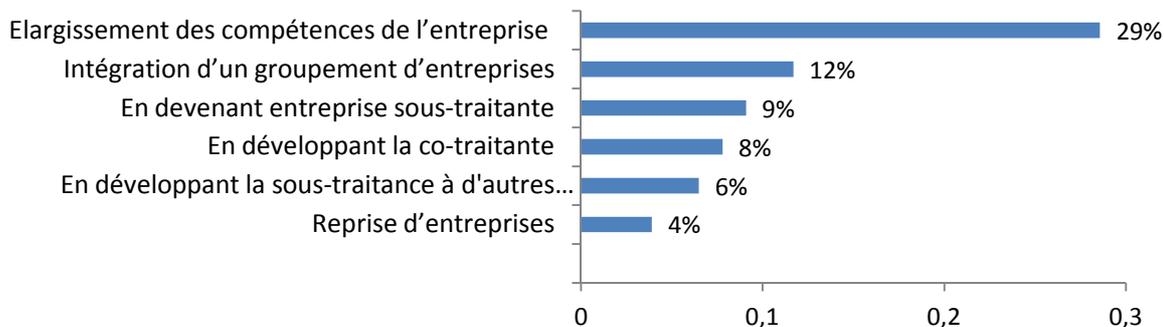
#### Détail par taille salariale

	1 à 2	3 à 5	6 à 9	10 à 50 / 50 et +	Total
Oui	3,7%	6,6%	8,8%	10,1%	8,3%
Non	96,3%	92,3%	87,9%	77,8%	85,3%
C'est en projet	0%	1,1%	3,3%	12,1%	6,5%

### E – Les pratiques des entreprises avec salarié(s)

#### 4. L'offre globale est-elle un enjeu pour les entreprises du bâtiment ?

##### Par quel(s) moyen(s) avez-vous ou allez-vous développer une offre globale ?



Parmi les entreprises qui ont ou qui vont développer une offre globale, **32%** ne savent pas encore par quel moyen et **29%** souhaitent passer par un élargissement des compétences de l'entreprise. Les plus indécises sont les entreprises de **3 à 5 salariés** qui sont 86% à ne pas avoir de stratégie. 50% des entreprises du secteur de **l'aménagement/ finition** n'ont pas encore de stratégie. Par ailleurs elles sont 40% à vouloir élargir les compétences de l'entreprise.

##### Détail par secteur d'activité

	Aménagement/ finition	Bois	Equipements techniques	Gros œuvre	Total
Reprise d'entreprises	0%	23%	8%	14%	12%
En développant la sous-traitance à d'autres entreprises	0%	8%	4%	3%	4%
En développant la co-traitante	40%	23%	28%	28%	29%
En devenant entreprise sous-traitante	0%	8%	16%	3%	8%
Intégration d'un groupement d'entreprises	10%	15%	12%	3%	9%
Elargissement des compétences de l'entreprise	0%	0%	16%	3%	6%
Ne sait pas encore	50%	23%	16%	45%	32%

##### Détail par taille salariale

	1 à 2	3 à 5	6 à 9	10 à 50 / 50 et +	Total
Reprise d'entreprises	0%	0%	10%	14%	12%
En développant la sous-traitance à d'autres entreprises	0%	0%	0%	5%	4%
En développant la co-traitante	50%	14%	50%	26%	29%
En devenant entreprise sous-traitante	50%	0%	0%	9%	8%
Intégration d'un groupement d'entreprises	0%	0%	10%	10%	9%
Elargissement des compétences de l'entreprise	0%	0%	0%	9%	6%
Ne sait pas encore	0%	86%	30%	28%	32%



## III- Performance énergétique et qualité environnementale : un impact sur l'emploi du secteur du bâtiment



I. Données de  
cadrage

II. L'évolution des  
marchés du  
Bâtiment et des  
ENR

III. Emploi dans le  
Bâtiment et les  
ENR

IV. La formation:  
Eco-construction /  
Eco-rénovation /  
ENR

V. Conclusion:  
Prospective  
La relation Marché /  
Emploi / Formation

### III- Performance énergétique et qualité environnementale : un impact sur l'emploi du secteur bâtiment

2012

#### A- Les caractéristiques de l'emploi salarié dans les entreprises du bâtiment

**46 086 salariés dans le BTP, dont 78% travaillent dans le bâtiment**

	Les salariés du BTP				
	Nombre	Age moyen	% moins de 25 ans	% + de 55 ans	% Femmes
Haute-Normandie	46 086	38,3	13%	8%	11%
Seine-Maritime	31 904	38,4	17%	11%	10%
Eure	14 182	38,1	17%	11%	12%

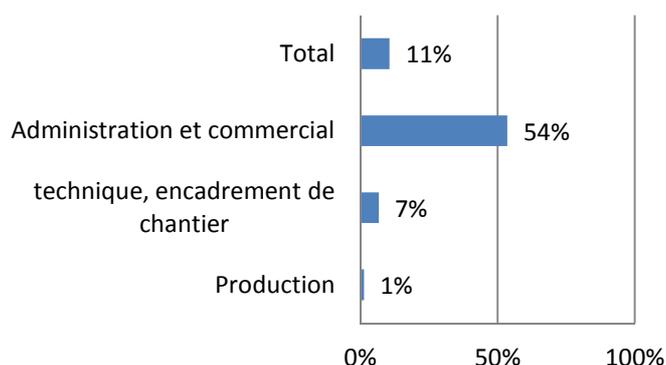
Source : UCF au 15 mars 2010

69% des salariés du BTP de Haute-Normandie se trouvent en Seine-Maritime.

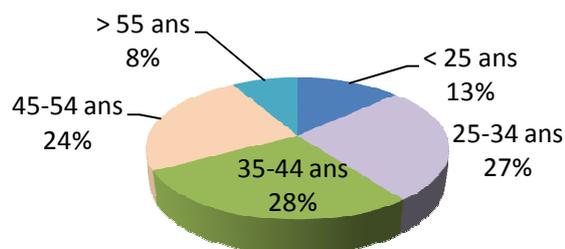
L'âge moyen des salariés est de **38,3 ans** en 2010. Après avoir atteint un pic en 2004 à 39,5 ans, le processus de rajeunissement du secteur initié en 2003 par la nécessité de remplacer les départs en retraite se mesure par l'évolution de la part des moins de 25ans qui passe de 9% en 2003 à 13% en 2010. La part des ouvriers dans le BTP est de 71%. Pour ce qui est du bâtiment elle est de 73%.

En revanche, la part des plus de 55ans est resté plutôt stable, entre 7 et 8% depuis 1986 avec un pic à 9% en 2003 et 2004.

#### Part des femmes dans le BTP par groupe métier

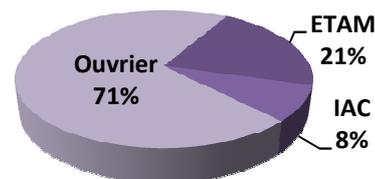


#### Répartition des salariés du BTP par tranche d'âge



#### Répartition des salariés du BTP par catégorie socioprofessionnelle

Source : UCF au 15 mars 2010



La part des femmes, 11%, est stable depuis 2006. Cependant, le nombre de femmes est en augmentation passant de 4050 en 2006 à 4886 en 2010. Les femmes qui travaillent dans le secteur du BTP sont plus diplômées que la moyenne et occupent des postes administratifs et commerciaux (83%). Elle sont seulement 9% à travailler dans la production.

### III- Performance énergétique et qualité environnementale : un impact sur l'emploi du secteur bâtiment

2012



#### A- Les caractéristiques de l'emploi salarié dans les entreprises du bâtiment

**26 187 ouvriers de production dans le Bâtiment en 2010, soit 71% des salariés**

	ETAM	IAC	ouvriers	Total
Production	56	44	26 187	<b>26 287</b>
Technique et encadrement de chantier	2 797	820	33	<b>3 650</b>
Administratif et commercial	4 108	1 844	23	<b>5 975</b>
<b>Total bâtiment</b>	<b>6 961</b>	<b>2 708</b>	<b>26 243</b>	<b>35 912</b>

25% du personnel de production dans le bâtiment sont des maçons suivis par les peintres, les menuisiers et les couvreurs.

Les ouvriers de production sont en moyenne plus jeunes (36,9 ans) que l'ensemble de la population du secteur du BTP (38,3 ans). Les trois métiers où l'on trouve les plus jeunes ouvriers sont les carreleurs (33,3 ans), les charpentiers (33,9 ans), et les couvreurs (34,9 ans). A l'inverse les professions les plus âgées sont les métalliers (39,3 ans) et les peintres (39,2 ans).

#### Répartition des ouvriers salariés des principaux métiers du bâtiment

Source : UCF du 15 mars 2010

		Age moyen	Entrants 2010
Maçon	4 504	37,6	943
Peintre	2 580	39,2	617
Menuisier	2 445	36,6	418
Couvreur	2 293	34,9	375
Electricien	2 061	35,9	347
Chauffagiste	1 461	36,8	240
Métallier	1 223	39,3	138
Plombier	738	36,4	164
Charpentier	719	33,9	111
Plâtrier	472	35,6	135
Carreleur	328	33,3	80

**8444 salariés entrant dans les entreprises du BTP dont 4687 1<sup>er</sup> entrants**

En 2010, ce sont au total 8 444 nouveaux salariés qui entrent dans les entreprises du BTP dont 4687 entrant pour la première fois dans ce secteurs.

42% des nouveaux salariés entrent en tant que personnel de production dans l'un des 11 principaux métiers du bâtiment.

### III- Performance énergétique et qualité environnementale : un impact sur l'emploi du secteur bâtiment

2012

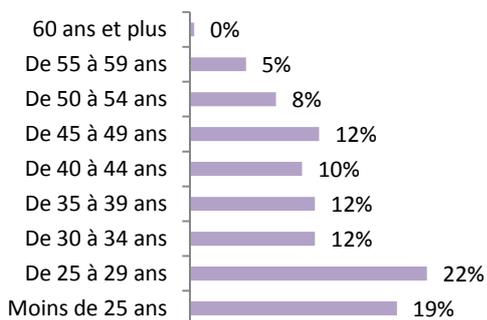


#### A- Les caractéristiques de l'emploi salarié dans les entreprises du bâtiment

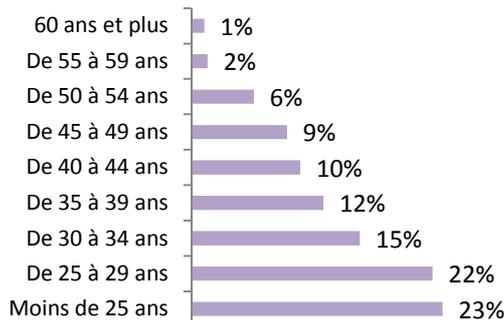
#### La présence des jeunes plus marquée dans certains métiers...

Pyramides de âges des différents métiers du bâtiment en Haute-Normandie (Source : UCF au 15 mars 2010) :

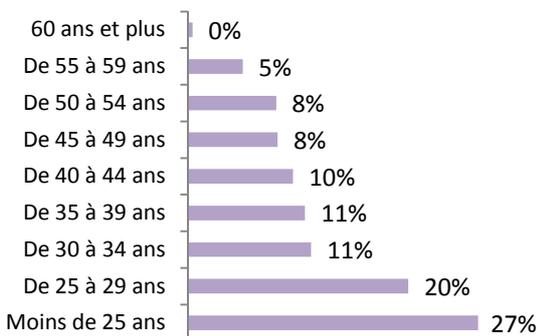
##### Canalisateurs :



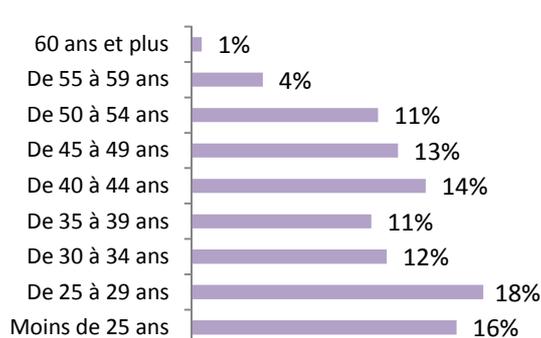
##### Carreleurs:



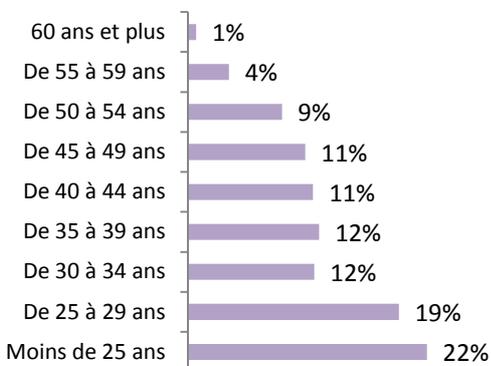
##### Charpentiers :



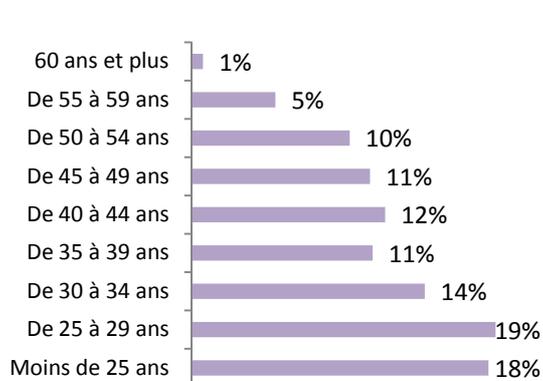
##### Chauffagistes :



##### Couvreurs :



##### Electriciens :



### III- Performance énergétique et qualité environnementale : un impact sur l'emploi du secteur bâtiment

2012

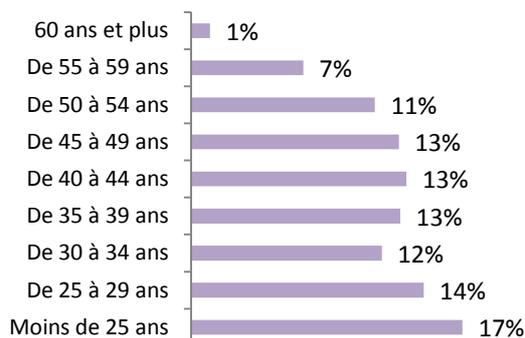


#### A- Les caractéristiques de l'emploi salarié dans les entreprises du bâtiment

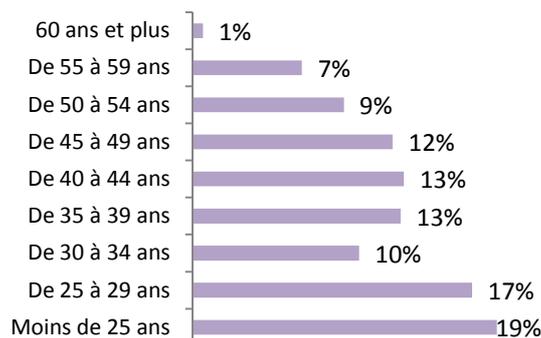
#### La présence des jeunes plus marquée dans certains métiers...

Pyramides de âges des différents métiers du bâtiment en Haute-Normandie (Source : UCF au 15 mars 2010) :

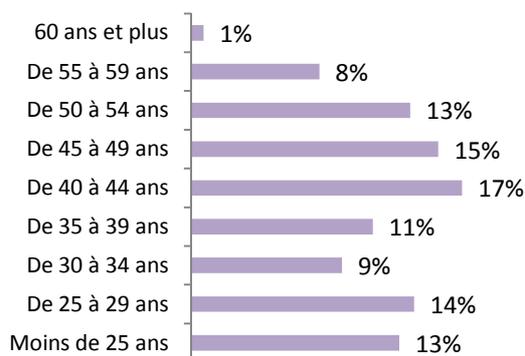
##### Maçons:



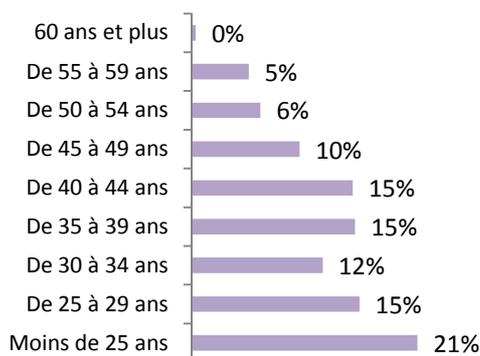
##### Menuisiers:



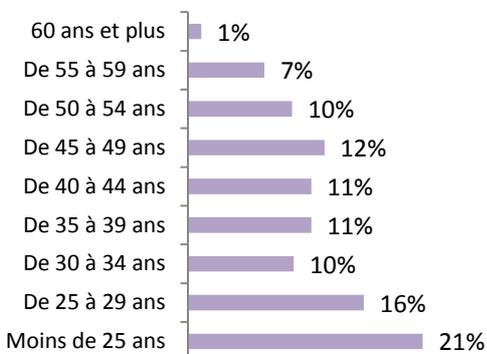
##### Métalliers :



##### Plâtriers :



##### Plombiers:



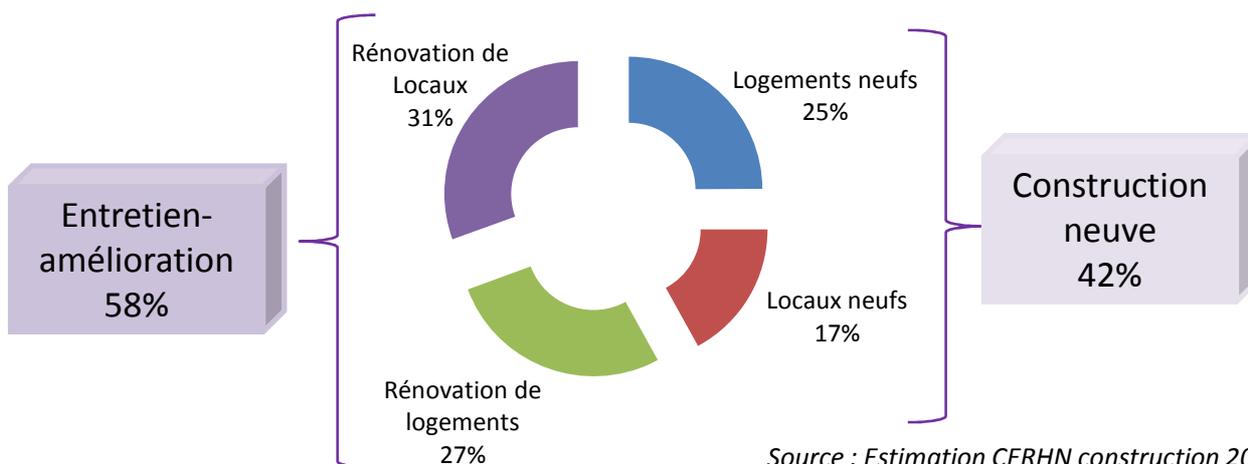
Certains métiers du bâtiment présentent une proportion de jeunes (-de 30ans) plus importante que la moyenne. C'est le cas des canaliseurs, carreleurs, charpentiers et couvreurs. En revanche, le métier le plus vieillissant est sans conteste celui de métallier pour lequel, plus de la moitié des actifs ont plus de 40ans.



#### B- Traduction en emploi des marchés du bâtiment en lien avec la construction durable

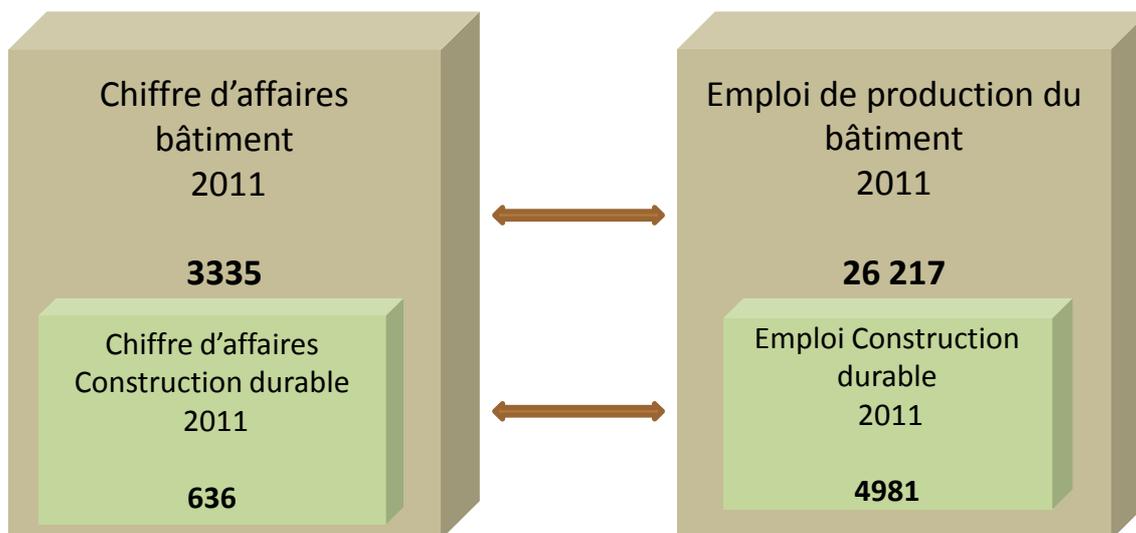
**58% des emplois de production du bâtiment en Haute-Normandie sont liés à l'activité d'entretien-amélioration de bâtiments existants.**

Répartition des emplois du bâtiment par type de marché en 2011



**19% des emplois\* de production du bâtiment sont concernés par des travaux de construction durable en 2011**

En Haute-Normandie le chiffre d'affaires dégagé par des travaux de performance énergétique et qualité environnementale du bâtiment était de 636M€ en 2011 soit 19% du chiffre d'affaires du bâtiment. La réalisation de ces travaux a mobilisé un total de 4981 emplois en équivalents temps plein.



\*Emploi : Calculé à partir du chiffre d'affaires des entreprises, ce chiffre doit être compris en équivalent temps plein

### III- Performance énergétique et qualité environnementale : un impact sur l'emploi du secteur bâtiment

2012



#### B- Traduction en emploi des marchés du bâtiment en lien avec la construction durable

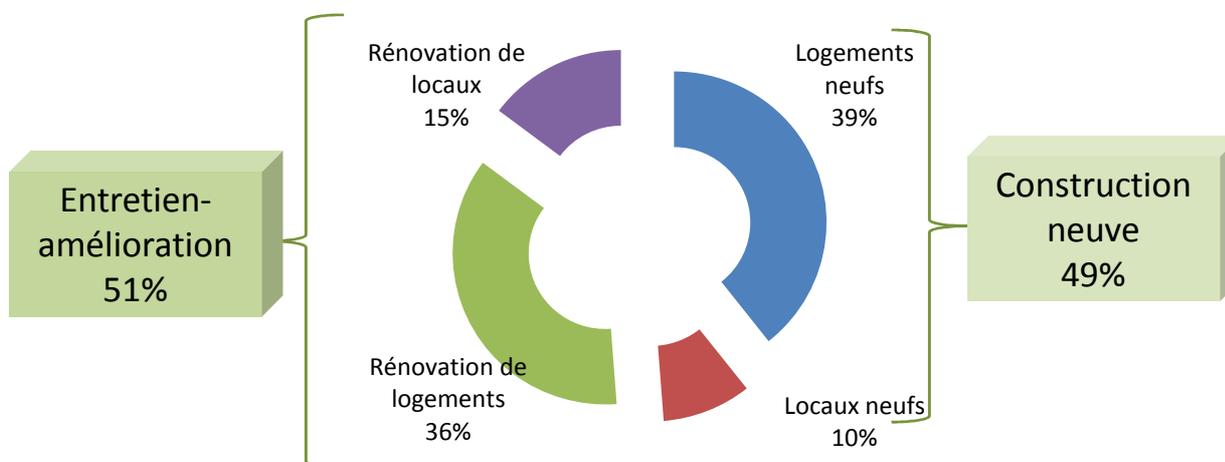
	Nombre d'emplois en 2011			
	Tous travaux*	Part Construction durable	dont rénovation durable	dont construction neuve durable
Carreleur	276	20%	38%	62%
Charpentier	818	20%	58%	42%
Chauffagiste	1 785	18%	58%	42%
Couvreur	3 794	18%	57%	43%
Electricien	2 125	19%	58%	42%
Maçon	6 763	20%	34%	66%
Menuisier	2 706	20%	58%	42%
Métallier	1 719	18%	58%	42%
Peintre	4 628	18%	58%	42%
Plâtrier	617	20%	59%	41%
Plombier	984	18%	58%	42%
<b>Total</b>	<b>26 217</b>	<b>19%</b>	<b>51%</b>	<b>49%</b>

\*Source : Pôle emploi

La part de la construction durable est relativement homogène entre les différents métiers, elle oscille entre 18% et 20%. Avec 19% d'emplois liés à la construction durable, les métiers de charpentiers et de menuisiers sont les plus impactés par ces nouveaux marchés.

Le poids de la rénovation énergétique, en terme d'emploi, est un peu moins élevé que pour la totalité du secteur du bâtiment (51% au lieu de 58%).

#### Répartition des emplois de la construction durable par type de marché en 2011



### III- Performance énergétique et qualité environnementale: un impact sur l'emploi dans le secteur du Bâtiment sur le territoire

2012

#### C- Quelle est l'évolution du travail intérimaire?

**3516 emplois équivalents temps plein en Haute-Normandie au 4<sup>ème</sup> trimestre 2011, Soit une évolution de +5% par rapport au T4 2010**

	Projets de recrutement tous secteurs	
	Nombre d'ETP	Evolution depuis T4 2011
Seine-Maritime	3 047	5%
Eure	470	-3%
Haute-Normandie	3 517	4%

Source : DARES

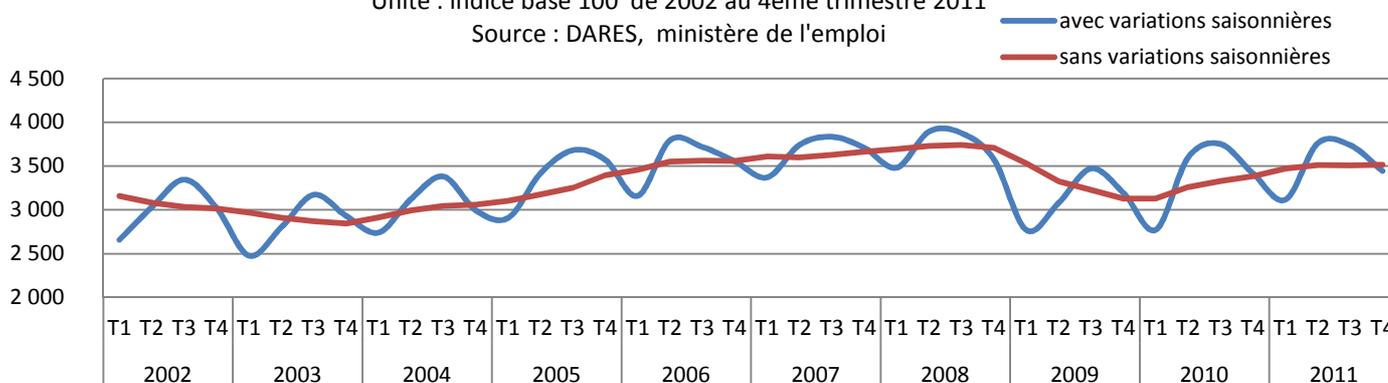
Moyenne annuelle du nombre d'emplois équivalents temps plein (ETP) à T4 2011

Sur l'année 2011, la hausse du nombre d'emplois équivalent temps plein poursuit l'évolution initiée depuis le T1 2010 (+4%) en Haute-Normandie et plus particulièrement en Seine-Maritime (+5%) alors que dans l'Eure, la baisse des ETP continue (-3%) à l'image des années précédentes.

#### Evolution du volume de travail temporaire en équivalent-emplois à temps plein en Haute-Normandie avec ou sans variation saisonnière

Unité : indice base 100 de 2002 au 4ème trimestre 2011

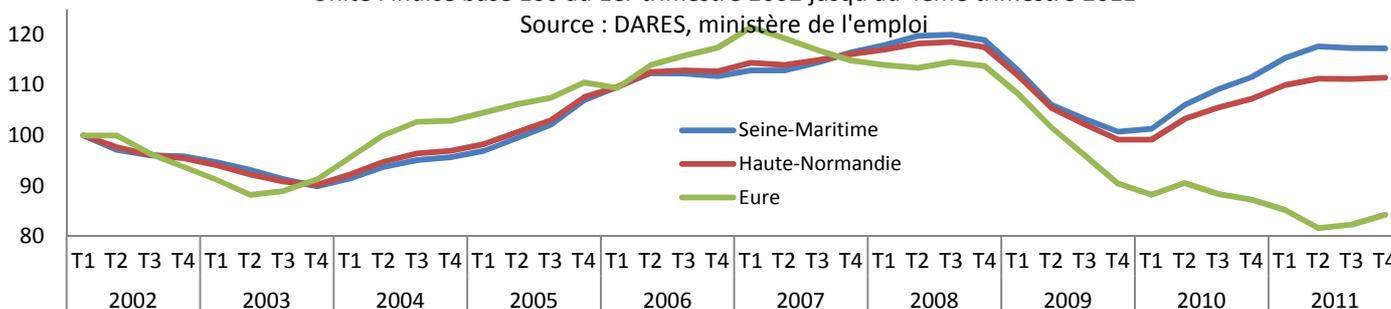
Source : DARES, ministère de l'emploi



#### Moyenne des Volumes de travail temporaire en emploi équivalent temps plein

Unité : indice base 100 au 1er trimestre 2002 jusqu'au 4ème trimestre 2011

Source : DARES, ministère de l'emploi



### III- Performance énergétique et qualité environnementale: un impact sur l'emploi dans le secteur du Bâtiment

2012



#### D- Quels sont les projets de recrutement des entreprises avec salariés?

**2 139 projets de recrutement sont recensés en Haute-Normandie pour 2012, soit 2% des projets en France**

	Projets de recrutement tous secteurs			Projet de recrutement dans le BTP		
	Nombre	Dont difficiles	Dont saisonniers	Nombre	Dont difficiles	Dont saisonniers
Seine-Maritime	18 770	40%	27%	1 496	55%	2%
Eure	7 180	42%	26%	647	59%	8%
Haute-Normandie	25 950	41%	27%	2 139	56%	4%
France	1 608 694	43%	36%	99 386	56%	11%

Source : Enquête BMO 2012, Pôle emploi

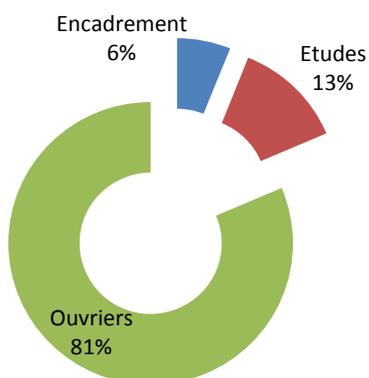
Le secteur du BTP, en Haute-Normandie concentre 8,2% des projets de recrutement tous secteurs confondus.

Le secteur du BTP compte recruter davantage de façon permanente par rapport à l'ensemble des secteurs.

On observe de plus grandes difficultés de recrutement dans le BTP que dans l'ensemble des secteurs confondus. Ces difficultés sont un peu plus accentuées dans le département de l'Eure.

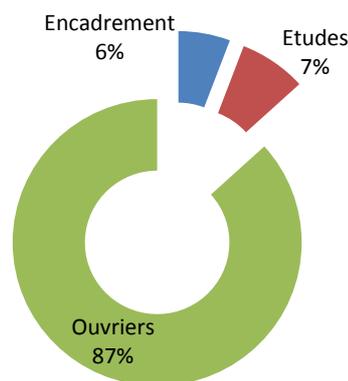
#### Répartition des projets de recrutement BTP en France par statut

Source : Enquête BMO 2012- Pôle emploi



#### Répartition des projets de recrutement BTP en Haute-Normandie par statut

Source : Enquête BMO 2012- Pôle emploi



Des projets de recrutement un peu moins orientés vers le statut d'étude qu'au niveau national

L'enquête annuelle des Besoins en Main-d'œuvre (BMO) est une initiative de Pôle emploi, réalisée avec l'ensemble des directions régionales et le concours du CREDOC. Cette enquête mesure les intentions de recrutement des employeurs pour l'année à venir, qu'il s'agisse de créations de postes ou de remplacements.

L'enquête BMO 2012 a été réalisée en décembre 2011 dans les 22 régions métropolitaines et les 5 départements d'outre-mer.

### III- Performance énergétique et qualité environnementale: un impact sur l'emploi dans le secteur du Bâtiment

2012



#### D- Quels sont les projets de recrutement des entreprises avec salarié(s)?

Répartition des projets de recrutement en Haute-Normandie par métier		Projets de recrutement 2011	
Source : Enquête BMO 2012 - Pôle emploi			
Ouvriers	Menuisiers et ouvriers de l'agencement et de l'isolation	286	246
	Ouvriers non qualifiés du second oeuvre du bâtiment	214	156
	Électriciens du bâtiment	205	190
	Plombiers, chauffagistes	192	172
	Maçons	166	175
	Couvreurs	146	126
	Ouvriers non qualifiés du gros oeuvre du bâtiment	131	76
	Ouvriers qualifiés de la peinture et de la finition du bâtiment	116	52
	Ouvriers non qualifiés des travaux publics, du béton et de l'extraction	111	56
	Charpentiers (bois)	105	115
	Conducteurs d'engins du bâtiment et des travaux publics et d'engins lourds de levage	90	114
	Ouvriers qualifiés des travaux publics, du béton et de l'extraction	84	99
	Professionnels du travail de la pierre et des matériaux associés	8	6
	Charpentiers (métal)	-	51
	Etudes	Chefs de chantier, conducteurs de travaux (non cadres)	92
Techniciens et chargés d'études du bâtiment et des travaux publics		45	69
Dessinateurs en bâtiment et en travaux publics		23	64
Encadrement	Géomètres	1	26
	Ingénieurs du bâtiment et des travaux publics, chefs de chantier et conducteurs de travaux (cadres)	117	115
	Architectes	7	12

Les projets de recrutement pour 2012 dans les entreprises du bâtiment en Haute-Normandie se portent en majorité sur les menuisiers et ouvriers de l'agencement et de l'isolation comme c'était le cas déjà en 2011.

### III- Performance énergétique et qualité environnementale: un impact sur l'emploi dans le secteur du Bâtiment

2012



#### E- Le marché du travail en Haute-Normandie : les demandes et les offres d'emploi

**15 513 personnes en Haute-Normandie sont la recherche d'un emploi dans le secteur du BTP à fin 2011, soit une augmentation de 5% par rapport à décembre 2010**

	Nb de DEFM recherchant un métier BTP	Part des DEFM de moins de 25 ans	Part des DEFM inscrits depuis moins d'un an	Part des DEFM Qualité
Eure	4 191	27%	62%	86%
Seine-Maritime	11 322	26%	63%	84%
Haute-Normandie	15 513	26%	63%	85%
France	483 707	20%	64%	83%

Source : Pôle emploi au 31 décembre 2011

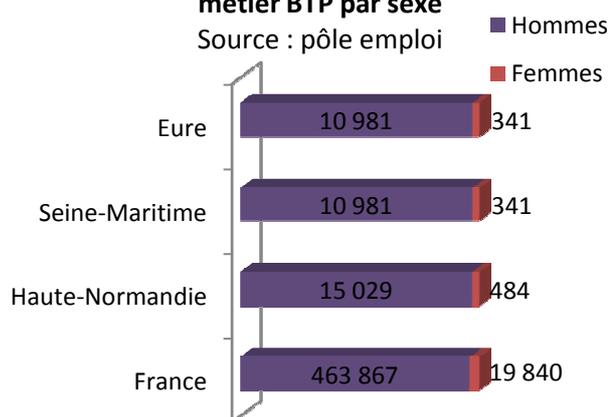
26% des DEFM en Haute-Normandie ont moins de 25ans, c'est plus qu'au niveau national où ils sont 20% .

L'ancienneté des demandeurs d'emploi est similaire sur tous les territoires observés : 63% des demandes datent de moins d'un an contre 64% en 2010.

Les demandeurs d'emploi Haut-Normands sont plutôt un petit peu plus qualifiés que la moyenne française : 85% contre 83%.

#### Répartition des DEFM recherchant un métier BTP par sexe

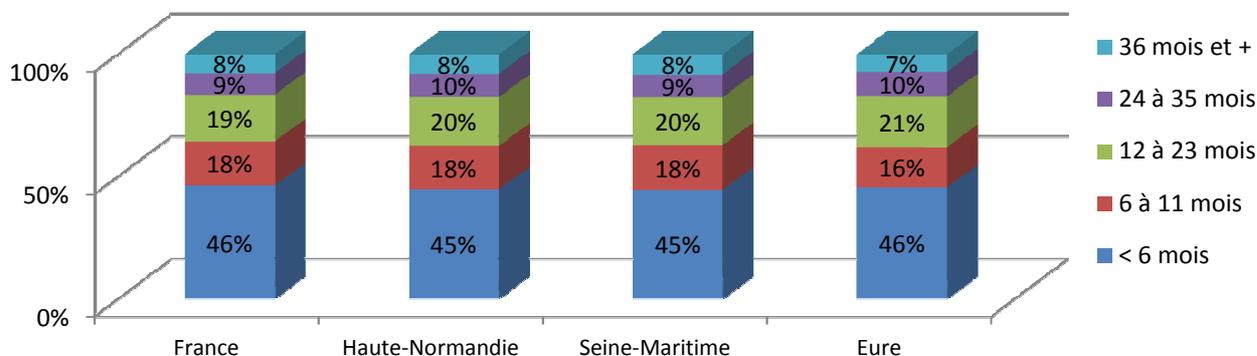
Source : pôle emploi



En Haute-Normandie et dans les deux départements, 3% des DEFM sont des femmes (4% en France).

#### Répartition des DEFM recherchant un métiers BTP selon l'ancienneté de leur inscription

Source : Pôle emploi



*DEFM : Demandeurs d'emploi en fin de mois.*

*Sont considérés dans ce point les demandeurs d'emploi en fin de mois des catégories A, B et C, c'est-à-dire les demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi ou ayant une activité réduite.*

### III- Performance énergétique et qualité environnementale: un impact sur l'emploi dans le secteur du Bâtiment

2012



#### E- Le marché du travail en Haute-Normandie : les demandes et les offres d'emploi

**24% des demandeurs d'emploi en Haute-Normandie recherchent un emploi en maçonnerie et connexes.**

Le nombre de demandeurs d'emploi a augmenté dans tous les métiers du BTP sans exception entre 2010 et 2011.

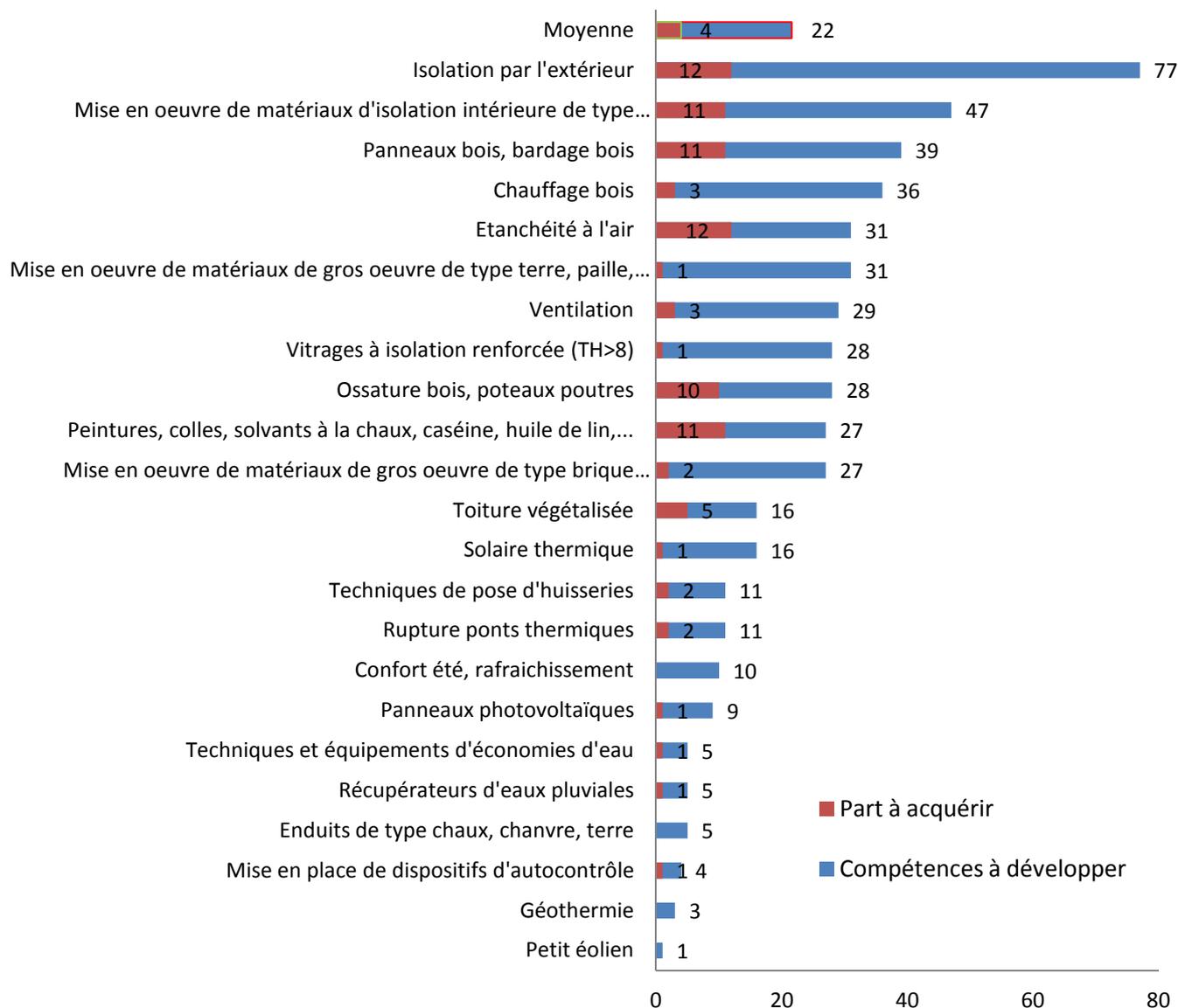
		<i>Evolution du nb de DEFM entre 2010 et 2011</i>
Maçonnerie et connexes		4%
Peinture, Vitrerie, et revêtements		3%
Electricité		5%
Menuiserie, Métallerie, Serrurerie		7%
Plomberie - Chauffage		13%
Etudes techniques BTP		3%
Agencement - Isolations		2%
Charpentier		1%
Couverture		8%
Encadrement chantier BTP		10%
Carrelage, Pierre		8%
Etanchéité isolation		5%
Ravalements		3%
Mécanique d'engins BTP		1%
Plâtrerie		138%

#### F - Point de vue des entreprises du bâtiment

#### Quelle(s) compétence(s) souhaitent développer les entreprises du bâtiment de Haute-Normandie dans le cadre de leur activité ?

Nombre d'entreprises qui souhaitent développer leur activité sur ces compétences et part de celle qui doivent encore acquérir ces compétences

Source : Enquête CERHN Mars 2012



55% des entreprises interrogées souhaitent développer au moins l'une de ces compétences techniques. Parmi elles, seulement 8% doivent encore acquérir ces compétences.

17% des entreprises souhaitent se développer sur l'isolation par l'extérieur. Parmi ces entreprises, 12% avouent devoir encore se former sur cette techniques alors les 88% restant affirment maîtriser cette compétence.

### III- Performance énergétique et qualité environnementale: un impact sur l'emploi dans le secteur du Bâtiment sur le territoire

2012



#### F - Point de vue des entreprises du bâtiment

#### Quelle(s) compétence(s) souhaitent développer les entreprises du bâtiment de Haute-Normandie dans le cadre de leur activité ?

Nombre d'entreprises qui souhaitent développer leur activité sur ces compétences et part de celle qui doivent encore acquérir ces compétences

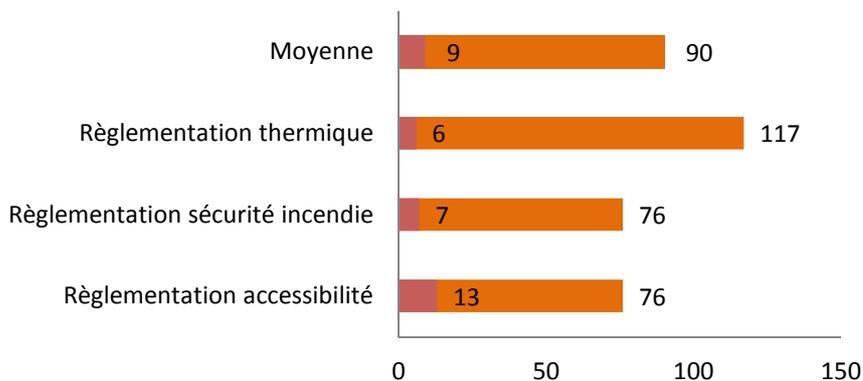
■ Part à acquérir

Source : Enquête CERHN Mars 2012

■ Compétences à développer

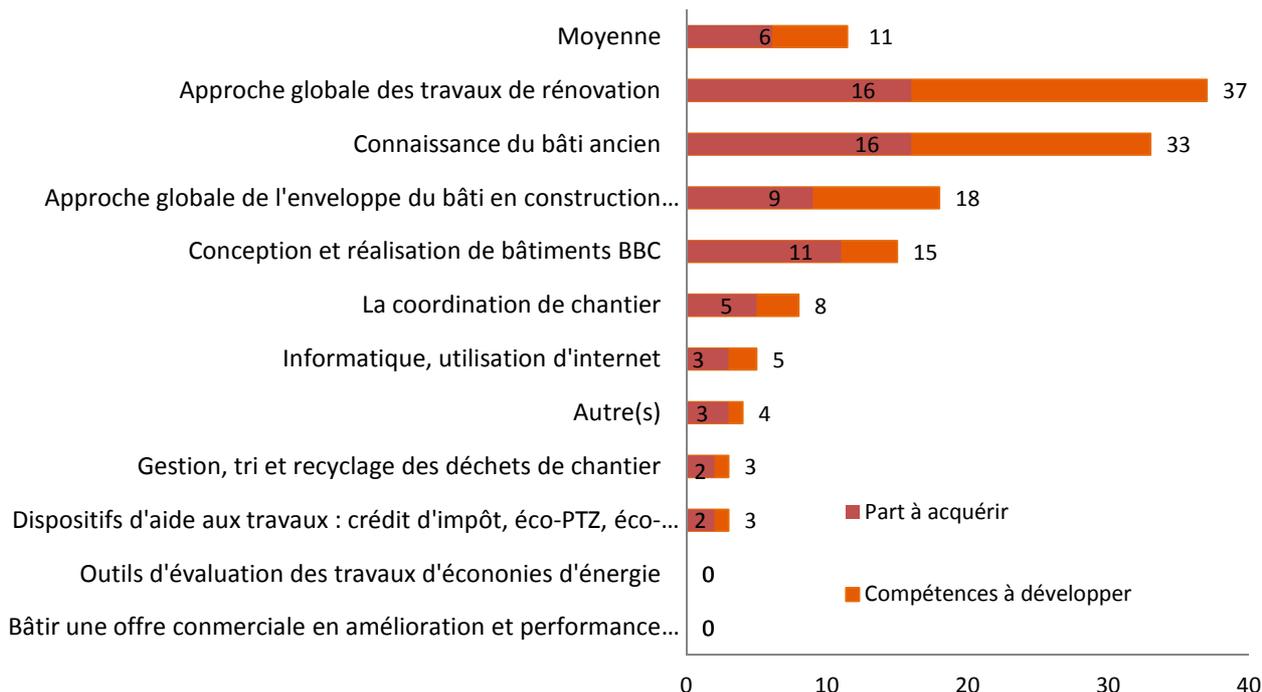
34% des entreprises interrogées souhaitent développer au moins l'une des trois compétences réglementaires. Elles sont cependant plus nombreuses (117) à vouloir se développer sur la réglementation thermique.

15% des entreprises interrogées souhaitent développer au moins une compétence transversale. On note une volonté plus forte pour les thèmes de l'approche globale des travaux de rénovation ainsi que sur la connaissance du bâti ancien.



Nombre d'entreprises qui souhaitent développer leur activité sur ces compétences et part de celle qui doivent encore acquérir ces compétences

Source : Enquête CERHN Mars 2012



## IV- Diagnostic de l'offre actuelle de formation Bâtiment en lien avec le Grenelle de l'environnement sur le territoire

I. Données de cadrage

II. L'évolution des marchés du Bâtiment et des ENR

III. Emploi dans le Bâtiment et les ENR

IV. La formation:  
Construction durable et ENR

V. Conclusion:  
Prospective  
La relation Marché /  
Emploi / Formation

# IV- Diagnostic de l'offre actuelle de formation bâtiment en lien avec le Grenelle de l'environnement

2012

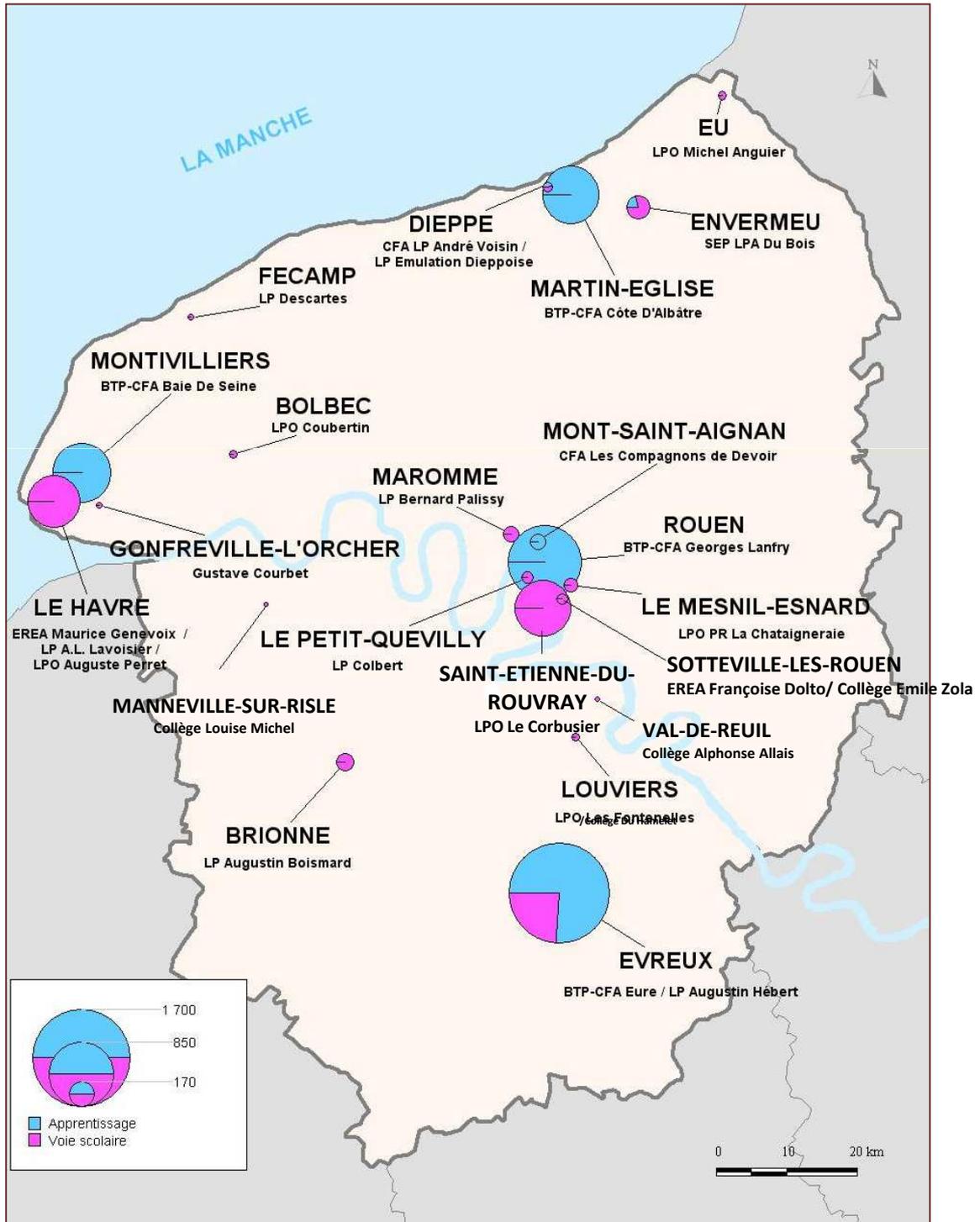


## A- L'offre de formation initiale bâtiment

### 1- Cartographie de l'offre de formation initiale régionale

Source : CCCA-BTP 2010-2011

Source cartographique : DREAL Haute-Normandie | IGN GéoFla® 2010 | Sources : CERHN | ®DREAL de Haute-Normandie – MAGD – PAGD | Décembre 2011



## IV- Diagnostic de l'offre actuelle de formation bâtiment en lien avec le Grenelle de l'environnement

2012



### A- L'offre de formation initiale bâtiment

#### 2- Les effectifs en formation par domaine et niveau de formation

#### 5727 jeunes en formation initiale bâtiment sur l'année scolaire 2010-2011 en Haute-Normandie

27 établissements accueillent de la formation initiale aux métiers du bâtiment en Haute-Normandie.

60% des étudiants sont en formation de niveau V (40% en niveau IV). 5727 personnes sont en formation initiale en 2010-2011 (dont 64% par apprentissage dans 6 établissements), répartis en 13 groupes métier de la façon suivante:

Source : CCCA-BTP

Groupe de spécialités	Nombre de jeunes en formation en 2010-2011							
	Total	Niveau III	Niveau IV	Niveau V	Apprentissage	%	Voie scolaire	%
Carreleur	157		37	120	157	100%		0%
Charpentier	331		148	183	186	56%	145	44%
Chauffagiste	729	64	414	251	345	47%	384	53%
Couvreur	455	24	61	370	431	95%	24	5%
Electricien	514	29	241	244	366	71%	148	29%
Encadrement de chantier	359	116	243		22	6%	337	94%
Etudes	211	26	185		30	14%	181	86%
Maçon	811		245	566	648	80%	163	20%
Menuisier	801	28	308	465	497	62%	304	38%
Métallier	344		121	223	91	26%	253	74%
Peintre	564		152	412	385	68%	179	32%
Plâtrier	122			122	101	83%	21	17%
Plombier	329		45	284	304	92%	25	8%
<b>Total général</b>	<b>5 727</b>	<b>287</b>	<b>2 200</b>	<b>3 240</b>	<b>3 563</b>	<b>62%</b>	<b>2 164</b>	<b>38%</b>

Les formations de carreleur, couvreur et plombier ont un fort taux de formation en apprentissage contrairement aux formations d'étude et d'encadrement de chantier qui sont davantage proposées en voie scolaire.

46% des effectifs de 2010-2011 sont en première année de formation.

## IV- Diagnostic de l'offre actuelle de formation bâtiment en lien avec le Grenelle de l'environnement

2012



### A- L'offre de formation initiale bâtiment

#### 3- L'intégration de la construction durable dans l'offre de formation initiale

Source : « Etude de l'offre de formation régionale en lien avec le Grenelle de l'environnement », CERHN construction, avril 2012.

La formation initiale s'appuie sur des référentiels rédigés au niveau national et qui n'évoluent pas assez vite pour y intégrer, au niveau du bâtiment, les nouvelles orientations nécessaires à la mutation de ces métiers en vue des enjeux de performance énergétique et des besoins de coordination entre les différents corps d'état.

Cependant, on a pu observer que les pratiques pédagogiques en matière de formation dans les lycées et BTP-CFA n'attendent pas les nouveaux référentiels pour évoluer et s'adapter aux besoins du secteur.

L'enquête réalisée à par la CERHN construction, fin 2011, sur 105 formations et dans 13 établissements différents de Haute-Normandie, à permis de mettre en évidence le niveau de prise en compte des différences aspects de la construction durable dans les formations aux métiers du bâtiment :

Toutes les formations intègrent plus ou moins la construction durable sur des thèmes différents en fonction des besoins de chaque métier. Cependant, certains thèmes transversaux reviennent systématiquement dans tous les métiers sans exception :

#### Catégorie « autres aspects environnementaux et transversaux »

- Réglementation thermique
- Sensibilisation au développement durable
- Approche globale du bâtiment

#### Catégorie « techniques de maîtrise de l'énergie »

- Isolation thermique
- Etanchéité à l'air
- Ponts-thermique et thermographie

En revanche, « **monter une offre globale** », thème le plus suivi en formation continue, n'est quasiment jamais mentionné. Les formations d'électriciens et de chauffagistes sont les seules à couvrir tous les thèmes construction durable.

D'autre part, les formations métier les moins impactées\* actuellement par la construction durable sont : les métalliers, les carreleurs, les plâtriers et les peintres.

Les formations au métier de chauffagiste, surtout de niveau IV, sont celles qui utilisent le plus de plateformes techniques pédagogiques.

### A- L'offre de formation initiale bâtiment

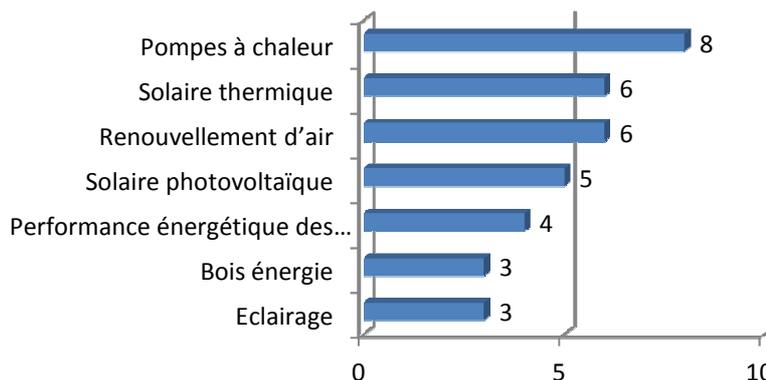
#### Les plateformes techniques pédagogiques :

35 plateformes techniques pédagogiques ont été recensées parmi les 105 formations de niveaux 4 et 5 aux métiers du bâtiment recensées dans les 13 établissements de la Région Haute-Normandie.

L'étude PRAXIBAT en avait recensé 32 sur 10 des établissements de formation initiale.

#### Nombre de plateformes répertoriées dans les établissements de formation initiale de niveaux 5 et 4

Source : Enquête CERHN Construction



#### Initiatives remarquables des établissements de formation initiale pour développer les compétences en matière de construction durable :

##### Initiatives pédagogiques :

Plusieurs établissements ont ou vont lancer un projet de construction d'une maquette pédagogique BBC permettant à l'ensemble des corps d'état (apprentis et stagiaires en formation) d'appréhender l'ensemble des problématiques liées à la performance énergétique et la qualité environnementale dans un bâtiment.

Le BTP-CFA de Dieppe a le projet de construire des espaces "matériauthèque" dans chaque atelier pour bien appréhender non seulement les nouveaux matériaux mais aussi leur assemblage. Ces espaces sont complétés par un système de projection interactif mise en place en collaboration avec l'I-REEF.

Le lycée professionnel Augustin Hebert a pour projet de développer trois modules liés à la construction en BBC :

- 1) Construction monomur
- 2) Construction ossature bois
- 3) Construction traditionnelle

##### Initiatives de formation des formateurs :

Les BTP-CFA ont formé d'intégralité de leurs formateurs aux modules FEEBAT 1, 2 et 3 selon les spécialités.

Au niveau des établissements publics, collèges et lycées, le financement des formations des professeurs est assuré par le rectorat sur subvention globale de l'académie allouée par le ministère

## IV- Diagnostic de l'offre actuelle de formation bâtiment en lien avec le Grenelle de l'environnement

### B. L'offre de formations continue Bâtiment en lien avec le Grenelle de l'environnement

#### 1- La formation continue des salariés des entreprises du bâtiment de Haute-Normandie

Source : Constructys 2010

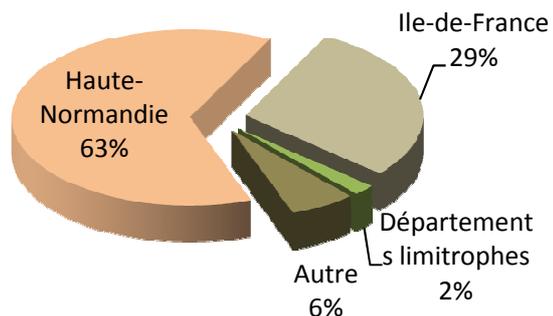
#### 688 salariés ont suivi des formations « construction durable » en 2010, en Haute-Normandie.

Parmi les **688** salariés, **37%** ont suivi des formations dans des organismes de formation en dehors du territoire Haut-Normand.

Les stagiaires en construction durable représentent **8,5%** de l'ensemble des stagiaires du bâtiment.

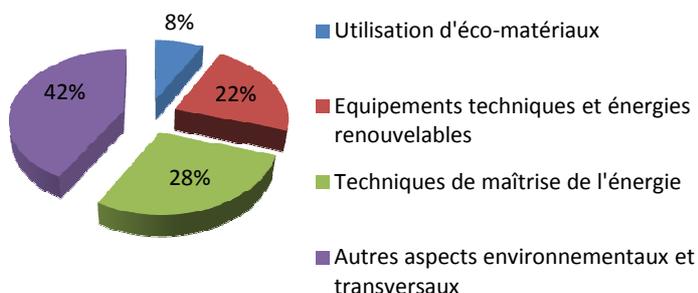
Les formations « construction durable » ont une durée moyenne de **30 heures** avec un minimum de **7 heures** et un maximum de **566 heures**.

Répartition des salariés en formation en 2010 selon le lieu de formation



Globalement, les thèmes de formation les plus suivis par les salariés du Bâtiment en 2010 sont l'isolation thermique avec 153 stagiaires dont 55 FEEBAT et la sensibilisation au développement durable (81 stagiaires). 63% des salariés se sont formés dans des organismes de formation de Haute-Normandie.

Répartition des salariés selon le thème de formation



Ce sont sur les thèmes de la sensibilisation au développement durable et du management environnemental que les salariés se sont le plus formés dans les organismes extérieurs à la Haute-Normandie (11% et 17% seulement se sont formés dans la région).

Les formations les plus courtes portent sur les équipements techniques et énergies renouvelables alors que les plus longues concernent la catégorie des éco-matériaux.

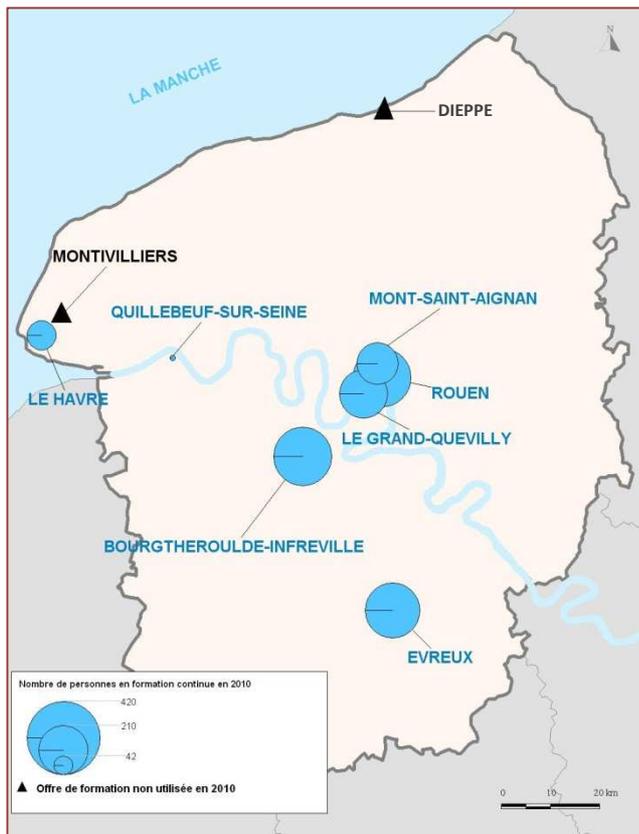
	Nombre de stagiaires en 2010			Nb moyen Heures/Stagiaire
	Total	Dt formations FEEBAT	% formé en Haute-Normandie	
Utilisation d'éco-matériaux	53		77%	70
Equipements techniques et énergies renouvelables	153	8	66%	20
Techniques de maîtrise de l'énergie	194	61	52%	37
Autres aspects environnementaux et transversaux	288	100	67%	24
<b>Total</b>	<b>688</b>	<b>169</b>	<b>63%</b>	<b>30</b>

## IV- Diagnostic de l'offre actuelle de formation bâtiment en lien avec le Grenelle de l'environnement

### B. L'offre de formations continue Bâtiment en lien avec le Grenelle de l'environnement 2- L'offre de formation continue des centres Haut-Normands

Source : Enquête CERHN construction, fin 2011

Source cartographique : DREAL Haute-Normandie | IGN GéoFla®2010 | Sources : CERHN | ®DREAL de Haute-Normandie – MAGD – PAGD | Décembre 2011



#### 11 organismes, 140 formations et 1696 stagiaires en 2010

La région Haute-Normandie compte 23 organismes de formation continue à destination des entreprises du bâtiment. 11 de ces organismes (dont 17 centres) ont une offre de formation continue de perfectionnement en lien avec la « construction durable ».

En 2010, sur les 140 formations construction durable proposées par les 11 organismes de formation, 88 ont reçu 1696 stagiaires. Soit un taux d'utilisation de l'offre de formation de 63%.

Nombre d'organismes* de formation à fin 2011		<b>11</b>
Nombre de centres* de formation à fin 2011		<b>17</b>
Formations continues aux métiers du bâtiment en lien avec le Grenelle de l'Environnement	<b>Offre existantes fin 2010</b>	<b>140</b>
	<i>Dont suivies en 2010</i>	<b>88</b>
	<i>Dont utilisant une plateforme technique pédagogique</i>	<b>45</b>
Créations de nouvelles formations continues aux métiers du bâtiment en lien avec le Grenelle de l'Environnement en 2011 et 2012		<b>68</b>
Année moyenne de création des formations avant 2011		<b>2009</b>
Nombre total de personnes en formation continue aux métiers du bâtiment en lien avec le Grenelle de l'Environnement en 2010	<i>Total</i>	<b>**1696</b>
	<i>Dont demandeurs d'emploi</i>	<b>209</b>
Durée de formation	<i>Moyenne</i>	<b>20</b>
	<i>Minimale</i>	<b>4</b>
	<i>Maximale</i>	<b>64</b>

## IV- Diagnostic de l'offre actuelle de formation bâtiment en lien avec le Grenelle de l'environnement

2012



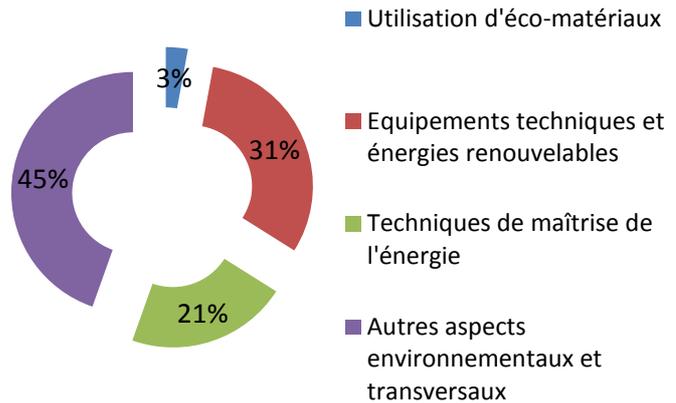
### B. L'offre de formations continue Bâtiment en lien avec le Grenelle de l'environnement

#### Répartition du nombre de stagiaires par grand domaine « construction durable » en 2010

41% des formations (31% des stagiaires) portent sur le thème des « équipements techniques et énergies renouvelables »

45% des stagiaires (29% des formations) se sont formés sur le thème « autres aspects environnementaux et transversaux »

33% des 140 formations construction durable utilisent au moins 1 plateforme technique (soit 45 formations)



#### 68 projets de création de formations ont été recensés.

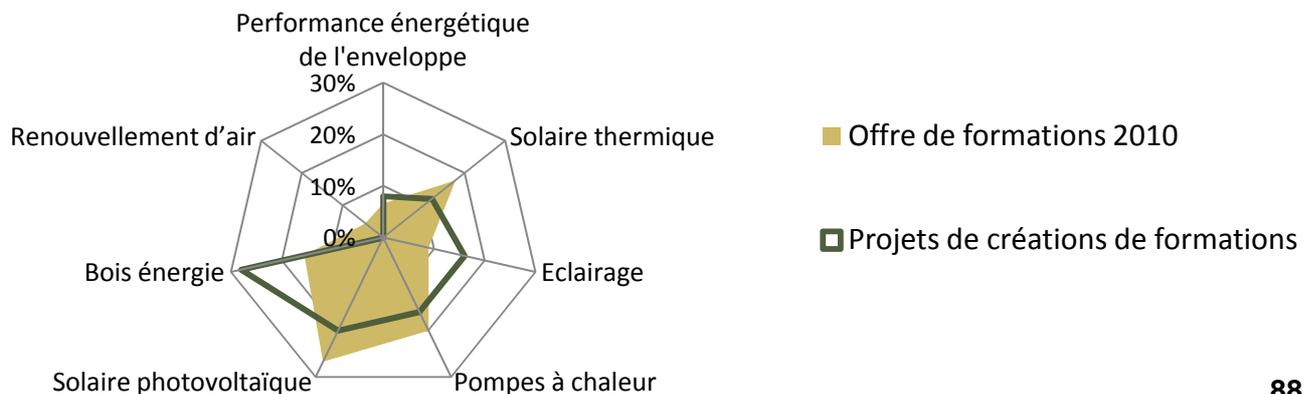
La répartition de ces formations par thème construction durable est différente de la répartition des formations existantes en 2010 :

- 48% de formations transversales au lieu de 30% en 2010
- 28% des formations aux équipements et énergies renouvelables pour 43% en 2010.

En 2011, la région compte un nouveau site de formations à la construction durable : Elbeuf.

37% des nouvelles formations prévoient l'utilisation d'une plateforme technique pédagogique (soit 25 formations) contre 33% en 2010.

#### Répartition des projets de création de formations utilisant une plateforme technique pédagogique par rapport à l'offre existante en 2010 :



## IV- Diagnostic de l'offre actuelle de formation bâtiment en lien avec le Grenelle de l'environnement

2012



### B. L'offre de formations continue Bâtiment en lien avec le Grenelle de l'environnement

#### 3. Bilan du dispositif FEEBAT

Créé en 2008, Le dispositif FEEBAT (Formations aux Economies d'Énergie dans le BATiment) vise à proposer une formation unique aux entreprises et artisans du bâtiment dans la mise en place des économies d'énergie. L'offre de formation FEEBAT repose sur 5 modules dont 4 pour la rénovation de bâtiments existants et 1 pour la construction neuve de bâtiments résidentiels :

- Module 1 : Identifier les éléments clés d'une offre globale d'amélioration énergétique des bâtiments.
- Module 2 : Maîtriser les outils pour mettre en œuvre une offre globale
- Module 3 : Connaître, maîtriser et mettre en œuvre les groupes de technologies performantes d'amélioration énergétique des bâtiments (9 sous-modules).
- Module 4 : Porter l'offre globale de rénovation énergétique
- Module 5 : Construire des bâtiments résidentiel basse consommation : RT 2012 et perméabilité à l'air.

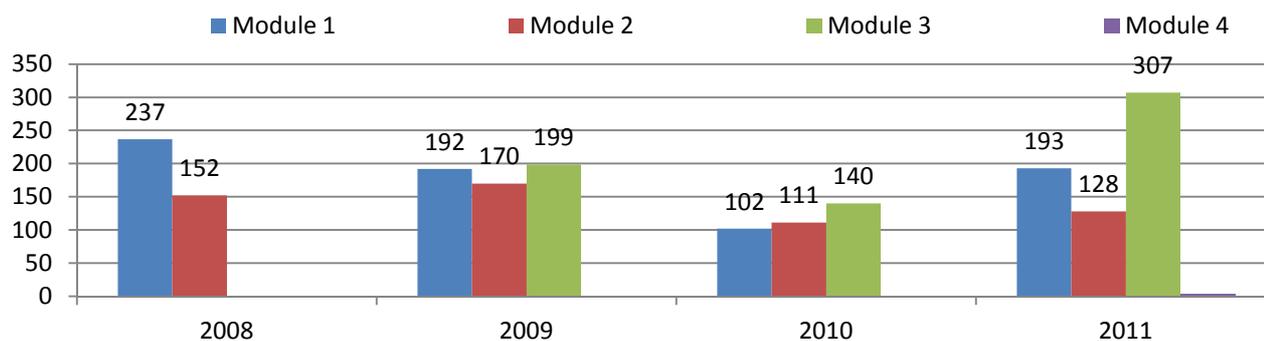
En Haute-Normandie, 4 organismes de formation sont habilités par le comité de pilotage FEEBAT à former à un ou plusieurs de ces modules: CREFAB Haute-Normandie, CEREF-BTP, L'AFPA, Le GRETA,

#### 1935 stagiaires recensés dans les formations FEEBAT de 2008 à 2011, soit 5% des stagiaires en France

	Nombre de stagiaires entre 2008 et 2011		Part Haute-Normandie/ France
	Haute-Normandie	France	
Module 1	724	17 113	4%
Module 1 tertiaire	-	1 702	-
Module 2	561	13 635	4%
Module 3	646	9 901	7%
Module 4	4	216	2%
Module 5	-	188	0%
<b>Total</b>	<b>1 935</b>	<b>42 755</b>	<b>5%</b>

#### Evolution du nombre de stagiaire ayant suivi des formations FEEBAT selon le module

Source : Réseau CERC



## IV- Diagnostic de l'offre actuelle de formation bâtiment en lien avec le Grenelle de l'environnement

### C – Des signes de montée en compétence des entreprises du bâtiment 1 – Point sur les labels et certifications des professionnels du bâtiment



#### **ECO Artisan® :**

Marque déposée par la CAPEB (Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment) et destinée aux entreprises artisanales du bâtiment qui ont fait le choix de s'impliquer dans l'amélioration de la performance énergétique des logements. La marque est délivrée par QUALIBAT, choisi comme organisme gestionnaire, et attribuée pour 3 ans renouvelables aux artisans qui s'engagent à respecter l'intégralité des « engagements qualité » figurant dans le référentiel de la marque. Un ECO Artisan doit notamment disposer de toutes les assurances professionnelles nécessaires en cours de validité, s'engager à utiliser un logiciel professionnel pour la réalisation de l'évaluation thermique des logements, conseiller des solutions performantes qui répondent aux attentes de sa clientèle. Il aura été au préalable soumis à un examen d'évaluation (QCM) de ses compétences dans le domaine de la performance énergétique. Des audits sur chantier et en entreprise sont périodiquement réalisés afin de vérifier le respect des engagements de l'ECO Artisan.

Cette marque a été officiellement lancée le 17 avril 2009 par une convention signée entre le MEEDDM et la CAPEB.

#### **Pro de la Performance Energétique® :**

Marque déposée par la FFB (Fédération Française du Bâtiment) et destinée à accompagner les professionnels adhérents à atteindre les objectifs fixés par le Grenelle de l'Environnement. Pour bénéficier de l'usage de cette marque, l'entreprise doit avoir signé la charte « Bâtir avec l'environnement », lancée en octobre 2008 par la Fédération auprès de ses adhérents, justifier d'une qualification professionnelle assortie d'une mention « économie d'énergie » ou d'une certification « rénovation énergétique, attribuées par les organismes Qualibat ou Qualifelec (association technique et professionnelle de qualification des entreprises d'électricité).

Cette marque officiellement lancée le 4 novembre 2009 par une convention signée entre le MEEDDM, l'ADEME et la FFB, est gérée par QUALIBAT depuis le 1er octobre 2010.

#### **QUALIBAT :**

Organisme certificateur indépendant créée en 1949, spécialisé dans le bâtiment et accrédité par le COFRAC (Comité Français d'Accréditation). Cet organisme a développé plusieurs nouvelles certifications métiers liées aux EnR ; elles concernent la rénovation énergétique, les installations photovoltaïques, les installations solaires thermiques, les installations géothermiques et les installations thermiques bois énergie. Sont par ailleurs, prévues des qualifications « Etanchéité à l'air » et « Murs végétalisés ». A noter qu'une mention « économie d'énergie » peut désormais être attribuée aux entreprises qualifiées ayant formé au moins 10 % de leur personnel aux modules FEE Bat. Enfin, une nouvelle certification « Rénovateur global » est annoncée pour fin 2010.

#### **Qualit'ENR :**

Association fondée en 2006, regroupant les principaux installateurs d'énergies renouvelables pour promouvoir la qualité d'installation des systèmes à énergie renouvelable. Elle gère 4 appellations (labels) : Quali'Sol (pour eau chaude solaire et chauffage solaire), Quali'PV (pour électricité solaire), Quali'Bois (pour chauffage Bois Energie) et Quali'PAC (Chauffage aérothermique et géothermie). Pour obtenir ces appellations, l'entreprise doit avoir installé précédemment l'un des équipements concernés (chaudière bois, pompe à chaleur,...) ; réalisé une formation agréée par Qualit'ENR ; effectué une VAE ou une formation d'au moins 350h dans les métiers considérés et réussi un questionnaire de validation organisé par Qualit'ENR.

## IV- Diagnostic de l'offre actuelle de formation bâtiment en lien avec le Grenelle de l'environnement



### C – Des signes de montés en compétence des entreprises du bâtiment 2 – Recensement des entreprises labellisées et/ou certifiées

#### Les labels :

	Nombre d'entreprises labellisées en 2011
QualiPV	54
Qualisol	93
QualiPAC	48
Quali'Bois	46
<b>Total</b>	<b>165</b>

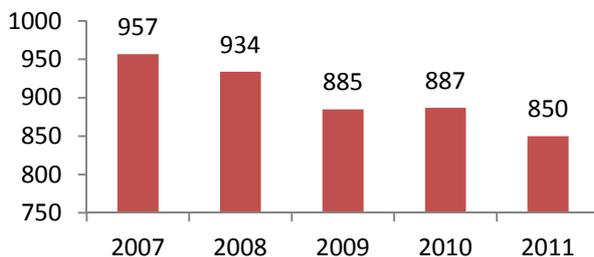
Source : Qualit'EnR au 6 janvier 2012

Ce sont les labels relatifs aux équipements solaires (thermique et photovoltaïque) qui sont les plus présents en Haute-Normandie et dans la plupart des autres régions de France métropolitaine.

Avec 165 entreprises labellisées Qualit'EnR, la Haute-Normandie se classe à la 19<sup>ème</sup> place sur 22 régions.

On note également une baisse de la dynamique de labellisation en 2011 par rapport à 2010.

#### Evolution du nombre d'entreprises Qualibat (Source : Qualibat)



On observe une baisse des qualifications Qualibat depuis 2007 de -12% en 4ans.

En 2011 le nombre de qualifications est au plus bas avec 850 entreprises qualifiées.

Le nombre d'entreprises qualifiées par Qualibat « reconnu Grenelle de l'environnement » à octobre 2012 est de 51 (dont 14 dans l'Eure et 37 en Seine-Maritime).

#### Les marques :

	Nombre d'entreprises certifiées au 30/05/12		Part HN/ France
	Haute-Normandie	France	
Pro de la performance énergétique ®	48	733	7%
Eco-artisans ®	80	2441	3%

Sources : FFB, CAPEB

## IV- Diagnostic de l'offre actuelle de formation bâtiment en lien avec le Grenelle de l'environnement

2012



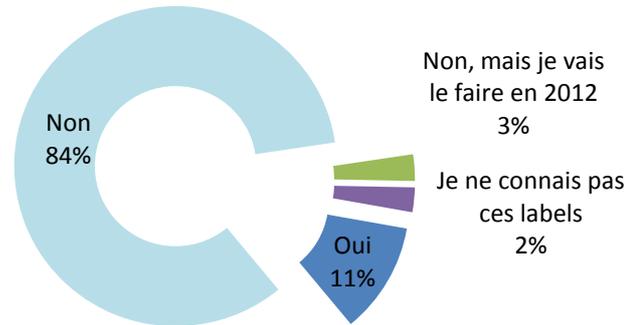
### C – Des signes de montés en compétence des entreprises du bâtiment 3 – Les pratiques des entreprises

(Source : Enquête CERHN construction février 2012)

#### Est ce que vous avez fait les démarches pour obtenir la marque " Eco-artisan " ou " Pro de la performance énergétique " ?

14% des entreprises ont fait ou vont faire les démarches pour obtenir ces marques.

16% des entreprises de plus de 10 salariés et 15 % des entreprises de 1 et 2 salariés ont fait ou vont faire ces démarches.



Les activités de Chauffage / Génie climatique et de Charpente sont davantage attachées à ces labels (30% ont fait ces démarches).

#### Détail par secteur d'activité

	Aménagement/ finition	Bois	Equipements techniques	Gros œuvre	Total
Oui	9,1%	15,0%	12,8%	9,3%	11,5%
Non	91%	78,8%	79,7%	83,1%	82,7%
Non, mais je vais le faire en 2012	0%	3,8%	3,4%	3,4%	2,8%
Je ne connais pas ces labels	0%	2,5%	3,4%	3,4%	2,5%

#### Détail par taille salariale

	1 à 2	3 à 5	6 à 9	10 à 50 / 50 et +	TOTAL
Oui	11,1%	9,9%	11,0%	12,6%	11,5%
Non	81%	85,7%	82,4%	81,8%	82,7%
Non, mais je vais le faire en 2012	3,7%	3,3%	0%	3,5%	2,8%
Je ne connais pas ces labels	4%	0%	6,6%	1,5%	2,5%

## IV- Diagnostic de l'offre actuelle de formation bâtiment en lien avec le Grenelle de l'environnement

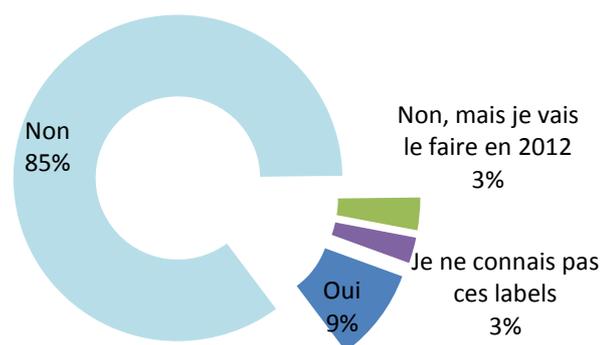
2012

### C – Des signes de montés en compétence des entreprises du bâtiment

Est ce que vous avez fait les démarches pour obtenir une mention spécifique « efficacité énergétique » délivrée par Qualibat ?

Concernant la mention « efficacité énergétique » de Qualibat, 12% des entreprises interrogées ont fait ou vont faire les démarches pour l'obtenir.

15% des entreprises de plus de 10 salariés ont déjà initié ces démarches ou ont l'intention de le faire.



25% des entreprises de chauffage/génie climatique ont déjà fait ces démarches. 18% des entreprises d'installation eau et gaz ont l'intention de les faire.

#### Détail par secteur d'activité

	Aménagement/ finition	Bois	Equipements techniques	Gros œuvre	Total
<b>Oui</b>	5,7%	11,3%	10,1%	9,3%	9,2%
<b>Non</b>	94%	80,0%	81,8%	83,9%	84,6%
<b>Non, mais je vais le faire en 2012</b>	0%	6,3%	4,7%	1,7%	3,2%
<b>Je ne connais pas ces labels</b>	0%	2,5%	2,7%	4,2%	2,5%

#### Détail par taille salariale

	1 à 2	3 à 5	6 à 9	10 à 50 / 50 et +	TOTAL
<b>Oui</b>	0%	8,8%	12,1%	10,6%	9,2%
<b>Non</b>	93%	86,8%	81,3%	82,8%	84,6%
<b>Non, mais je vais le faire en 2012</b>	5,6%	1,1%	1,1%	4,5%	3,2%
<b>Je ne connais pas ces labels</b>	2%	2,2%	5,5%	1,5%	2,5%

#### La mention « efficacité énergétique » de Qualibat :

Anciennement appelée « économies d'énergie », cette mention est attribuée à toute entreprise qui a justifié de la formation d'un minimum de 10% de son personnel aux économies d'énergie par un organisme reconnu apte à dispenser ce type de formation.

La mention vient en complément d'une qualification se rapportant à l'enveloppe et aux équipements techniques, concourant directement ou indirectement aux travaux de rénovation énergétique (sources : Qualibat).

## IV- Diagnostic de l'offre actuelle de formation bâtiment en lien avec le Grenelle de l'environnement

2012



### D- Le point de vue des entreprises du bâtiment

#### 1. Les pratiques actuelles en termes de formation

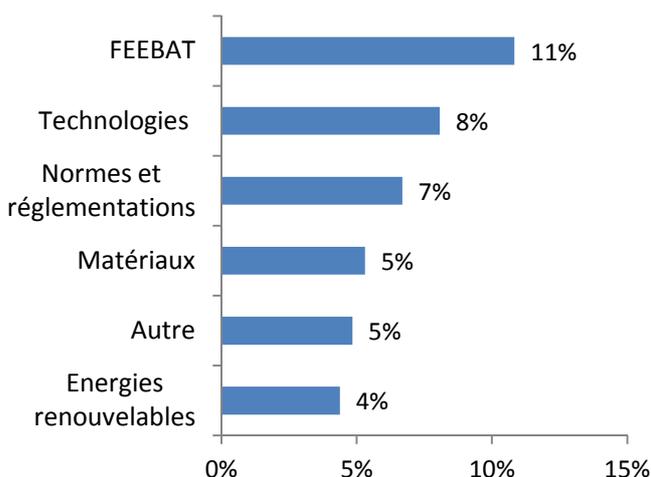
(Source : Enquête CERHN construction février 2012)

**25%** des entreprises interrogées ont suivi ou fait suivre à leurs salariés des formations en construction ou rénovation durable au cours des deux dernières années.

31% des entreprises de **plus de 10 salariés** ont suivi ou fait suivre ces formations à leurs salariés.

Elles sont 39% dans le secteur du **gros œuvre** et 35% dans celui du **chauffage/génie climatique**.

#### Sur quoi ont porté les formations suivies les deux dernières années (2010 et 2011) ?



Les thèmes de formation les plus cités sont les formations FEEBAT (11%) et « technologies » (isolation par l'extérieur, étanchéité à l'air, parois vitrées et ventilation).

A noter le faible intérêt porté aux formations sur les énergies renouvelables (4%).

#### Détail par secteur d'activité

	Aménagement/ finition	Bois	Equipements techniques	Gros œuvre	Total
% de oui	19,3%	26,3%	<b>27,0%</b>	25,4%	24,9%
% de non	81%	<b>73,8%</b>	73,0%	74,6%	75,1%

#### Détail par taille salariale

	1 à 2	3 à 5	6 à 9	10 à 50 / 50 et +	Total
% de oui	20,4%	17,6%	20,9%	<b>31,3%</b>	24,9%
% de non	80%	<b>82,4%</b>	79,1%	68,7%	75,1%

## IV- Diagnostic de l'offre actuelle de formation bâtiment en lien avec le Grenelle de l'environnement

2012



### D- Le point de vue des entreprises du bâtiment

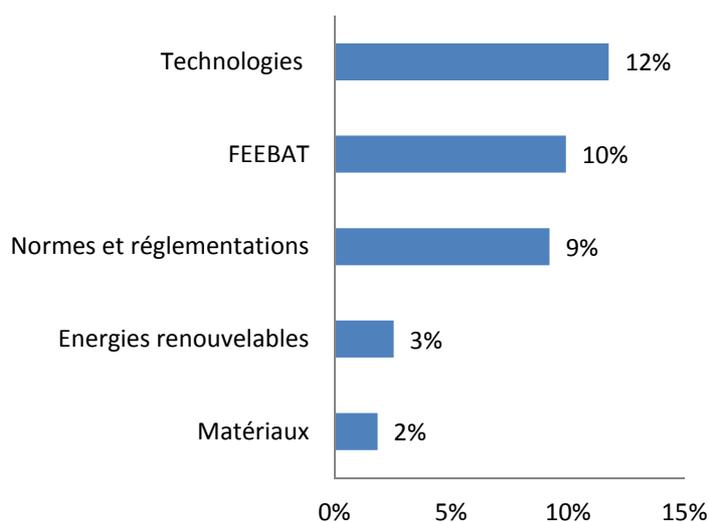
#### 2. Les besoins en formation en 2012

(Source : Enquête CERHN construction février 2012)

15% des entreprises interrogées ont l'intention de former leurs salariés à la construction ou rénovation durable en 2012.

Le taux de projets de formations est plus élevé dans les entreprises de **plus de 10 salariés** et dans les secteurs d'activité de **l'isolation** et des **équipements techniques**.

#### Sur quoi vont porter les formations prévues en 2012?



12% ont prévu de se former sur les technologies et plus particulièrement sur **l'isolation par l'extérieur**.

En ce qui concerne les normes et réglementations, ce sont les thèmes de la réglementation thermique et de l'accessibilité qui sont les plus visés.

On note le faible besoin en formation du secteur de l'aménagement/ finition et plus particulièrement le sous-secteur de la peinture/revêtement.

#### Détail par secteur d'activité

	Aménagement/ finition	Bois	Equipements techniques	Gros œuvre	Total
% de oui	6,8%	10,0%	22,3%	15,3%	15,0%
% de non	93%	90,0%	77,7%	84,7%	85,0%

#### Détail par taille salariale

	1 à 2	3 à 5	6 à 9	10 à 50 / 50 et +	Total
% de oui	11,1%	16,5%	4,4%	20,2%	15,0%
% de non	89%	83,5%	95,6%	79,8%	85,0%

## IV- Diagnostic de l'offre actuelle de formation bâtiment en lien avec le Grenelle de l'environnement

2012

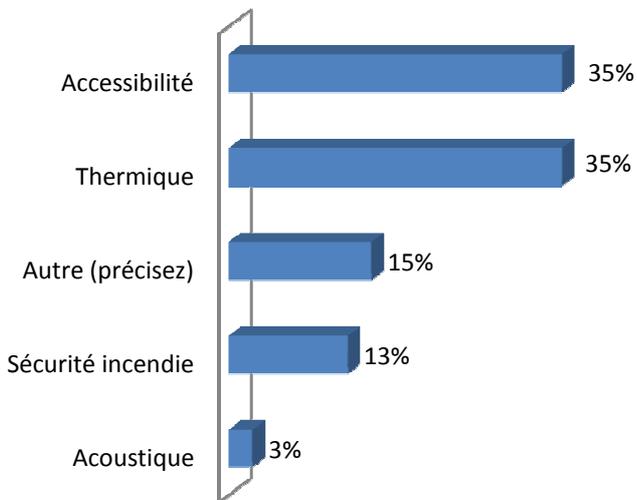


### D- Le point de vue des entreprises du bâtiment

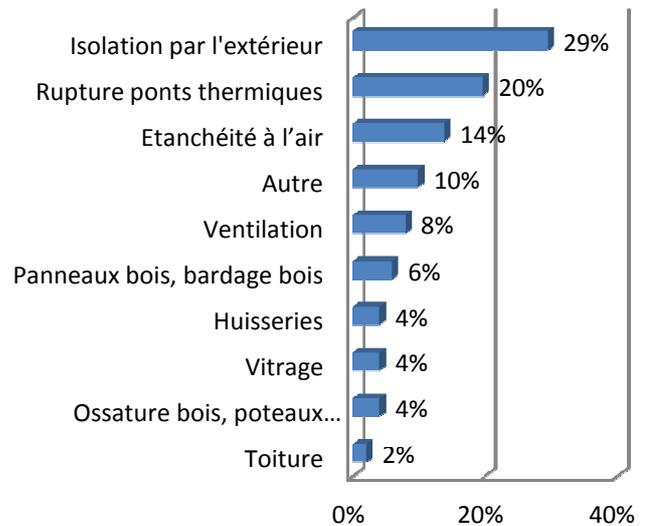
#### 2. Les besoins en formation en 2012 (Détails)

(Source : Enquête CERHN construction février 2012)

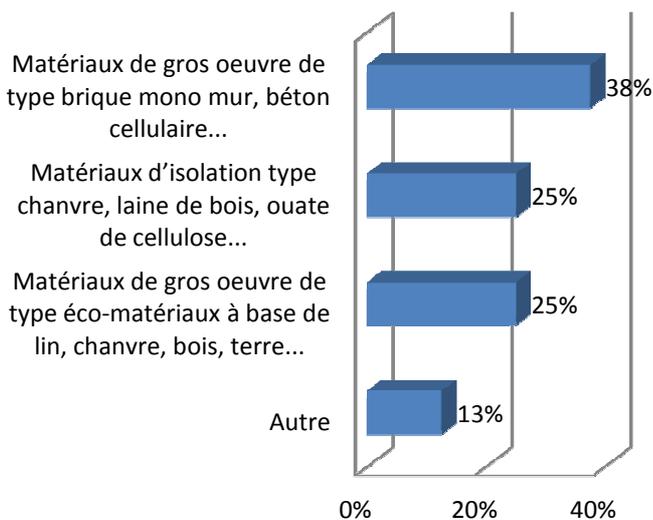
Les formations « réglementaires » sur lesquelles les entreprises souhaitent se former en 2012



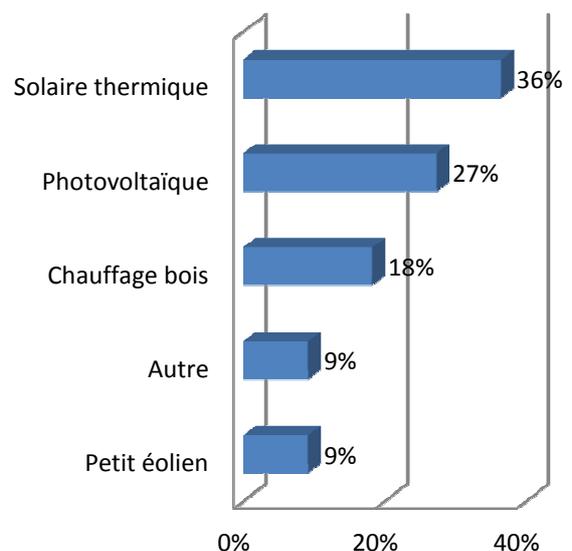
Les formations "technologies" sur lesquelles les entreprises souhaitent se former en 2012



Les formations "matériaux" sur lesquelles les entreprises souhaitent se former en 2012



Les formations "énergies renouvelables" sur lesquelles les entreprises souhaitent se former en 2012





## D- Le point de vue des entreprises du bâtiment

### 3. Modes de formation et difficultés

(Source : Enquête CERHN construction février 2012)

46% des entreprises qui ont déjà fait suivre des formations à leurs salariés sur la construction ou la rénovation durable l'ont fait directement pas un centre de formation.

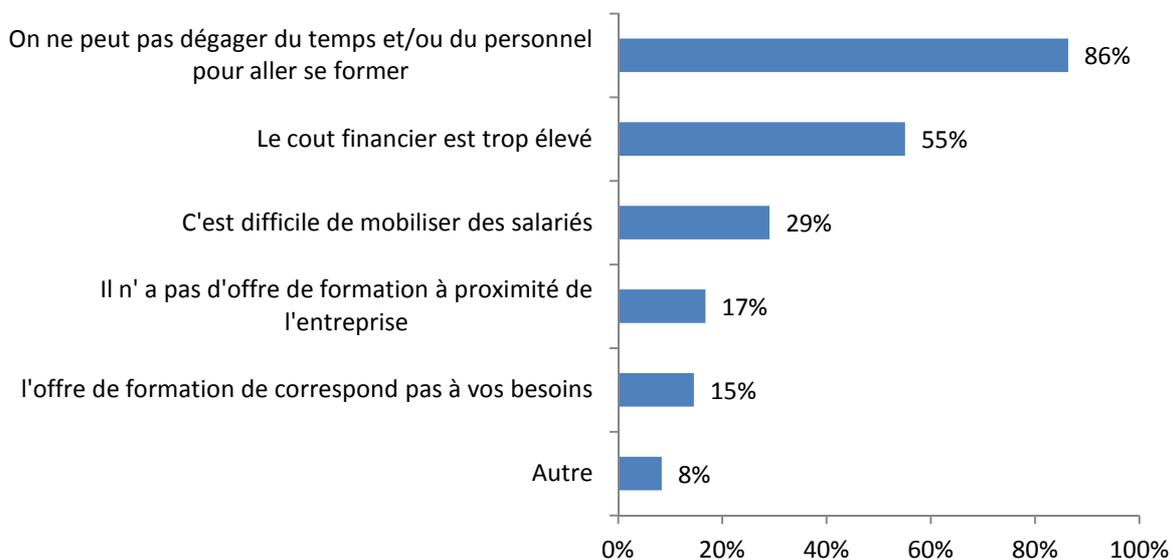
Ce mode de formation est particulièrement utilisé par les entreprises de **plus de 10 salariés** ainsi que les entreprises des secteurs de la **peinture/revêtement** et **d'installation eau et gaz**.

Une majorité d'entreprises, **52%**, trouvent qu'il est difficile de suivre des formations.

Parmi celles-là, 86% s'accordent à dire qu'il est difficile de dégager du temps pour se former et 55% évoquent un coût financier trop élevé.



**Pour quelle(s) raison(s) est-il difficile de suivre des formation?**



## IV- Diagnostic de l'offre actuelle de formation bâtiment en lien avec le Grenelle de l'environnement

2012

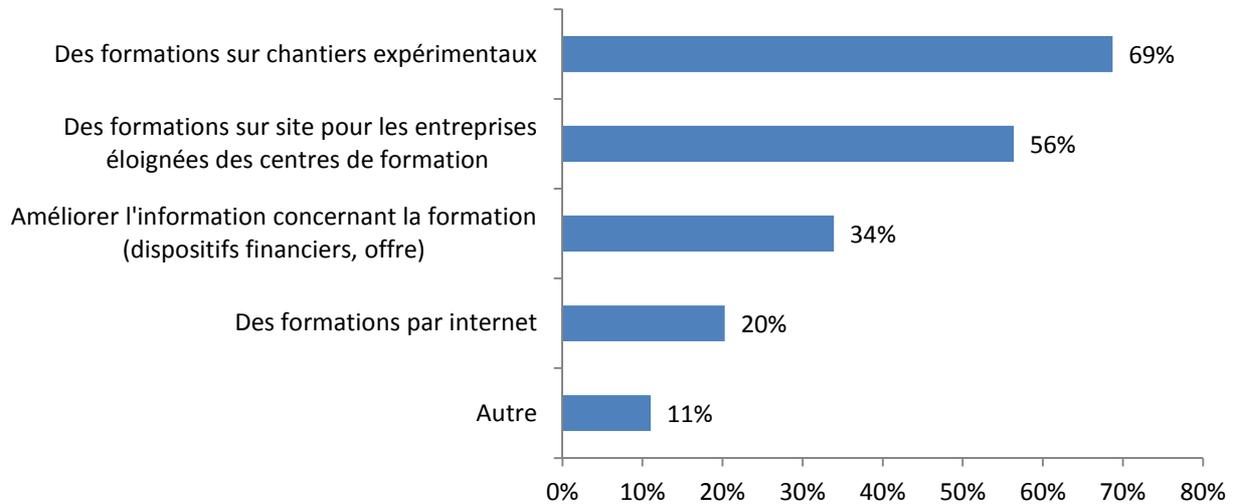


### D- Le point de vue des entreprises du bâtiment

#### 4. Les attentes des entreprises :

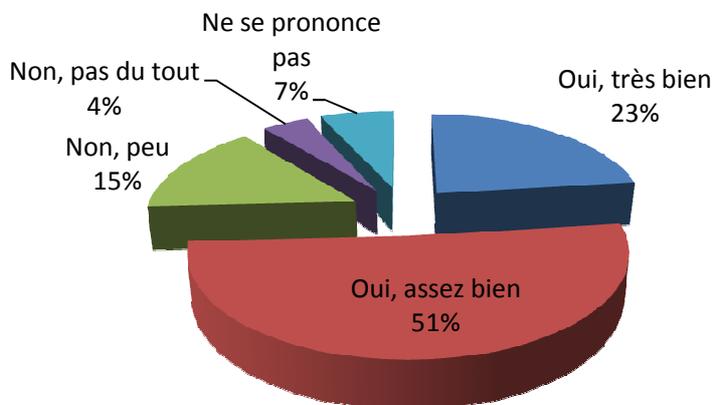
(Source : Enquête CERHN construction février 2012)

#### Selon vous, quelles actions devraient développer les acteurs de l'emploi-formation pour vous aider à former votre personnel ?



69% des entreprises interrogées pensent qu'il faut développer les formations sur chantiers expérimentaux. Elles sont également 1/3 à déclarer qu'il faut améliorer l'information sur les formations.

#### Vous estimez-vous suffisamment informé des offres de formation sur votre territoire?



Cependant, **75%** d'entre elles s'estiment assez bien voire très bien informées des offres de formation sur leur territoire surtout chez les très petites entreprises (**1 et 2 salariés**) et dans les secteurs de la **charpente** et du **génie climatique**.



**V- Conclusion:**  
**La relation Marché / Emploi / Formation**  
**Prévision à l'horizon 2016**



I. Données de cadrage

II. L'évolution des marchés du Bâtiment et des ENR

III. Emploi dans le Bâtiment et les ENR

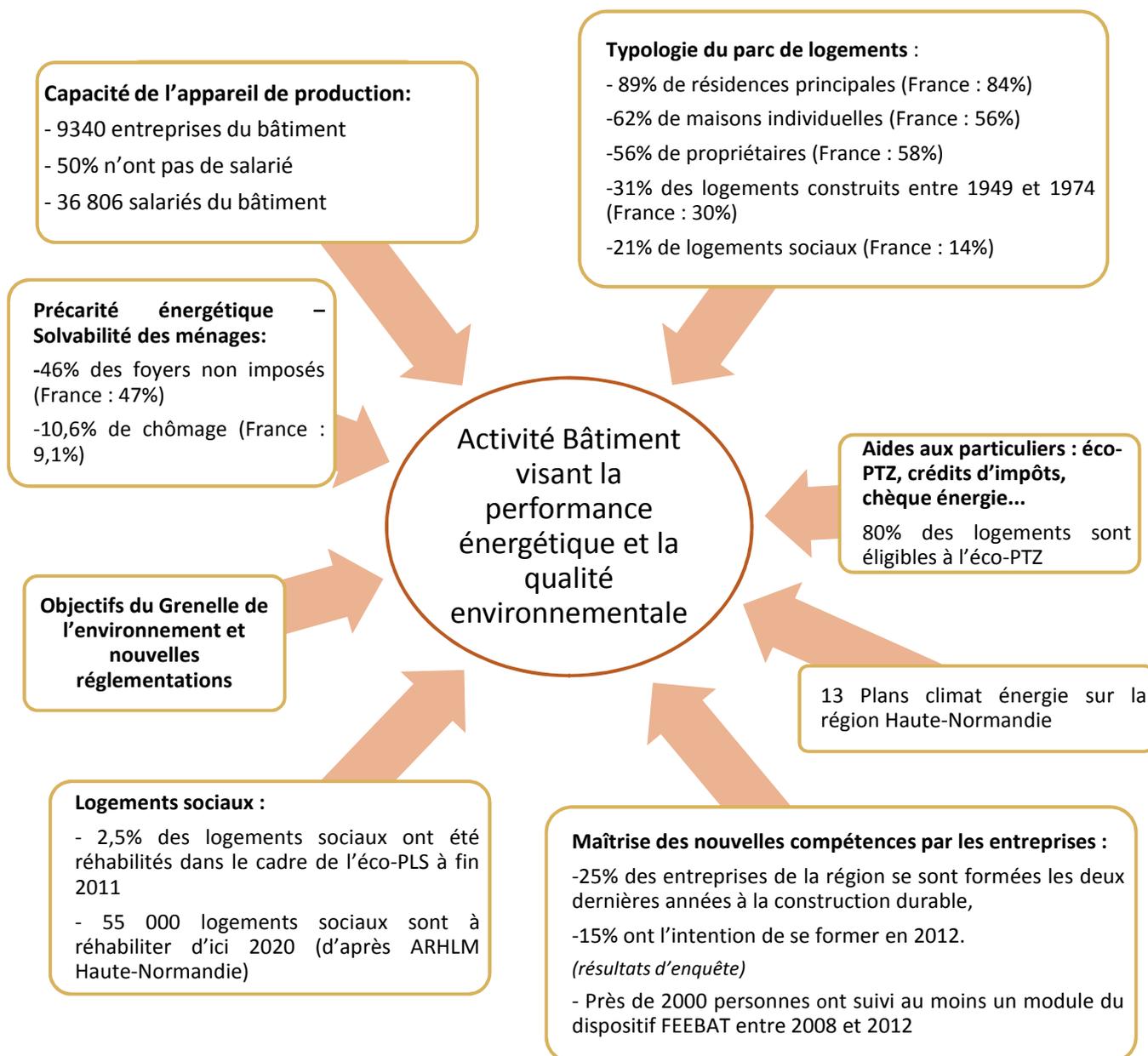
IV. La formation:  
Eco-construction /  
Eco-rénovation /  
ENR

V. Conclusion:  
Prospective  
La relation Marché /  
Emploi / Formation

## V- Conclusion: La relation Marché / Emploi / Formation Prévision à l'horizon 2016

2012

### A- Eléments de prospective des marchés du Bâtiment et de la construction durable 1- Rappel des facteurs d'influence :



# V- Conclusion: La relation Marché / Emploi / Formation

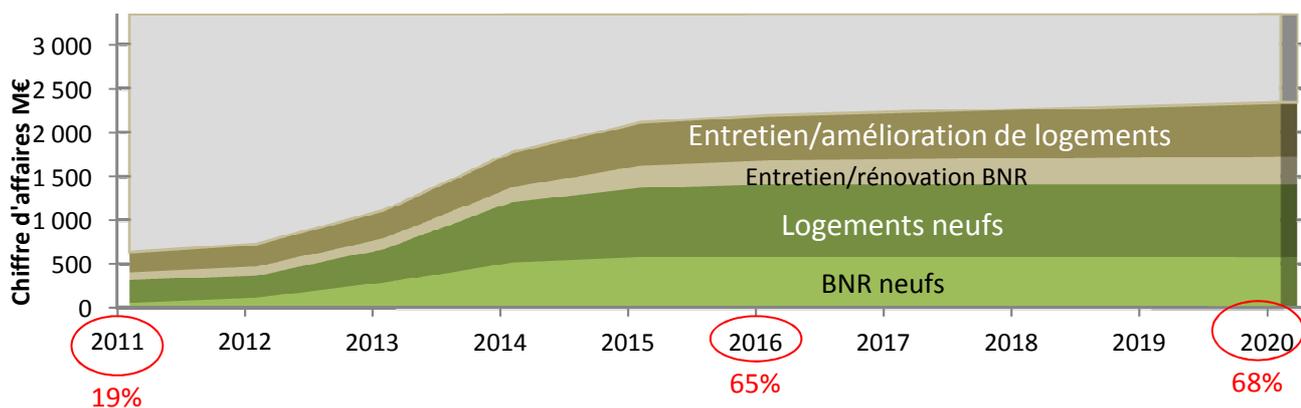
## Prévision à l'horizon 2016

2012



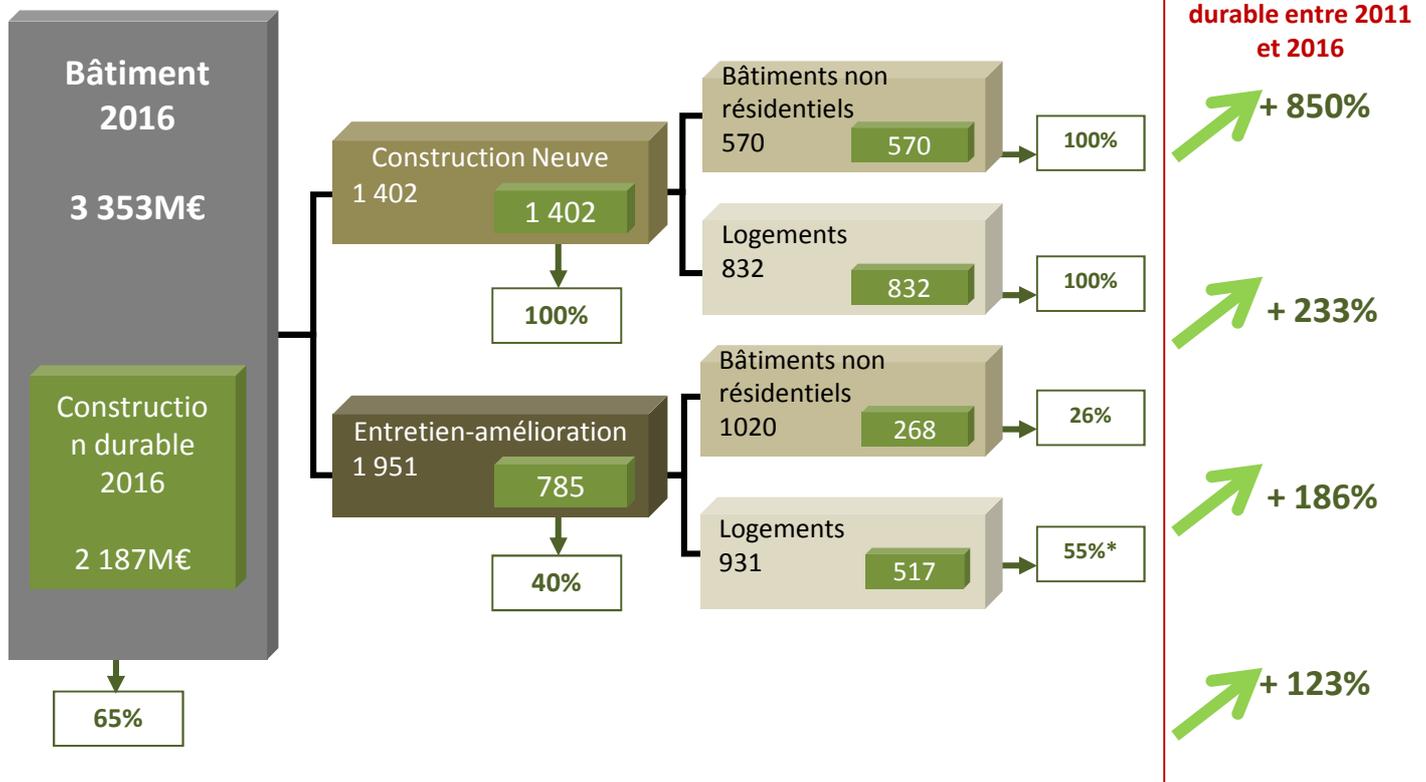
A- Eléments de prospective des marchés du Bâtiment et de la construction durable  
 2- Prévision d'évolution des marchés du bâtiment à l'horizon 2016

Prévisions d'évolution de la part construction durable dans l'activité bâtiment :



### Répartition du chiffre d'affaires bâtiment et construction durable en 2016 en Haute-Normandie

Source : Estimation CERHN construction





### Prévisions globale d'évolution de l'activité bâtiment :

Afin d'estimer le niveau de production du BATIMENT en Haute-Normandie d'ici 2016 lié aux **exigences de construction durable** et les besoins en compétences nécessaires à mobiliser, nous proposons de travailler essentiellement avec l'hypothèse d'un volume de production constant en logements et bâtiments non résidentiels sur la région Haute-Normandie. Le choix d'une telle hypothèse est proposé pour 2 raisons essentielles :

- D'une part, le niveau annuel actuel des mises en chantier de logements est proche du besoin de renouvellement annuel de 8 950 logements. Les effets contra cycliques du logements social et du logement privé devraient se ressentir sur cette période.
- D'autre part, le contexte de la dette publique (Etat et collectivités locales en particulier) et les hypothèses de croissance en France qui devraient rester peu éloignées de +1% du PIB, devraient peu renforcer le dynamisme des investissements publics et privés en dehors des mises aux normes obligatoires

A partir de cette hypothèse, et compte tenu des objectifs publics impulsés depuis quelques années par l'Europe, le Grenelle de l'Environnement et les politiques publiques locales en matière de construction durable, de qualité environnementale, de maîtrise énergétique et d'accessibilité, l'activité du bâtiment sur cette période va se trouver toujours et de plus en plus impacté dans ses techniques, dans ses process donc dans ses compétences mobilisées.

C'est donc à la mesure de l'évolution de cette part que nous nous attacherons dans le scénario proposé.

### Prévisions d'évolution de la part construction durable dans l'activité bâtiment :

#### Construction neuve :

Pour la construction neuve on considère que 100% de l'activité est impactée par la construction durable dès la date d'application de la réglementation thermique RT 2012 (à partir du 28 octobre 2011 pour les bâtiments non résidentiels et à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2013 pour les logements).

En respectant les grilles de délais de réalisation des logements et des BNR s'étalant principalement sur 3 ans, on atteint 100% des marchés de la construction neuve en construction durable en 2015 pour les BNR et en 2016 pour les logements.

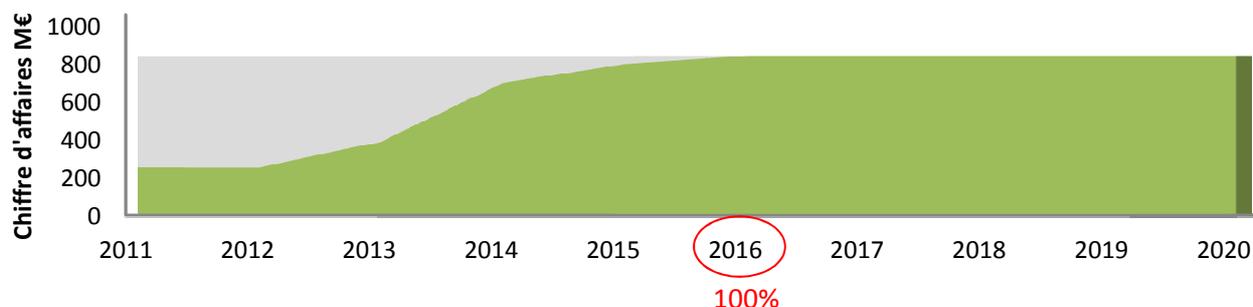
## V- Conclusion: La relation Marché / Emploi / Formation Prévision à l'horizon 2016

2012

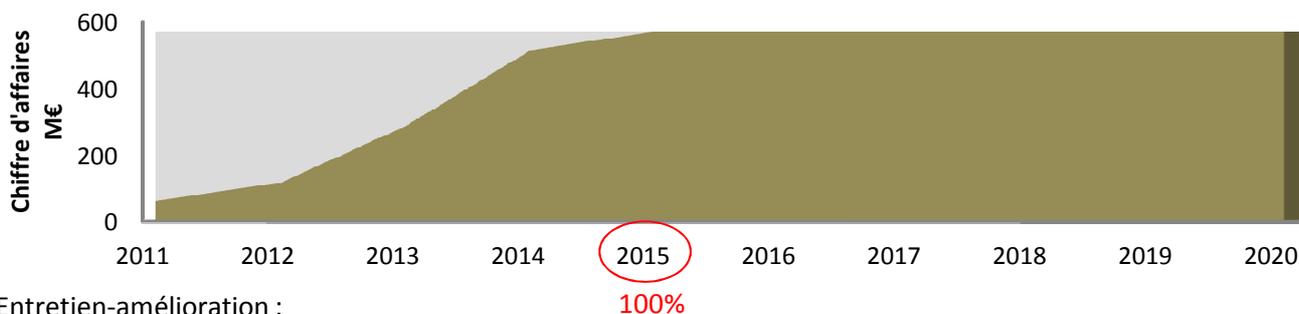


### A- Eléments de prospective des marchés du Bâtiment et de la construction durable 2- Prévision d'évolution des marchés du bâtiment à l'horizon 2016

Evolution de la part « construction durable » dans le marché de la construction de logements neufs :



Evolution de la part « construction durable » dans le marché de la construction de BNR neufs :



Entretien-amélioration :

Les objectifs nationaux de rénovation énergétique du parc de bâtiment ciblent une diminution de -38% des consommations énergétiques à l'horizon 2020 par rapport à 2005.

Ces objectifs se traduisent, au niveau national, par :

- 1 million de logements performants énergétiquement dont 500 000 logements neufs et 500 000 logements en réhabilitation
- La rénovation énergétique des 800 000 logements sociaux les plus énergivores à partir de 2009 d'ici à 2020.
- L'engagement de travaux de rénovation énergétique du parc tertiaire public et privé entre 2012 et 2020,
- Le lancement de la rénovation énergétique des bâtiments et établissements de l'état avant 2013.

En Haute-Normandie, le **Schéma Régional Climat Air Energie (SRCAE)** cible un renforcement du rythme des rénovations entre 2012 et 2020 par rapport à celui des 5 dernières années :

	Logements	Bâtiments non résidentiels
<b>Rythme des rénovations entre 2012 et 2020 par rapport à 2005 à 2011</b>		X 2
<b>Objectifs de réduction des consommations entre 2005 et 2020</b>	-21 %	-14 %

Ce programme de rénovation a un impact direct sur le secteur du bâtiment en terme d'activité mais aussi de formations.

## V- Conclusion: La relation Marché / Emploi / Formation Prévision à l'horizon 2016

2012



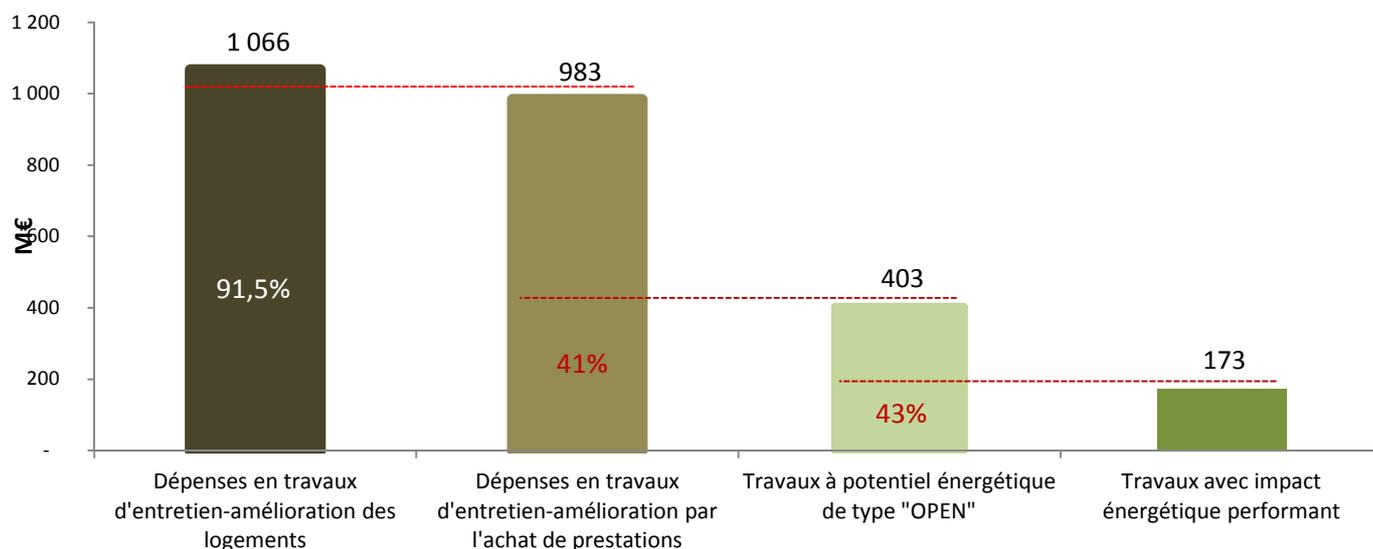
### A- Eléments de prospective des marchés du Bâtiment et de la construction durable 2- Prévision d'évolution des marchés du bâtiment à l'horizon 2016

Evolution de la part « construction durable » dans le marché de la rénovation de logements :

D'après l'étude nationale OPEN de l'ADEME, en 2008, **173M€** de travaux de performance énergétique ont été réalisés par les entreprises du bâtiment en Haute-Normandie. Ce chiffre augmente de 9% par an entre 2006 et 2008. En suivant cette logique, il atteint **231M€** en 2011, soit **25%** du chiffre d'affaire du marché de l'entretien/amélioration.

#### Extraction de la part des travaux avec impact énergétique performance

Source : SRCAE d'après OPEN 2008



On peut approcher le coût moyen au m<sup>2</sup> de la réhabilitation énergétique des logements à partir du coût des travaux réalisés avec le dispositif « éco-PTZ ». En 2011, le montant moyen des travaux de rénovation énergétique est de 19 000€ par logement et la taille moyenne des logements est de 83m<sup>2</sup>, soit **229 €/m<sup>2</sup>**.

Ce coût devrait augmenter dans les années à venir avec le développement des prestations réalisées en offre globale. Ainsi, d'après l'expérimentation PREBAT, ce coût s'élèverait en moyenne à 460€/m<sup>2</sup> alors que la CREA donne une estimation à 350€/m<sup>2</sup>.

## V- Conclusion: La relation Marché / Emploi / Formation Prévision à l'horizon 2016

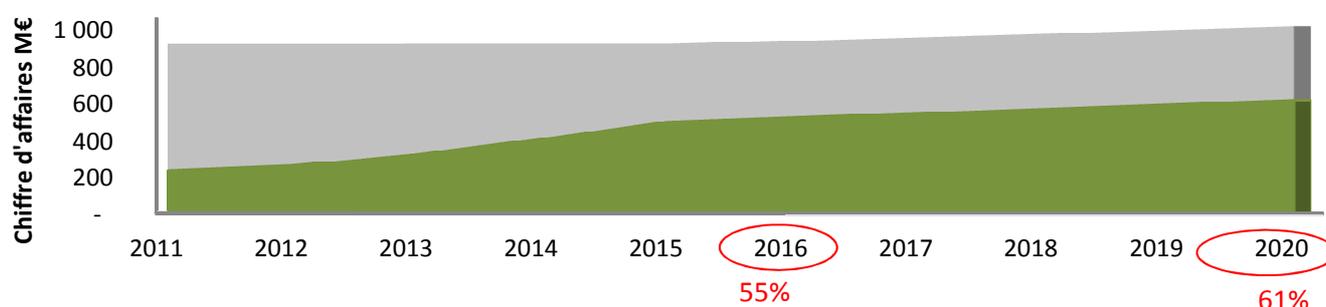
2012



### A- Eléments de prospective des marchés du Bâtiment et de la construction durable 2- Prévision d'évolution des marchés du bâtiment à l'horizon 2016

On considère qu'en moyenne sur 2005-2011, 174M€/an de travaux énergétiques ont été réalisés, soit 9 150 logements rénovés/an.

En doublant le rythme de ces rénovations et en prenant l'hypothèse d'une augmentation du coût de la réhabilitation énergétique de 229€/m<sup>2</sup> à 350€/m<sup>2</sup> entre 2011 et 2020, on atteint une moyenne de 476 M€ par an sur la période 2012-2020 soit 18 300 logements/an.



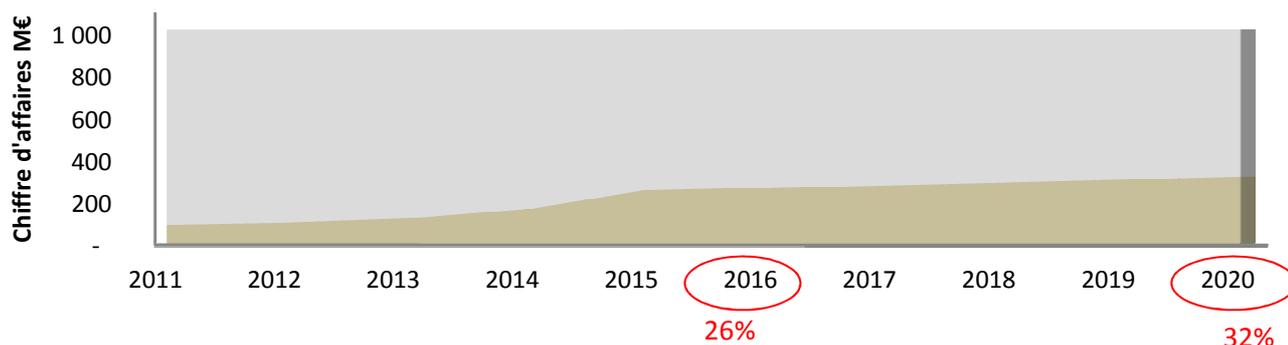
Evolution de la part « construction durable » dans le marché de la rénovation de BNR :

Détermination d'un coût moyen au m<sup>2</sup> de la réhabilitation énergétique des BNR :

- A partir de l'expérience PREBAT : 987 €HT/m<sup>2</sup>
- A partir des diagnostic des bâtiments de l'état de la DREAL Haute-Normandie: 252 €HT/m<sup>2</sup>
- A partir d'autres sources (« actu-environnement.fr », « rt-bâtiment.fr ») : **270€TTC/m<sup>2</sup>**

D'après l'enquête aux entreprises réalisée début 2012, en Haute-Normandie, le chiffre d'affaires lié à la rénovation énergétique des BNR s'élève à 94M€, soit 9% du chiffre d'affaires de l'entretien/amélioration des BNR et 348 000 m<sup>2</sup> rénovés énergétiquement.

En multipliant le rythme des rénovations par 2 dans l'hypothèse d'une augmentation du prix au m<sup>2</sup> de 270 en 2011 à 350€/m<sup>2</sup> en 2020, on atteint une moyenne de 696 000 m<sup>2</sup> rénovés par an soit 236M€/an en moyenne sur la période 2012-2020.



## V- Conclusion: La relation Marché / Emploi / Formation Prévision à l'horizon 2016

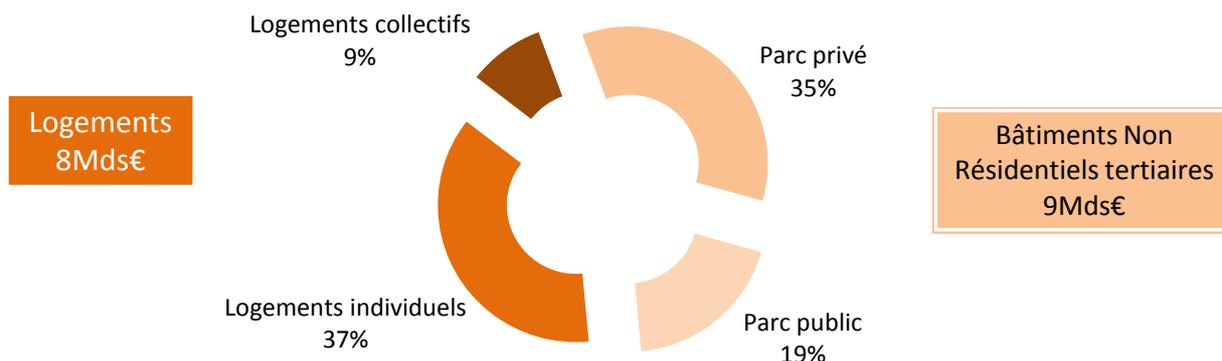
2012



### A- Eléments de prospective des marchés du Bâtiment et de la construction durable 3- Zoom sur la rénovation énergétique

#### Montants potentiels de travaux de rénovation énergétique en Haute-Normandie en 2011

Source : estimation CERHN construction à partir de l'étude COSTIC



Le montant potentiel de travaux de rénovation du parc de la Haute-Normandie est estimé à environ **17 milliards d'euros**. Ce montant est calculé à partir de la structure actuelle du parc.

- Ce marché concernera à part quasiment égale le logement et les bâtiments non résidentiels tertiaires.
- 80% des dépenses potentielles de travaux dans les logements devraient concerner les maisons.
- Les 2/3 des dépenses potentielles de travaux sur le parc BNR devraient être des travaux sur le parc privé.

## Menaces

- ✓ Selon une analyse faite par le COSTIC et la FFB, les temps de retour sur investissement brut (sans les aides éventuelles de l'Etat ou des Collectivités territoriales) se situent dans la plupart des cas au-dessus de 10 ans.
- ✓ Des logements les plus énergivores qui se situent le plus souvent là où se trouvent les populations les plus précarisées vivant sous le seuil de pauvreté, notamment en zone rurale et plus précisément sur les zones d'emploi de la Vallée de la Bresle, Bernay et Pont-Audemer.

## Opportunités

- ✓ Elargissement de l'appel à projet PREBAT à la rénovation énergétique du parc immobilier existant.
- ✓ Loi de finances 2012 : possibilité de cumuler le crédit d'impôt développement durable et l'éco-PTZ, création d'un éco-PTZ copropriétés....
- ✓ Relance du chèque énergie du conseil régional de Haute-Normandie pour la réalisation d'audits et de travaux énergétiques.

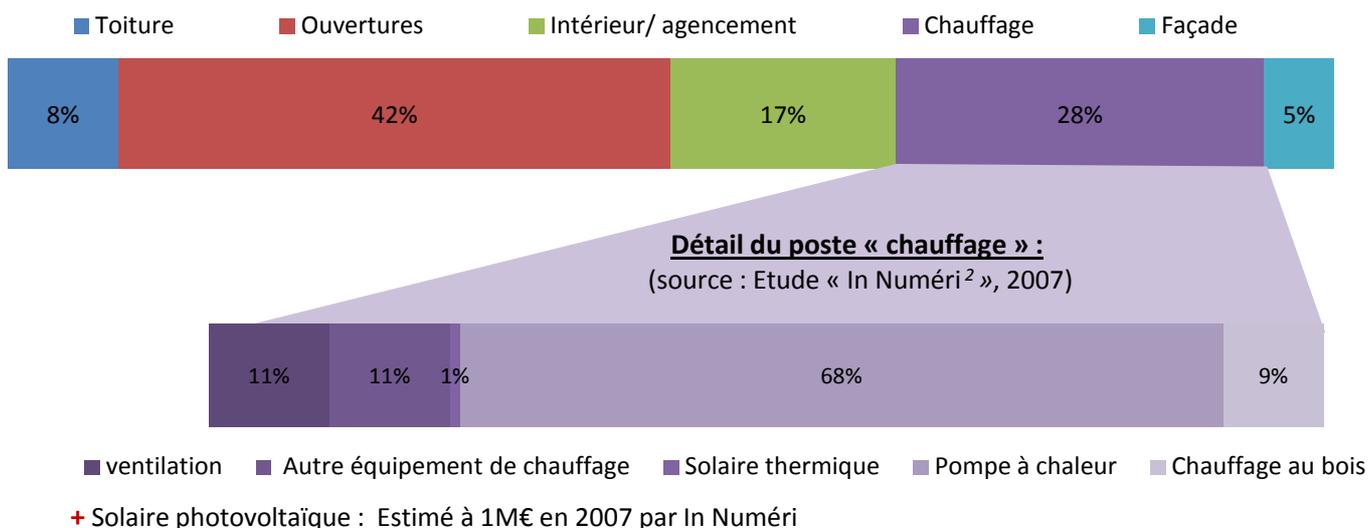
## V- Conclusion: La relation Marché / Emploi / Formation Prévision à l'horizon 2016

2012



### A- Eléments de prospective des marchés du Bâtiment et de la construction durable 3- Zoom sur la rénovation énergétique

En 2010, le chiffre d'affaires généré par la rénovation énergétique des logements se répartie entre 5 types de travaux . Une majorité de dépenses (42%) concernent les ouvertures :



A l'horizon 2016, le chiffre d'affaires généré par la rénovation énergétique du parc de logements existant devrait atteindre 517 M€ en Haute-Normandie, soit une augmentation de 123% par rapport à 2011.

Les travaux d'isolation devraient connaître une importante montée en régime. Seuls le chiffre d'affaires des travaux d'installation de pompes à chaleur devrait stagner voire baisser entre 2011 et 2016. A cette exception près, tous les autres types de travaux devraient connaître une progression sur la période considérée.

## V- Conclusion: La relation Marché / Emploi / Formation Prévision à l'horizon 2016

2012



### B- Les besoins en emploi de production à l'horizon 2016

#### 1- Evaluation des besoins en emploi à l'horizon 2016

Les besoins en emploi sont liés à deux phénomènes :

- l'évolution du marché de la construction : on considère une évolution quasi nulle des marchés du bâtiment entre 2011 et 2015, donc un nombre d'emplois inchangé et une légère reprise de +2% en 2016.
- Le besoin de renouvellement, calculé en fonction de la mobilité des emplois et du taux de départ en retraite.

	Besoins en emploi lié à l'évolution du marché	Besoins en renouvellement	Besoin total en emploi
Carreleur	1	84	85
Charpentier	6	249	256
Chauffagiste	10	545	555
Couvreur	22	1 157	1 179
Electricien	13	648	661
Maçon	28	2 063	2 090
Menuisier	20	825	845
Métallier	9	524	534
Peintre	24	1 412	1 435
Plâtrier	4	188	192
Plombier	6	300	306
<b>Total</b>	<b>144</b>	<b>7 996</b>	<b>8 140</b>

Au total, l'évolution des marchés du bâtiment devrait se traduire par la création de 144 emplois de plus en 2016. Le besoin en renouvellement sur ces 5 années s'élève à 7 996 emplois, soit un total de 8140 emplois à pourvoir entre 2011 et 2016.

*La mobilité des emplois comprend trois facteurs :*

- Le solde des entrées/sorties dans la profession du bâtiment : 2% des effectifs totaux en moyenne par an*
- Les décès et invalidité : 0,4% des effectifs totaux, en moyenne par an*
- La promotion interne : 1,5% des effectifs totaux, en moyenne par an*

## V- Conclusion: La relation Marché / Emploi / Formation Prévision à l'horizon 2016

2012



### C- Les besoins en formation à l'horizon 2016

#### 1- Estimation des besoins en formation par métier en lien avec l'évolution des marchés

La montée en puissance des marchés liés à la performance énergétique et la qualité environnementale dans le bâtiment ne sera possible que par la montée en compétence des professionnels du bâtiment. De ce constat émerge un fort besoin en formation continue qui touche l'ensemble des métiers mais dans des proportions différentes selon l'évolution de la demande, d'une part, et les efforts de formation déjà accomplis, d'autre part.

	2011		2016		Besoins de formation continue
	Tous travaux*	Part Construction durable	Tous travaux*	Part Construction durable	
Carreleur	276	55	277	203	148
Charpentier	818	167	824	529	362
Chauffagiste	1 785	327	1 796	1 103	775
Couvreur	3 794	695	3 816	2 348	1 653
Electricien	2 125	395	2 138	1 320	925
Maçon	6 763	1 380	6 791	5 144	3 765
Menuisier	2 706	548	2 726	1 730	1 181
Métallier	1 719	305	1 729	1 040	736
Peintre	4 628	822	4 652	2 661	1 839
Plâtrier	617	123	621	384	261
Plombier	984	181	990	609	429
<b>Total</b>	<b>26 217</b>	<b>4 995</b>	<b>26 360</b>	<b>17 064</b>	<b>12 069</b>

\*Source : Pôle emploi

#### Détail des emplois liés à la construction durable en fonction du type de marché (neuf ou rénovation) :

	Nombre d'emplois en 2011			Nombre d'emplois en 2016			Evolution de la part construction durable entre 2011 et 2016
	Part Construction durable	dont rénovation durable	dont construction neuve durable	Part Construction durable	dont rénovation durable	dont construction neuve durable	
Carreleur	20%	38%	62%	73%	25%	75%	269%
Charpentier	20%	58%	42%	64%	42%	58%	219%
Chauffagiste	18%	58%	42%	61%	40%	60%	240%
Couvreur	18%	57%	43%	62%	40%	60%	241%
Electricien	19%	58%	42%	62%	41%	59%	237%
Maçon	20%	34%	66%	76%	22%	78%	274%
Menuisier	20%	58%	42%	63%	43%	57%	218%
Métallier	18%	58%	42%	60%	40%	60%	245%
Peintre	18%	58%	42%	57%	43%	57%	227%
Plâtrier	20%	59%	41%	62%	44%	56%	215%
Plombier	18%	58%	42%	62%	40%	60%	240%
<b>Total</b>	<b>19%</b>	<b>51%</b>	<b>49%</b>	<b>65%</b>	<b>35%</b>	<b>65%</b>	<b>244%</b>

\*Source : Pôle emploi



C- Les besoins en formation à l'horizon 2016

2. Les besoins en formation exprimés par les entreprises du bâtiment

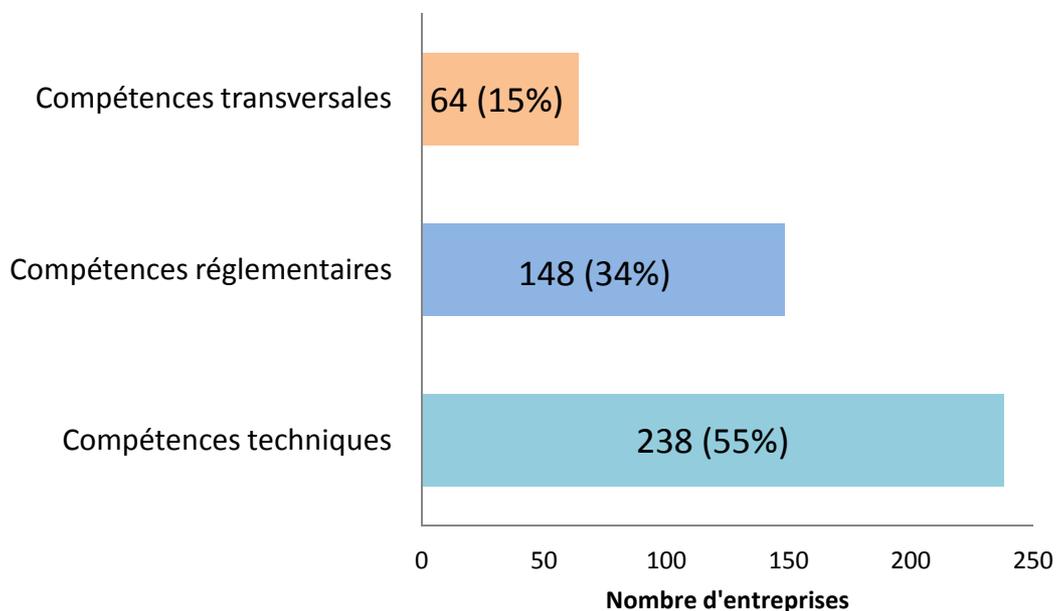
**Une volonté plus marquée de développement sur de compétences techniques.**

Dans le cadre de l'enquête aux entreprises du bâtiment, les entreprises avec salariés ont été interrogées sur leur volonté de développer de nouvelles compétences classées en trois grands thèmes : techniques, réglementaires et transversales

- **55%** des entreprises interrogées souhaitent développer leur activité sur au moins une compétence technique
- **45%** des entreprises n'expriment aucun souhait de développement parmi les compétences techniques. Beaucoup ont confié attendre le développement de la demande

**Nombre d'entreprises voulant développer au moins une compétence parmi les 432 entreprises interrogées**

Source : Enquête CERHN construction février 2012



*Lecture graphique : 238 entreprises sur les 432 interrogées (55%) souhaitent développer leur activité sur au moins une des compétences techniques citées.*

## V- Conclusion: La relation Marché / Emploi / Formation Prévision à l'horizon 2016

2012

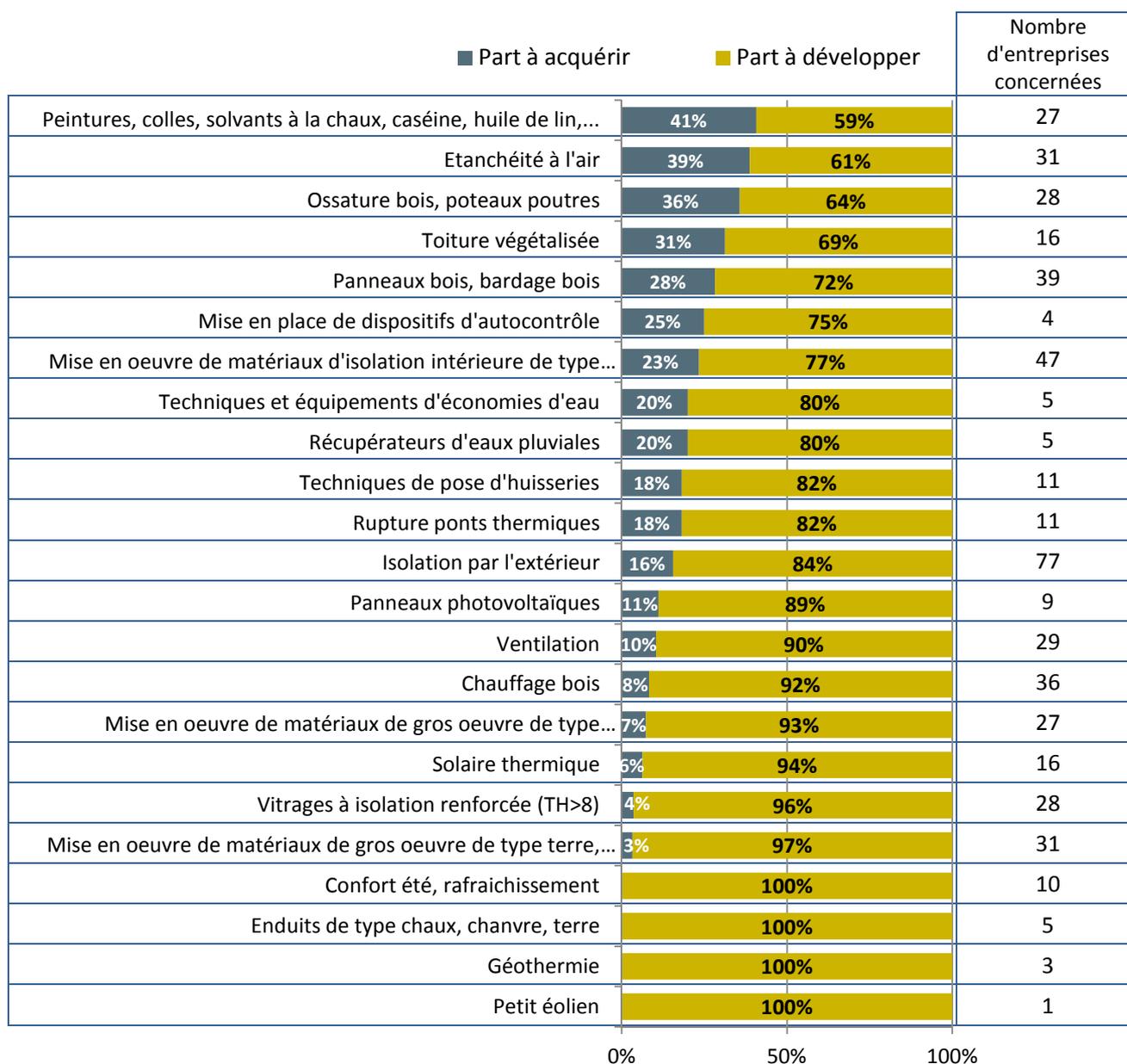


### C- Les besoins en formation à l'horizon 2016

#### 2. Les besoins en formation exprimés par les entreprises du bâtiment

#### Les compétences techniques en détail :

Sur quelle(s) compétence(s) technique(s) comptez-vous développer votre activité d'ici fin 2013 ?



Lecture graphique : 77 des entreprises interrogées souhaitent développer leur activité vers l'Isolation par l'extérieur d'ici fin 2013 dont 16% ont besoins d'acquérir ces compétences.

# V- Conclusion: La relation Marché / Emploi / Formation Prévision à l'horizon 2016

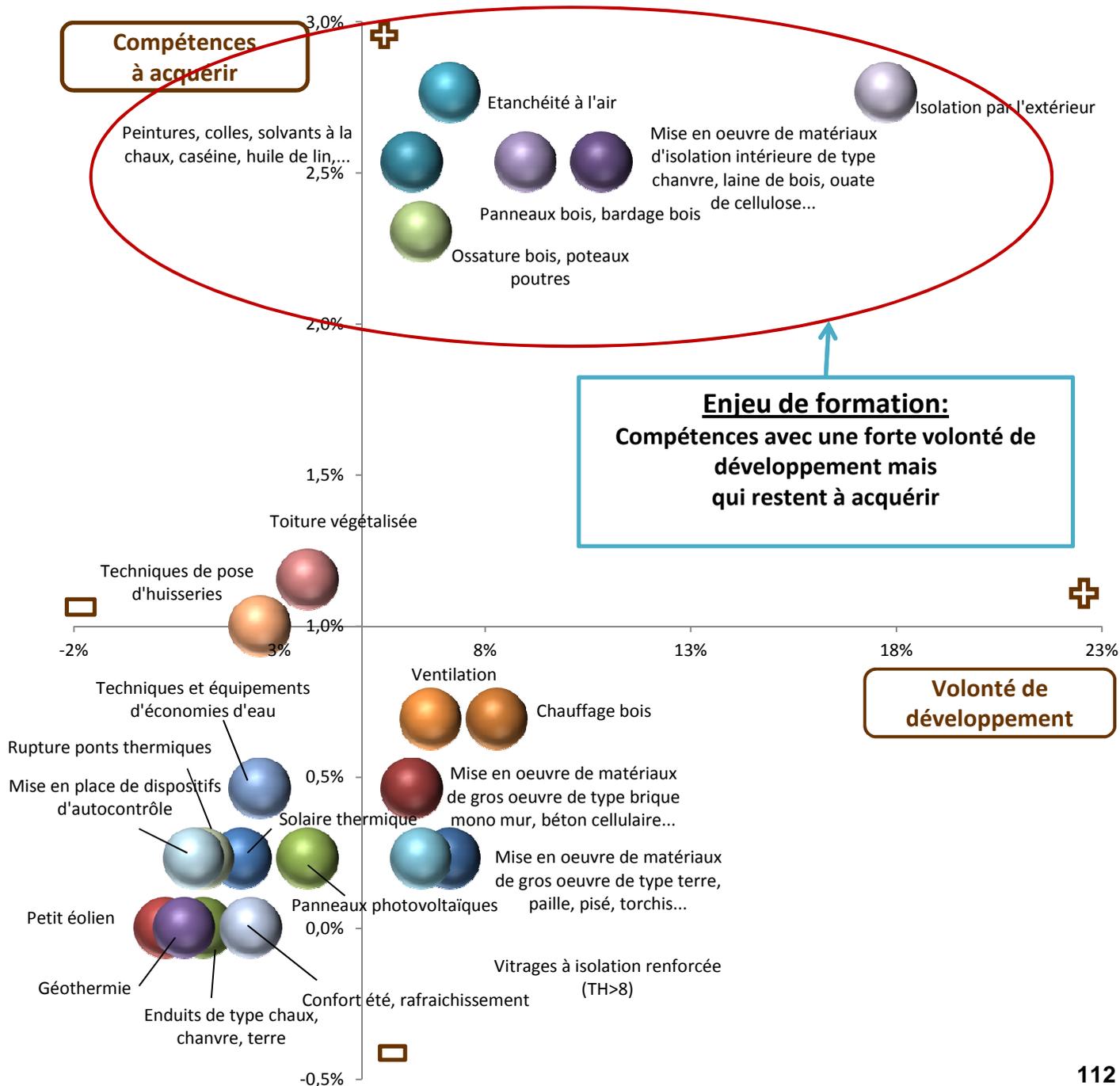
2012

## C- Les besoins en formation à l'horizon 2016

### 2. Les besoins en formation exprimés par les entreprises du bâtiment

#### Les compétences techniques en détail :

Sur quelle(s) compétence(s) technique(s) comptez-vous développer votre activité d'ici fin 2013 ?



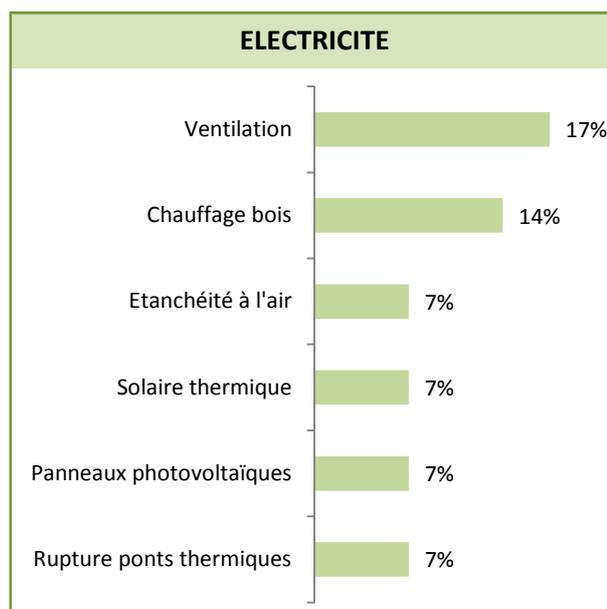
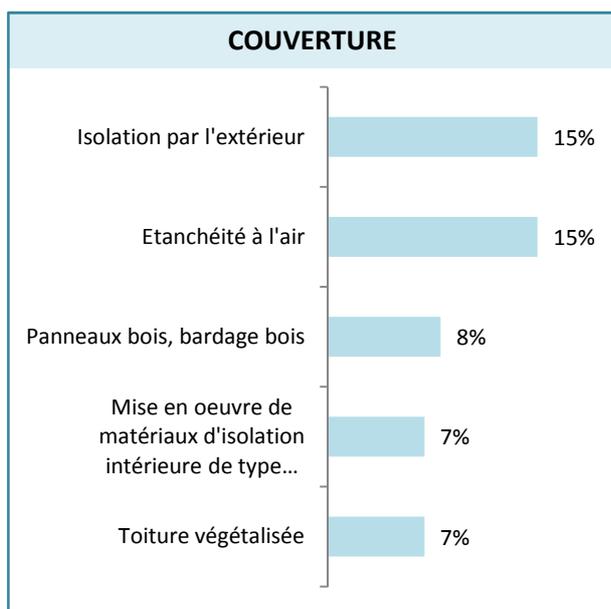
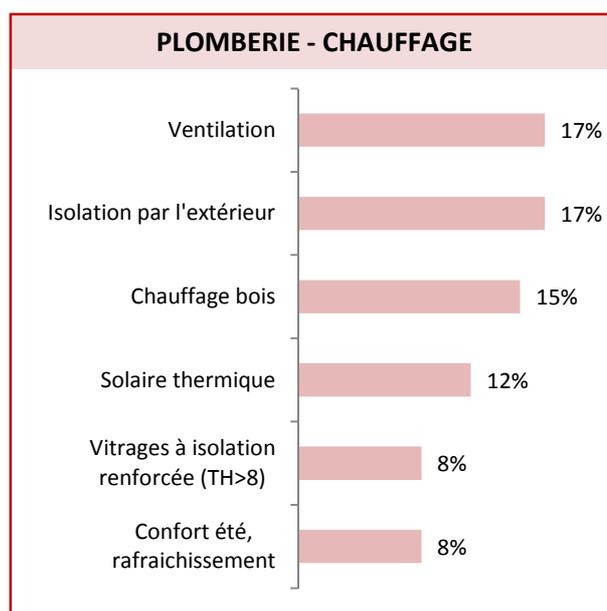
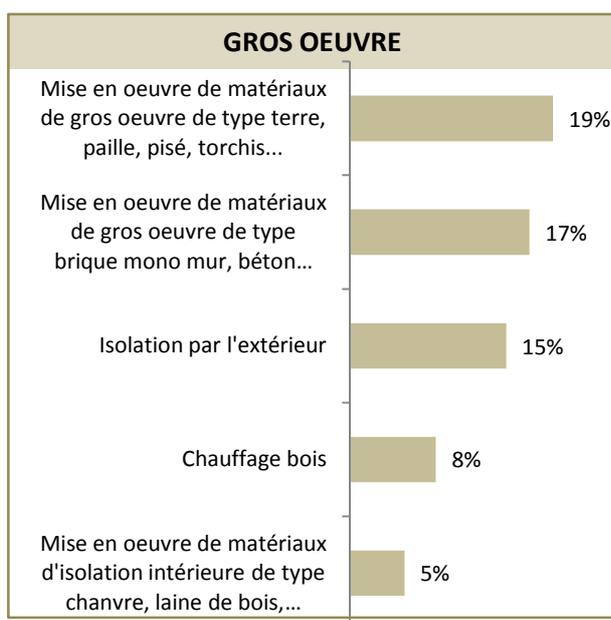


### C- Les besoins en formation à l'horizon 2016

#### 2. Les besoins en formation exprimés par les entreprises du bâtiment

#### Les compétences techniques en détail par corps d'état :

Sur quelle(s) compétence(s) technique(s) comptez-vous développer votre activité d'ici fin 2013 ?



Lecture graphique : Parmi les entreprises de Gros oeuvre souhaitant développer au moins une compétence technique d'ici fin 2013, 19% ont l'intention de le faire sur la mise en oeuvre de matériaux de gros oeuvre de type terre, paille, pisé, torchis...

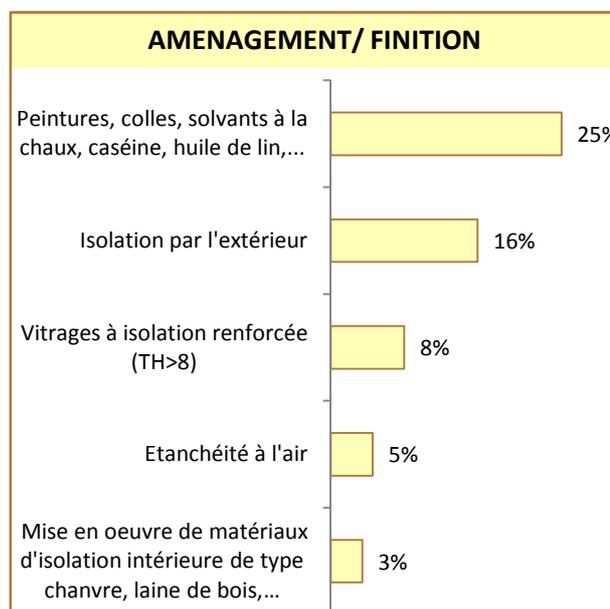
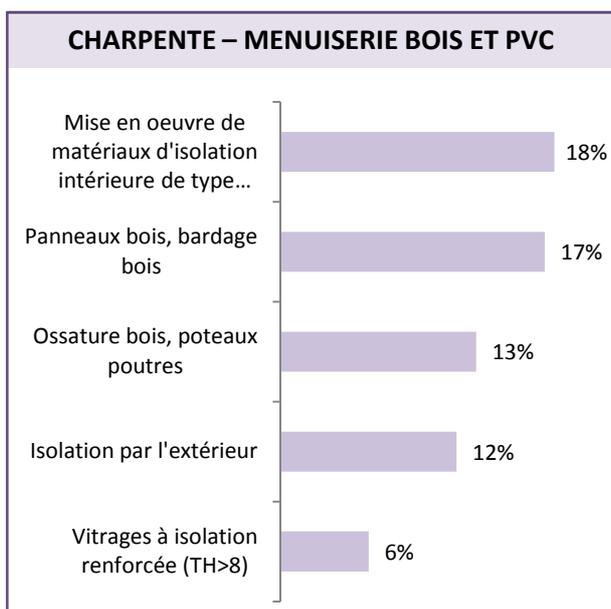


C- Les besoins en formation à l'horizon 2016

2. Les besoins en formation exprimés par les entreprises du bâtiment

Les compétences techniques en détail par corps d'état :

Sur quelle(s) compétence(s) techniques(s) comptez-vous développer votre activité d'ici fin 2013 ?



Les compétences sur lesquelles souhaitent se développer les entreprises du bâtiment d'ici 2013 diffèrent selon le secteur d'activité et sont en accord avec les besoins de chaque secteur par rapport aux objectifs du Grenelle de l'environnement. Ainsi on retrouve « l'isolation par l'extérieur » dans le top 4 des compétences techniques à développer dans 4 des 5 groupe métier.

Cependant, une bonne partie des entreprises (45%) n'expriment aucun souhait de développement de telles compétences. Beaucoup d'entre elles ont confié attendre la demande avant de se développer vers ces marchés.

On peut également remarquer qu'à la différence de l'enquête réalisée sur Dieppe fin 2010, les entreprises sont peu tournées vers les équipements techniques (solaire thermique et photovoltaïque, géothermie et pompes à chaleur...) en dehors du chauffage bois. Seuls les secteurs d'activité de l'électricité et de plomberie/chauffage restent tournés vers les équipements techniques.

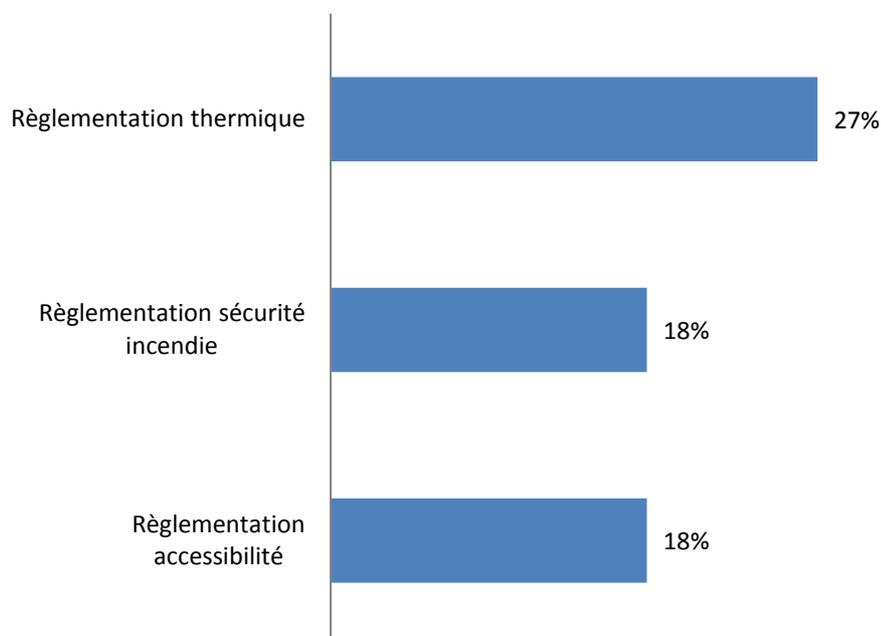


C- Les besoins en formation à l'horizon 2016

2. Les besoins en formation exprimés par les entreprises du bâtiment

Les compétences réglementaires en détail :

Sur quelle(s) compétence(s) réglementaire(s) comptez-vous développer votre activité d'ici fin 2013 ?



Lecture graphique : 27% des entreprises interrogées souhaitent développer leur activité vers la réglementation thermique d'ici fin 2013.

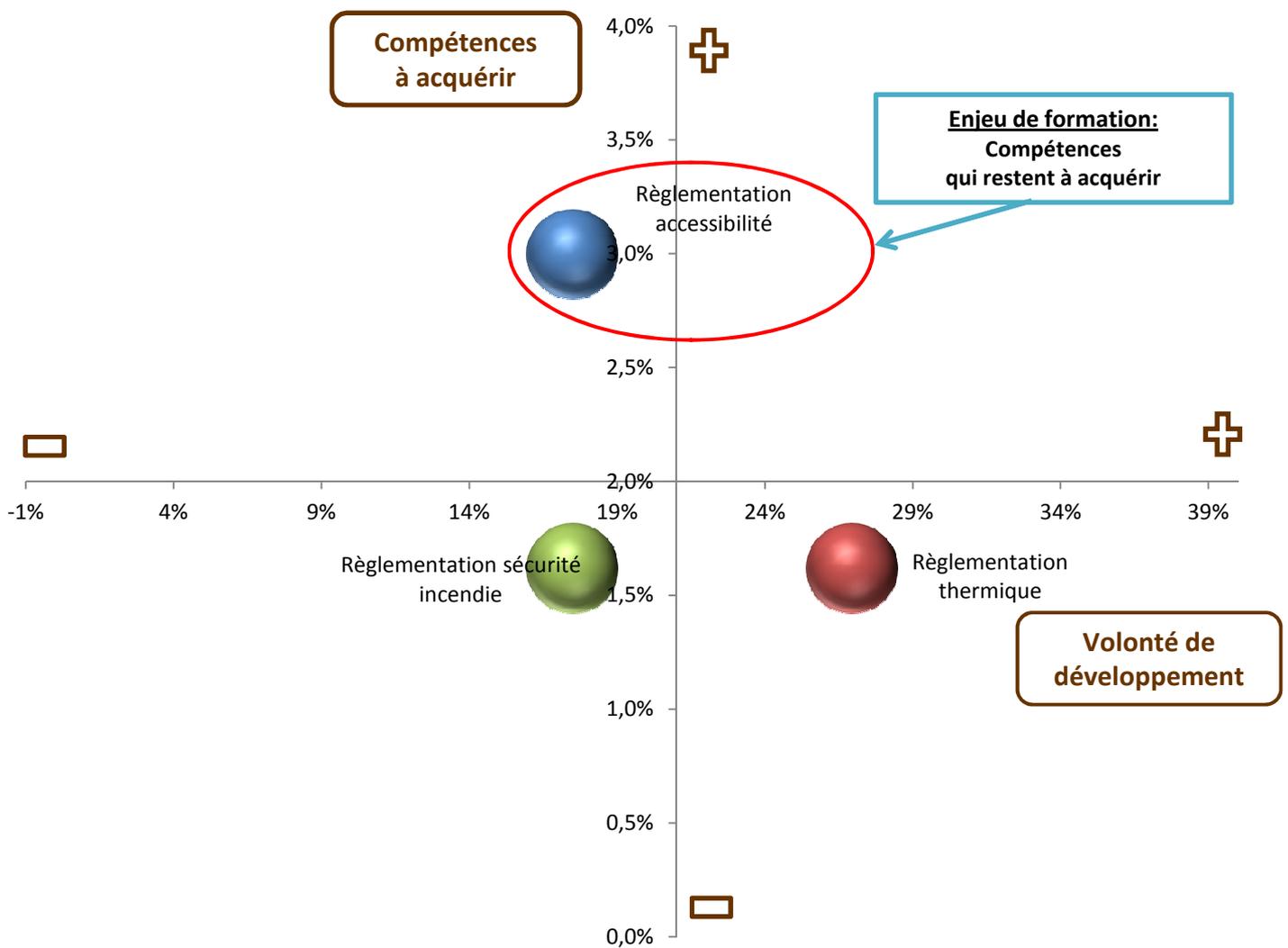


C- Les besoins en formation à l'horizon 2016

2. Les besoins en formation exprimés par les entreprises du bâtiment

Les compétences réglementaires en détail :

Sur quelle(s) compétence(s) réglementaire(s) comptez-vous développer votre activité d'ici fin 2013 ?



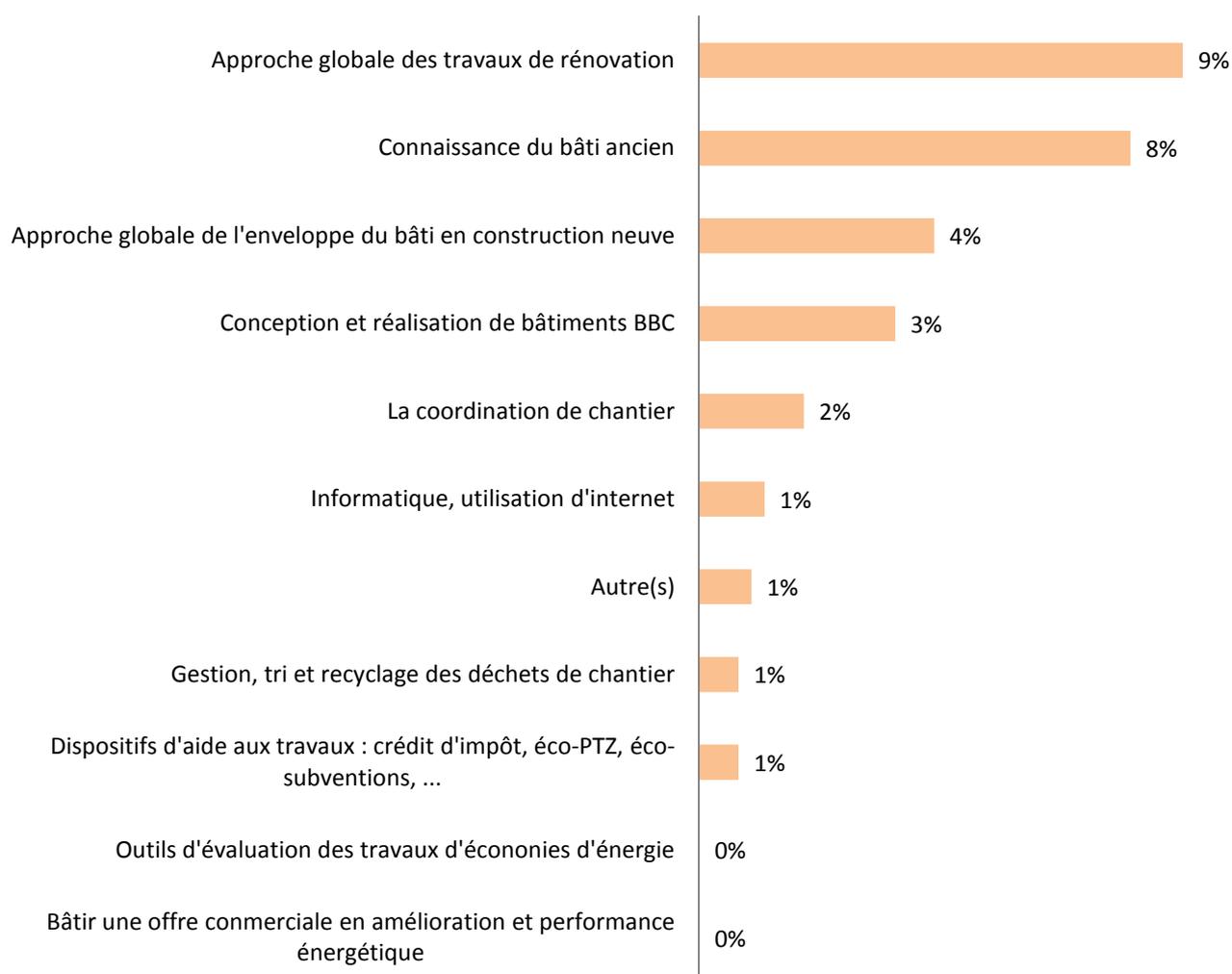


### C- Les besoins en formation à l'horizon 2016

#### 2. Les besoins en formation exprimés par les entreprises du bâtiment

##### Les compétences transversales en détail :

Sur quelle(s) compétence(s) transversale(s) comptez-vous développer votre activité d'ici fin 2013 ?



Les thèmes « dispositifs d'aide aux travaux » et « bâtir une offre commerciale en amélioration et performance énergétique » n'ont pas du tout été cités par les entreprises alors qu'ils s'étaient retrouvés dans le top 5 des compétences à développer en 2010 sur le territoire de la Maison de l'Emploi et de la Formation de Dieppe.

*Lecture graphique : 9% des entreprises interrogées souhaitent développer leur activité vers l'approche globale des travaux de rénovation d'ici fin 2013.*

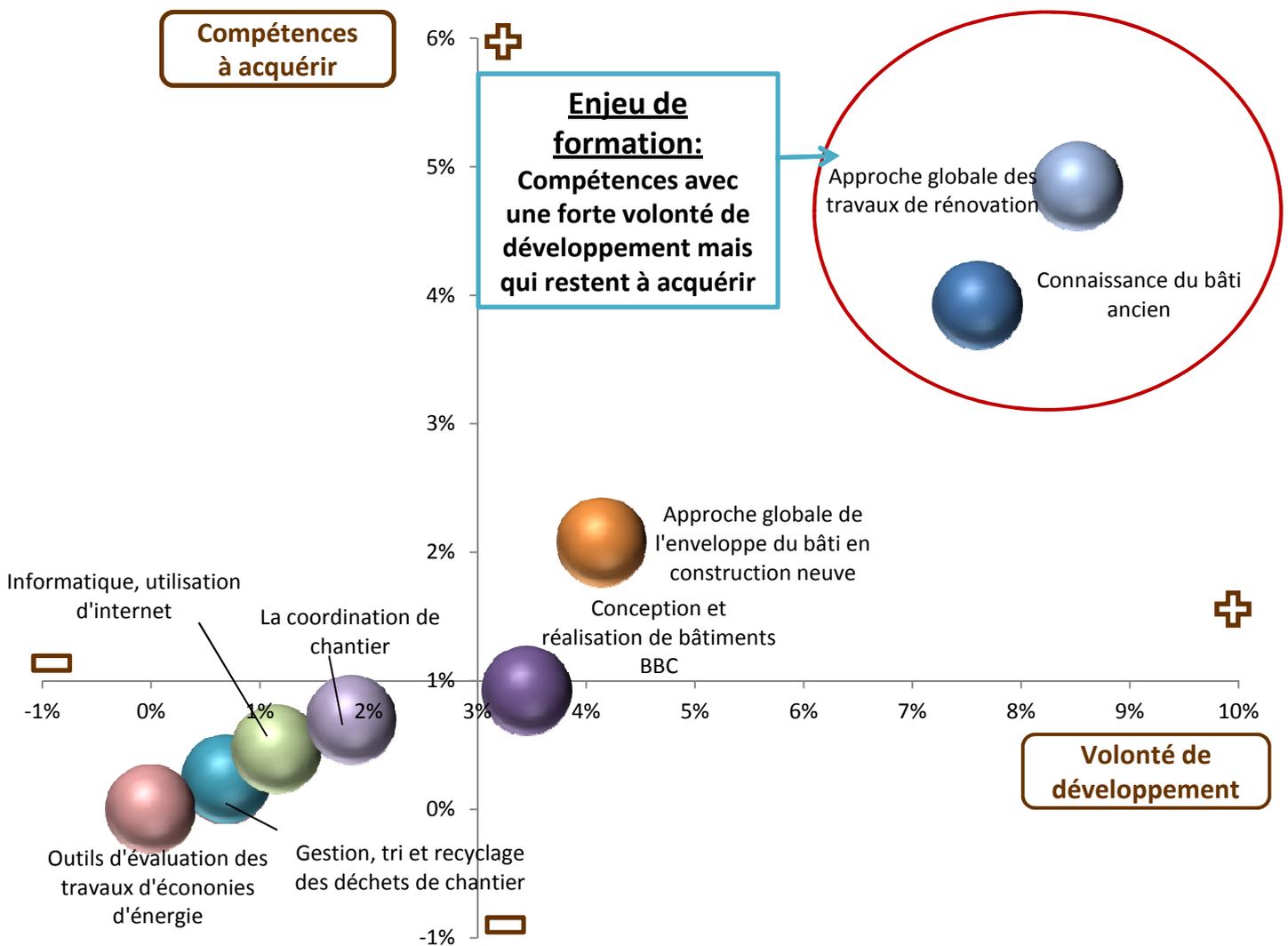


C- Les besoins en formation à l'horizon 2016

2. Les besoins en formation exprimés par les entreprises du bâtiment

Les compétences transversales en détail :

Sur quelle(s) compétence(s) transversale(s) comptez-vous développer votre activité d'ici fin 2013 ?



# ANNEXES

Annexe 1 : Synthèse des principaux indicateurs territoriaux

Annexe 2 : L'annuaire bâtiment durable de l'ADEME

Annexe 3 : Questionnaire d'enquête entreprises avec salariés

Annexe 4 : Questionnaire d'enquête entreprises sans salarié

Annexe 5 : Liste des études réalisées en Haute-Normandie en  
lien avec le bâtiment



## ANNEXE 1: Synthèse des principaux indicateurs territoriaux

Principaux indicateurs de cadrage (Zones d'emploi et EPCI > 50 000 hab)

Sources :	RP 2008	RP 2008	Insee 2011	Insee 2011	Insee 2011	CMA 76 & 27	Source : RP 2008	DREAL 01/01/2011	INSEE 2008	INSEE 2011
<b>Territoire</b>	<b>Evolution population 2008-1999</b>	<b>Densité de population (hab/km<sup>2</sup>)</b>	<b>Part entreprises du bâtiment/tous secteurs</b>	<b>Evolution des créations du bâtiment 2011/2010</b>	<b>Part d'auto-entreprises dans les créations du bâtiment</b>	<b>Entreprises artisanales dont le chef d'entreprise a 50 ans et +</b>	<b>Résidences principales construites entre 1949 à 1974</b>	<b>% de logements sociaux</b>	<b>% foyers non imposés</b>	<b>Taux de chômage T4 2011</b>
Bernay	2%	57	16%	-5%	54%	40%	26%	10%	49%	10,8%
Dieppe-Caux-Maritime	1%	106	11%	-22%	49%	32%	24%	15%	51%	9,8%
Evreux	6%	94	14%	-18%	49%	37%	27%	16%	44%	9,7%
Le Havre	0%	296	8%	-39%	41%	37%	39%	24%	47%	12,2%
Pont-Audemer	4%	77	15%	3%	70%	38%	20%	12%	50%	9,7%
Rouen	3%	190	11%	-10%	44%	34%	32%	25%	46%	10,1%
Vallée de la Bresle - Vimou	-2%	180	10%	7%	48%	37%	25%	nc.	50%	10,5%
Vernon - Gisors	7%	119	13%	8%	55%	35%	27%	16%	43%	11,4%
CA de la Région Dieppoise	0%	401	-	-	-	34%	32%	24%	-	-
CA des Portes de l'Eure	1%	186	-	-	-	35%	31%	16%	-	-
CA d'Évreux	0%	278	-	-	-	33%	38%	29%	-	-
CA Havraise-CODAH	-1%	1 270	-	-	-	36%	47%	31%	-	-
CA Rouen-Elbeuf-Aus treberthe-CREA	0%	732	-	-	-	34%	37%	30%	-	-
CA Seine - Eure	0%	237	-	-	-	32%	25%	31%	-	-
CC Caux Vallée de Seine	0%	139	-	-	-	43%	30%	20%	-	-
<b>Eure</b>	<b>5%</b>	<b>94</b>	<b>14%</b>	<b>-9%</b>	<b>52%</b>	<b>36%</b>	<b>25%</b>	<b>15%</b>	<b>45%</b>	<b>10,1%</b>
<b>Seine-Maritime</b>	<b>1%</b>	<b>198</b>	<b>10%</b>	<b>-17%</b>	<b>44%</b>	<b>34%</b>	<b>34%</b>	<b>24%</b>	<b>47%</b>	<b>10,8%</b>
<b>Haute-Normandie</b>	<b>2%</b>	<b>147</b>	<b>11%</b>	<b>-14%</b>	<b>48%</b>	<b>35%</b>	<b>31%</b>	<b>21%</b>	<b>46%</b>	<b>10,6%</b>
<b>France métropolitaine</b>	<b>3%</b>	<b>97</b>	<b>11%</b>	<b>-11%</b>	<b>nc</b>	<b>nc</b>	<b>30%</b>	<b>14%</b>	<b>47%</b>	<b>9,1%</b>



## ANNEXE 2 : l'annuaire bâtiment durable de l'ADEME

### NIVEAUX D'ENGAGEMENTS

Il existe 3 niveaux représentant l'engagement de l'entreprise dans la thématique.

Chaque niveau comprend :

- des critères d'accès minimum,
- un engagement de progrès (formation, référence) sous 24 mois pour le 1er niveau,
- un engagement d'une référence chantier pour le 2ème niveau,
- trois justifications d'expériences de moins de 3 ans pour le 3ème niveau.

#### **Niveau 1 — Sensibilisé aux bâtiments durables et/ou BBC**

Le 1er niveau correspond aux professionnels qui souhaitent entreprendre une démarche de bâtiment durable et de BBC. Ils ont déjà reçu une formation dans le bâtiment durable (FEE-Bât 1 et 2 ou similaire) et s'engagent à continuer à se former dans les 24 mois.

#### **Niveau 2 — Formé aux bâtiments durables et/ou BBC**

Le 2ème niveau correspond aux professionnels ayant suivi une formation spécialisée dans le bâtiment durable (FEE-Bât 3 ou similaire) et BBC. Ils s'engagent en plus à fournir une référence chantier bâtiment durable et/ou BBC dans les 24 mois.

#### **Niveau 3 — Expérimenté**

Le 3è niveau correspond aux professionnels les plus qualifiés. Ils ont au moins 3 expériences en cours ou réalisées, 2 dans le domaine du bâtiment durable et THPE et 1 en bâtiment basse consommation sur les 3 dernières années.



# Annexe 3 : Questionnaire d'enquête entreprises avec salariés



Les questions d'activité, d'emploi, de compétences et de formation liées à la mise en œuvre du Grenelle de l'environnement dans le bâtiment

## Enquête téléphonique auprès des entreprises Avec salariés

N°identifiant de l'entreprise : SIRET	Nombre d'apprentis	:	
Raison sociale	: Raison Sociale	Taille (en nombre de salariés)	: Effectif
Nom du responsable	: Nom dirigeant	Nombre intérimaires (ETP)	: Effectif
Age du responsable	: ans	Activité (code NAF)	: NAF
CP et Ville	: CP Commune	Activité (en clair)	: .....
N°téléphone entreprise	: .....	Chiffre d'affaires (k€)	: .....

Le secteur du Bâtiment est au cœur des objectifs fixés par le Grenelle de l'Environnement. D'importantes évolutions en découlent en termes de compétences, de métier, d'organisation. Autant de défis à relever qui passent nécessairement par la formation.

La DREAL Haute-Normandie a proposé à la Cellule Economique Régionale de la Construction de Haute-Normandie, et en partenariat avec la profession du bâtiment, de mesurer comment les entreprises du Bâtiment se préparent à relever ces défis, et notamment quels sont leurs besoins de formation et les difficultés qu'elles rencontrent. Une enquête est donc réalisée auprès de votre entreprise.

Acceptez-vous de répondre à cette enquête ?

Avant d'aborder ces questions, je vais vous poser quelques questions sur votre activité.

**Q.1 – Comment estimez-vous les perspectives de votre secteur d'activité ?**

Bonnes 1  
Mauvaises 2  
Ne se prononce pas 3

**Q.2 – Comment évolue votre chiffre d'affaires 2011 par rapport à 2010 ?**

Augmentation 1  
Stagnation 2  
Baisse 3

**Q.3 – Comment pourrait évoluer votre chiffre d'affaires 2012 par rapport à 2011 ?**

Augmentation 1  
Stagnation 2  
Baisse 3

**Q.4 - Quelle est la part de votre activité (votre chiffre d'affaires) en % ?**

1. Dans le logement ..... %  
2. Dans le non-résidentiel (locaux, hors logements) ..... %  
Total 100 %

**Q.5 - Quelle est la part de votre activité en % ?**

1. De marchés privés ..... %  
2. De marchés publics ..... %  
Total 100 %

**Q.6 - Quelle est la part de votre activité (chiffre d'affaires) en % ?**

1. Dans la construction neuve ..... %  
2. Dans la rénovation de bâtiments existants ..... %  
Total 100 %

**Q.7 – Quelle est la part de votre activité (chiffre d'affaires) concernée par des chantiers de construction neuve ou de rénovation disposant d'un label construction durable ?**

..... %

(Consigne si nécessaire : construction durable = Constructions neuves ou rénovation suivant une démarche HQE (Haute Qualité environnementale) ou avec un label de type de performance énergétique de type HPE (Haute Performance Energétique), THPE (Très Haute Performance Energétique), BBC (Bâtiment Basse Consommation), BPOS (Bâtiment à énergie positive))

## Annexe 3 : Questionnaire d'enquête entreprises avec salariés

Q.7.1 – Comment se répartit cette part sur :

1. Votre activité de construction de logements neufs.....%	
2. Votre activité de construction de locaux neufs .....	
3. Votre activité de rénovation de logements .....	
4. Votre activité de rénovation de locaux .....	
	Total 100 %

Q.7.2 – Dans votre activité, cette part est en train de :

	Progresser	Stagner	Baisser
1	1	2	3
2	1	2	3
3	1	2	3
4	1	2	3

Q.8 - Les aides financières pour les travaux de performance énergétique (crédit d'impôt, éco-PTZ, éco-subsidation, chèque énergie...) ont-elles une influence positive sur votre activité ?

Oui, un peu	1
Oui, beaucoup	2
Non, pas du tout	3
Je ne sais pas, ne connaît pas	4

Q.9 - La réglementation thermique (RT 2012) ou la norme BBC (Bâtiment Basse Consommation) a-t-elle une influence positive sur votre activité ?

Oui, un peu	1
Oui, beaucoup	2
Non, pas du tout	3
Je ne sais pas, ne connaît pas	4

Q.10 – Vous estimez-vous suffisamment informé sur les réglementations thermiques (RT 2012) et la norme BBC (Bâtiment Basse Consommation) ?

Oui, très bien	1
Oui, assez bien	2
Non, peu	3
Non, pas du tout	4
Je ne sais pas, ne connaît pas	5

Q.11 - Percevez-vous, au sein de votre clientèle, une augmentation de la demande d'offre globale de travaux en relation avec la performance énergétique ?

*(L'offre globale, c'est la capacité à conseiller et à accompagner les maîtres d'ouvrage privés et publics sur la performance environnementale et l'efficacité énergétique globale des bâtiments et à préconiser les travaux correspondants)*

	<u>Sur le marché du logement</u>	<u>Sur le marché du non-résidentiel</u>
Oui	1	1
Non	2	2
Ne sais pas	3	3

Q.12 – Avez vous développé une offre globale pour réaliser des chantiers d'amélioration énergétique ?

Oui	1 ----> REPONDRE À Q. 12.1
C'est en projet	3 ----> REPONDRE À Q. 12.1
Non	2 ----> REPONDRE À Q. 13

Q.12.1 - Par quel(s) moyen(s) ?

Intégration d'un groupement d'entreprises	1
Reprise d'entreprises	2
Elargissement des compétences de l'entreprise	3
<i>(Pouvant aller jusqu'au développement d'une stratégie d'entreprise générale)</i>	
En développant la co-traitance	4
En devenant entreprise sous-traitante	5
En développant la sous-traitance à d'autres entreprises	6
Ne sait pas encore	7

## Annexe 3 : Questionnaire d'enquête entreprises avec salariés

**Q.13 – Avez-vous déjà mis en œuvre des matériaux intégrant complètement ou partiellement les éco-matériaux suivants :**

(Un éco-matériau est un matériau/produit qui n'a pas d'impact négatif lourd sur l'environnement, et aucun impact négatif sur la santé)

	Oui	non
Bois	1	2
Lin	1	2
Chanvre	1	2
Terre	1	2

Autre (Précisez) : .....

**Q.14 – Pensez-vous que d'ici 2015 vous serez amené à utiliser plus d'éco matériaux sur vos chantiers ?**

Oui	1
Non	2
Ne sais pas	3

**Q. 15 – Au cours des deux dernières années, une ou plusieurs personnes de votre entreprise ont-elles suivi des formations en construction ou rénovation durable?**

Oui	1-----> REPONDRE A Q.15.1
Non	2-----> REPONDRE A Q.16

**Q.15.1 – Sur quels thèmes ?**

	oui	non
Normes et réglementation (RT 2012, BBC, Accessibilité...)	1	2
Technologies (Isolation Extérieure, Etanchéité à l'air, parois vitrées, ventilation...)	1	2
Energies Renouvelables (Solaire, photovoltaïque, géothermie, éolien...)	1	2
Matériaux (Eco-matériaux à base de lin, bois, chanvre, terres....)	1	2
Mesures financières d'aide aux travaux (prêt à taux zéro, crédit d'impôt, Eco-PTZ, audit...)	1	2
FEEBAT	1	2
Autres type de formation	1	2

**Q. 16 – Des formations pour votre entreprise sont-elles prévues en 2012 en construction ou rénovation durable ?**

Oui	1-----> REPONDRE A Q.16.1 et 16.2
Non	2-----> REPONDRE A Q.17

**Q.16.1 – Sur quoi vont porter ces formations ?**

1. Pour les normes et réglementation :

- 1.1 - Acoustique
- 1.2 – Thermique
- 1.3 - Accessibilité
- 1.4 – Sécurité incendie
- 1.5 - Autre (précisez) : .....

2. Pour les technologies:

- 2.1 - Isolation par l'extérieur
- 2.2 – Etanchéité à l'air
- 2.3 - Ventilation
- 2.4 – Rupture ponts thermiques
- 2.5 – Toiture
- 2.6 – Ossature bois, poteaux poutres
- 2.7 – Panneaux bois, bardage bois
- 2.8 – Vitrage
- 2.9 – Huisseries
- 2.10 - Autre (précisez) : .....

3. Pour les énergies renouvelables :

- 3.1 – Solaire thermique
- 3.2 - Photovoltaïque,
- 3.3 - Petit éolien
- 3.4 - Chauffage bois
- 3.5 - Géothermie
- 3.6 - Autre (précisez) : .....

## Annexe 3 : Questionnaire d'enquête entreprises avec salariés

### 4. Pour les matériaux

4.1 –Matériaux de gros œuvre de type éco-matériaux à base de lin, chanvre, bois, terre, paille, pisé, torchis...

4.2 –Matériaux de gros œuvre industriels innovants de type brique mono mur, béton cellulaire

4.3 - Matériaux d'isolation intérieur de type chanvre, laine de bois, ouate de cellulose

4.4 - Autre (précisez) : .....

### 5. FEEBAT

5.1- Module 1

5.2- Module 2

5.3- Module 3

5.4- Module 4

5.5- Module 5

### 6. Mesures financières d'aide aux travaux (prêt à taux zéro, crédit d'impôt, Eco-PTZ, audit...) :

Précisez : .....

### 7. Autre domaine de formation

Précisez : .....

### Q. 16.2 – Quel est le mode de formation principal ?

Par un centre de formation (AFPA, GRETA, CREFAB, CEREF...)	1
Par un syndicat professionnel	2
Par un fabricant, sur un chantier	3
Ne sait pas encore	4
Autre (précisez) : .....	5

### Q.17 – De manière générale, est-ce difficile pour vous ou le personnel de l'entreprise de suivre des formations ?

Oui	1	----> Q.17.1, Q17.2 et Q17.3
Non	2	----> Q.18

### Q.17.1 – Pour quelle(s) raison(s) ?

	Oui	Non
1- on ne peut pas dégager du temps et/ou du personnel pour aller se former	1	2
2 - Le coût financier est trop élevé	1	2
3 - Il n'y a pas d'offre de formation à proximité de l'entreprise	1	2
4- L'offre de formation ne correspond pas à vos besoins	1	2
5- C'est difficile de mobiliser les salariés	1	2
6 - Autre (précisez) : .....	1	2

### Q.17.2 – Quelle est la raison principale ?

(Enquêteur : reporter le code de la raison principale)

### Q.17.3 – Selon vous, quelles actions devraient développer les acteurs de l'emploi-formation pour vous aider à former votre personnel ?

	Oui	Non
1- Des formations sur chantier expérimentaux	1	2
2 - Des formations sur site pour les entreprises éloignées des centres de formation	1	2
3 - des formations par internet	1	2
4 - améliorer l'information concernant la formation (dispositifs financiers, offre)	1	2
5 - autre(s) - précisez : .....	1	2

### Q.18 – Vous estimez-vous suffisamment informé des offres de formations sur votre territoire ?

Oui, très bien	1
Oui, assez bien	2
Non, peu	3
Non, pas du tout	4

## Annexe 3 : Questionnaire d'enquête entreprises avec salariés

Q.19 – Sur quelles compétences comptez-vous développer votre activité d'ici la fin 2013 ?

(Enquêteur : Q.19.1 seulement pour les items de la Q.19 ayant « oui » en réponse)

		Q.19.1		compétence maîtrisée		
		oui	non	Oui	non	
<b>A - Compétences techniques</b>						
Matériaux biosourcés	1	Mise en œuvre de matériaux de gros œuvre de type terre, paille, pisé, torchis...	1	2	1	2
	2	Mise en œuvre de matériaux de gros œuvre de type brique mono mur, béton cellulaire...	1	2	1	2
	3	Enduits de type chaux, chanvre, terre	1	2	1	2
	4	Mise en œuvre de matériaux d'isolation intérieure de type chanvre, laine de bois, ouate de cellulose...	1	2	1	2
	5	Peintures, colles, solvants à la chaux, caséine, huile de lin, ...	1	2	1	2
	6	Chauffage bois	1	2	1	2
Energies renouvelables	7	Panneaux photovoltaïques	1	2	1	2
	8	Petit éolien	1	2	1	2
	9	Solaire thermique	1	2	1	2
	10	Géothermie	1	2	1	2
Technologies	11	Etanchéité à l'air	1	2	1	2
	12	Ventilation	1	2	1	2
	13	Rupture ponts thermiques	1	2	1	2
	14	Toiture végétalisée	1	2	1	2
	15	Ossature bois, poteaux poutres	1	2	1	2
	16	Panneaux bois, bardage bois	1	2	1	2
	17	Vitrages à isolation renforcée (TH>8)	1	2	1	2
	18	Techniques de pose d' huisseries (ponts thermiques, performance thermique, acoustique...)	1	2	1	2
	19	Confort été, rafraîchissement	1	2	1	2
	20	Récupérateurs d'eaux pluviales	1	2	1	2
	21	Techniques et équipements d'économies d'eau (économiseurs d'eau, récupération eaux grises)	1	2	1	2
	22	Isolation par l'extérieur	1	2	1	2
	23	Mise en place de dispositifs d'autocontrôle	1	2	1	2
	24	Autre(s) (Précisez) : .....	1	2	1	2
<b>B - Compétences réglementaires</b>						
	1	Réglementation accessibilité (adaptation au handicap)	1	2	1	2
	2	Réglementation thermique	1	2	1	2
	3	Réglementation sécurité incendie	1	2	1	2
	4	Autre(s) (précisez) : .....	1	2	1	2
<b>C - Autres compétences</b>						
	1	Connaissance du bâti ancien	1	2	1	2
	2	Dispositifs d'aide aux travaux : crédit d'impôt, éco-PTZ, éco-subsidations, ...	1	2	1	2
	3	Bâtir une offre commerciale en amélioration et performance énergétique	1	2	1	2
	4	Conception et réalisation de bâtiments BBC	1	2	1	2
	5	Gestion, tri et recyclage des déchets de chantier	1	2	1	2
	6	Approche globale de l'enveloppe du bâti en construction neuve	1	2	1	2
	7	Approche globale des travaux de rénovation	1	2	1	2
	8	Outils d'évaluation des travaux d'économies d'énergie	1	2	1	2
	9	Informatique, utilisation d'internet	1	2	1	2
	10	La coordination de chantier	1	2	1	2
	11	Autre(s) (précisez) : .....	1	2	1	2

Q.20 – Parmi les compétences que vous avez choisi de développer laquelle souhaitez-vous développer en priorité ?

- 1 - Compétences techniques : ..... (Enquêteur : indiquer le n° correspondant dans la liste A ci-dessus)  
 2 - Compétences réglementaires : ..... (Enquêteur : indiquer le n° correspondant dans la liste B ci-dessus)  
 3 - Autres compétences : ..... (Enquêteur : indiquer le n° correspondant dans la liste C ci-dessus)

Q.21 – Parmi les compétences maîtrisées laquelle est la mieux maîtrisée aujourd'hui ?

- 1 - Compétences techniques : ..... (Enquêteur : indiquer le n° correspondant dans la liste A ci-dessus)  
 2 - Compétences réglementaires : ..... (Enquêteur : indiquer le n° correspondant dans la liste B ci-dessus)  
 3 - Autres compétences : ..... (Enquêteur : indiquer le n° correspondant dans la liste C ci-dessus)

## Annexe 3 : Questionnaire d'enquête entreprises avec salariés

Q.22 - Est ce que vous avez fait les démarches pour obtenir la marque " Eco-artisan " ou " Pro de la performance énergétique " ?

Oui	1
Non	2
Non mais je vais le faire en 2012	3
Je ne connais pas ces labels	4

Q.23 - Est ce que vous avez fait les démarches pour obtenir une mention spécifique « efficacité énergétique » délivrée par Qualibat ?

Oui	1
Non	2
Non mais je vais le faire en 2012	3
Je ne connais pas cette mention spécifique	4

# Annexe 4 : Questionnaire d'enquête entreprises sans salarié



Les questions d'activité, d'emploi, de compétences et de formation liées à la mise en œuvre du Grenelle de l'environnement dans le bâtiment

## Enquête téléphonique auprès des entreprises de 0 salarié

N°identifiant de l'entreprise	: SIRET	Raison sociale	: Raison Sociale
Part de l'activité réalisée en sous-traitance	: %	Activité (code NAF)	: NAF
Nom du responsable	: Nom dirigeant	Activité (en clair)	: .....
CP et Ville	: CP Commune	Chiffre d'affaire (k€)	: .....
Age du responsable	: ..... ans		
N°téléphone entreprise	: .....		

Le secteur du Bâtiment est au cœur des objectifs fixés par le Grenelle de l'Environnement. D'importantes évolutions en découlent en termes de compétences, de métier, d'organisation. Autant de défis à relever qui passent nécessairement par la formation. La DREAL Haute-Normandie a proposé à la Cellule Economique Régionale de la Construction de Haute-Normandie, et en partenariat avec la profession du bâtiment, de mesurer comment les entreprises du Bâtiment se préparent à relever ces défis, et notamment quels sont leurs besoins de formation et les difficultés qu'elles rencontrent. Une enquête est donc réalisée auprès de votre entreprise.

Acceptez-vous de répondre à cette enquête ?

Avant d'aborder ces questions, je vais vous poser quelques questions sur votre activité.

**Q.1 – Comment estimez-vous les perspectives d'évolution de votre secteur d'activité ?**

Bonnes 1  
Mauvaises 2  
Ne se prononce pas 3

**Q.2 – Comment évolue votre chiffre d'affaires 2011 par rapport à 2010 ?**

Augmentation 1  
Stagnation 2  
Baisse 3

**Q.3 – Comment pourrait évoluer votre chiffre d'affaires 2012 par rapport à 2011 ?**

Augmentation 1  
Stagnation 2  
Baisse 3

**Q.4 – Dans votre activité, travaillez-vous sur ...**

	Oui	Non	Nsp
Des chantiers en <b>construction neuve</b> à qualité environnementale ou avec un label de performance énergétique (1)	1	2	3
Des chantiers de <b>rénovation énergétique</b> (2)	1	2	3
Des chantiers avec mise en œuvre d'Energies Renouvelables	1	2	3

(1) Consigne si nécessaire : Constructions neuves à qualité suivant une démarche HQE (Haute Qualité environnementale) ou avec un label de type de performance énergétique de type HPE (Haute Performance Energétique), THPE (Très Haute Performance Energétique), BBC (Bâtiment Basse Consommation), BEPOS (bâtiment à énergie positive)....

## Annexe 4 : Questionnaire d'enquête entreprises sans salarié

(2) Consigne si nécessaire : Rénovation énergétique : Travaux qui ont pour objectif de réduire les consommations d'énergie dans un bâtiment. Après les travaux, la consommation d'énergie **globale** du bâtiment ou **élément par élément** (ventilation, parois opaques, eau chaude sanitaire, parois vitrées à isolation renforcée ( $Th > 8$ ), refroidissement, éclairage, chauffage, Energies Renouvelables), est améliorée quels que soient les techniques, matériaux et équipements mis en œuvre).

**Q.5 – Sur les marchés liés à la performance énergétique et aux Energies Renouvelables, vous diriez que ...**

	Tout à fait d'accord	Plutôt d'accord	Plutôt pas d'accord	Pas du tout d'accord
C'est une opportunité pour développer de nouveaux chantiers	1	2	3	4
C'est un prolongement de mon activité classique	1	2	3	4
C'est seulement un effet de mode	1	2	3	4

**Q.6 – Vous sentez-vous prêt à répondre aux marchés de travaux liés à l'amélioration de la performance énergétique ?**

Oui 1 ----> Q.7  
 Non 2 ----> Q.6.1  
 Je ne sais pas 3 ----> Q.6.1

**Q.6.1 - Pour y répondre, êtes-vous prêt à :**

Recruter du personnel qualifié 1  
 A vous former 2  
 Les deux 3  
 A vous regrouper avec d'autres entreprises 4  
 Autre (en clair) 5

**Q.7 - Les aides financières pour les travaux de performance énergétique (crédit d'impôt, éco-PTZ, éco-subvention, chèque énergie...) ont-elles une influence positive sur votre activité ?**

Oui, un peu 1  
 Oui, beaucoup 2  
 Non, pas du tout 3  
 Je ne sais pas, ne connaît pas 4

**Q.8 - La réglementation thermique (RT 2012) ou la norme BBC (Bâtiment Basse Consommation) a-t-elle une influence positive sur votre activité ?**

Oui, un peu 1  
 Oui, beaucoup 2  
 Non, pas du tout 3  
 Je ne sais pas, ne connaît pas 4

**Q.9 – Vous estimez-vous suffisamment informé sur les réglementations thermiques (RT 2012) et la norme BBC (Bâtiment Basse Consommation) ?**

Oui, très bien 1  
 Oui, assez bien 2  
 Non, peu 3  
 Non, pas du tout 4  
 Je ne sais pas, ne connaît pas 5

**Q.10 - Percevez-vous, au sein de votre clientèle, une augmentation de la demande d'offre globale de travaux en relation avec la performance énergétique ?**

(L'offre globale, c'est la capacité à conseiller et à accompagner les maîtres d'ouvrage privés et publics sur la performance environnementale et l'efficacité énergétique globale des bâtiments et à préconiser les travaux correspondants)

Oui 1  
 Non 2  
 Ne sais pas 3

## Annexe 4 : Questionnaire d'enquête entreprises sans salarié

### Q.11 – Avez-vous déjà mis en œuvre des matériaux intégrant complètement ou partiellement les éco-matériaux suivants :

(Un éco-matériau est un matériau/produit qui n'a pas d'impact négatif lourd sur l'environnement, et aucun impact négatif sur la santé)

	Oui	non
Bois	1	2
Lin	1	2
Chanvre	1	2
Terre	1	2

Autre(Pécisez) : .....

### Q.12 – Pensez-vous que d'ici 2015 vous serez amené à utiliser plus d'éco matériaux sur vos chantiers ?

Oui	1
Non	2
Ne sais pas	3

### Q. 13 – Au cours des deux dernières années, une ou plusieurs personnes de votre entreprise ont-elles suivi des formations en construction ou rénovation durable?

Oui	1-----> REPONDRE A Q.13.1
Non	2-----> REPONDRE A Q.14

#### Q.13.1 – Sur quels thèmes ont portés ces formations?

	oui	non
Normes et réglementation (RT 2012, BBC, Accessibilité...)	1	2
Technologies (Isolation Extérieure, Etanchéité à l'air, parois vitrées, ventilation...)	1	2
Energies Renouvelables (Solaire, photovoltaïque, géothermie, éolien...)	1	2
Matériaux (Eco-matériaux à base de lin, bois, chanvre, terres...)	1	2
Mesures financières d'aide aux travaux (prêt à taux zéro, crédit d'impôt, Eco-PTZ, audit...)	1	2
FEEBAT	1	2
Autres type de formation	1	2

### Q. 14 – Des formations sont-elles prévues en 2012 en construction ou rénovation durable?

Oui	1-----> REPONDRE A Q.14.1 et 14.2
Non	2-----> REPONDRE A Q.15

#### Q.14.1 – Sur quoi vont porter ces formations ?

1. Pour les normes et réglementation :

1.1 – Thermique (RT 2012, Norme BBC....)

1.2 - Accessibilité

1.3 - Autre (précisez) : .....

2. Pour les technologies :

2.1 - Isolation par l'extérieur (Enduits minces, Bardage sur isolant, Vetur...)

2.2 – Etanchéité à l'air

2.3 - Ventilation

2.4 – Rupture ponts thermiques

2.5 – Toiture

2.6 – Ossature bois, poteaux poutres

2.7 – Panneaux bois, bardage bois

2.8 – Vitrage

2.9 – Huisseries

2.10 - Autre (précisez) : .....

3. Pour les énergies renouvelables :

3.1 – Solaire thermique

3.2 - Photovoltaïque,

3.3 - Petit éolien

3.4 - Chauffage bois

3.5 - Géothermie

## Annexe 4 : Questionnaire d'enquête entreprises sans salarié

4. Pour les matériaux

3.6 - Autre (précisez) : .....

4.1 –Matériaux de gros œuvre de type éco-matériaux à base de lin, chanvre, bois terre, paille, pisé, torchis...

4.2 –Matériaux de gros œuvre industriels innovants de type brique mono mur, béton cellulaire

4.3 - Matériaux d'isolation intérieur de type chanvre, laine de bois, ouate de cellulose

4.4 - Autre (précisez) : .....

5. FEEBAT :

5.1- Module 1

5.2- Module 2

5.3- Module 3

5.4- Module 4

5.5- Module 5

6. Mesures financières d'aide aux travaux (prêt à taux zéro, crédit d'impôt, Eco-PTZ, audit...) :

Précisez : .....

7. Autre domaine de formation

Précisez : .....

**Q. 14 .2– Quel est le mode de formation principal ?**

Par la Chambre des métiers	1
Par un syndicat professionnel	2
Par un organisme de formation (AFPA, GRETA, CEREF, CREFAB...)	3
Par un fabricant (Sur chantier)	4
Ne sait pas encore	5
Autre (précisez) : .....	6

**Q.15 – De manière générale, est-ce difficile pour vous ou le personnel de l'entreprise de suivre des formations ?**

Oui 1 ----> Q.15.1

Non 2 ----> Q.16

**Q.15.1- Selon vous, quelles actions devraient développer les acteurs de l'emploi-formation pour vous aider à vous former ?**

Question ouverte

**Q.16 - Est ce que vous avez fait les démarches pour obtenir la marque " Eco-artisan " ou " Pro de la performance énergétique " ?**

Oui	1
Non	2
Non mais je vais le faire en 2012	3
Je ne connais pas ces labels	4

**Q.17 - Est ce que vous avez fait les démarches pour obtenir une mention spécifique « efficacité énergétique » délivrée par Qualibat ?**

Oui	1
Non	2
Non mais je vais le faire en 2012	3
Je ne connais pas cette mention spécifique	4

## Annexe 5 : Liste des études réalisées en Haute-Normandie en lien avec le bâtiment

### Les études de la Construction durable

Porter à Connaissance et approche des enjeux  
de la Construction Durable en Haute-Normandie

#### Etude ALCIMED

Titre : « Etude prospective sur les besoins d'adaptation structurelle de la filière du bâtiment à la mise en œuvre du Grenelle de l'Environnement à l'Horizon 2020 en Haute-Normandie »

Maitre d'ouvrage : DREAL Haute-Normandie

Date fin : septembre 2009

Problématique : Le Grenelle de l'environnement, quels enjeux pour le secteur d'activité du bâtiment ?

Objectifs : Elaborer un état des lieux des conséquences du Grenelle de l'environnement sur le secteur de la construction et proposer des pistes d'actions locales pour aider les entreprises du bâtiment à évoluer face aux enjeux du Grenelle.

Perspectives : L'étude a débouché sur un certain nombre d'actions et de préconisations à mettre en œuvre. Ces actions concernent la formation, la sensibilisation/information et l'évaluation régulière de ces actions.

#### Etude ECO-MATERIAUX

Titre : « Etude des potentialités de développement des éco-matériaux et de leurs usages dans le bâtiment en Haute-Normandie »

Maitre d'ouvrage : DREAL Haute-Normandie

Date fin : avril 2012

Problématique : Quelle place pour les matériaux locaux, le bois, le lin et le chanvre dans la construction régionale.

Objectifs : Apporter un éclairage spécifique, local, sur les potentialités de développement et obstacles de l'usage des matériaux bois, lin et chanvre dans la construction et proposer des pistes d'actions aux acteurs régionaux.

Perspectives : L'étude a donné lieu à un certain nombre de pistes d'actions qui ont été hiérarchisées et réparties entre les différents acteurs locaux.

## **Annexe 5 : Liste des études réalisées en Haute-Normandie en lien avec le bâtiment**

### **Les études de la Construction durable**

#### **Etude sur l'efficacité énergétique : bâtiments résidentiels**

Titre : « Etude sur l'efficacité énergétique des bâtiments résidentiels en Haute-Normandie, en vue de l'élaboration du SRCAE »

Maitre d'ouvrage : DREAL Haute-Normandie

Date fin : juin 2012

Problématique : Quel doit-être l'effort de rénovation énergétique des logements en Haute-Normandie pour atteindre -38% de consommation énergétique en 2020 par rapport à 2005 et le facteur 4 en 2050.

Objectifs : Estimer le rythme tendanciel de la rénovation thermique des logements en région Haute-Normandie pour atteindre les objectifs fixés par le Grenelle de l'environnement : -38% de consommation d'énergie dans les bâtiments résidentiels entre 2005 et 2020.

Perspectives : Alimenter le SRCAE en actions de réduction de l'impact énergétique et carbone des bâtiments résidentiels.

#### **Etude sur l'efficacité énergétique : bâtiments non résidentiels (BNR)**

Titre : « Evaluation des gisement d'économies d'énergie du secteur tertiaire en Haute-Normandie »

Maitre d'ouvrage : DREAL Haute-Normandie

Date fin : juin 2012

Problématique : Quel doit-être l'effort de rénovation énergétique des bâtiments non résidentiels en Haute-Normandie pour atteindre -38% de consommation énergétique en 2020 par rapport à 2005 et le facteur 4 en 2050.

Objectifs : Estimer le rythme tendanciel de la rénovation thermique des BNR en région Haute-Normandie pour atteindre les objectifs fixés par le Grenelle de l'environnement : -38% de consommation d'énergie dans les bâtiments résidentiels entre 2005 et 2020.

Perspectives : Alimenter le SRCAE en actions de réduction de l'impact énergétique et carbone des bâtiments non résidentiels.

## Annexe 5 : Liste des études réalisées en Haute-Normandie en lien avec le bâtiment

### Les études de la Construction durable

#### Le marché et l'outil de production liés à la construction durable

##### Etude PRAXIBAT : Plateformes pédagogiques

Titre : « Recensement et état des lieux des plates-formes techniques pédagogiques des métiers du bâtiment sur la région Haute Normandie »

Maitre d'ouvrage : ADEME et Région Haute-Normandie

Date fin : début 2012

Problématique : Quel est le niveau d'équipement des centres de formation Haut-Normands en plateformes techniques pédagogiques des métiers du bâtiment et comment l'améliorer ?

Objectifs : Recenser les plateformes techniques pédagogiques existantes en Haute-Normandie et évaluer leur niveau de conformité par rapport au cahier des charges de l'ADEME. 7 techniques sont ciblées : Performance énergétique de l'enveloppe, ventilation, éclairage économe et performant, bois énergie, solaire thermique, solaire photovoltaïque et pompe à chaleur.

Perspectives : Aboutir à un schéma directeur pédagogique d'investissement afin d'équiper les centres de formations initiales et continues de la région Haute-Normandie en plateformes pédagogiques selon les 7 techniques cibles concernées.

##### Diagnostic territorial MEF Bassin Dieppois

Titre : « De l'analyse des marchés de la Construction Durable (performance énergétique et qualité environnementale) au diagnostic de la montée en compétence dans les métiers du Bâtiment et des ENR à l'horizon 2014»

Maitre d'ouvrage : AVE et ADEME

Date fin : avril 2011

Problématique : Quel est l'impact en termes de marchés, d'emplois et de formations du Grenelle de l'environnement sur le secteur du bâtiment sur le territoire de la maison de l'emploi et de la formation du bassin Dieppois ?

Objectifs : Identifier, à partir d'un certain nombre d'indicateurs locaux et d'une enquête auprès d'un échantillon représentatif d'entreprises du bâtiment, l'impact du Grenelle de l'environnement sur ce secteur et les perspectives en termes de besoins en compétences et donc d'emplois et de formations.

Perspectives : L'étude a débouché sur un plan d'action local élaboré par la maison de l'emploi et de la formation du bassin Dieppois. Les actions s'étalent sur 3ans, de 2011 à 2013.

Pour en savoir plus : [www.cerc-actu.com](http://www.cerc-actu.com)

# Annexe 5 : Liste des études réalisées en Haute-Normandie en lien avec le bâtiment

## Les études de la Construction durable

### Diagnostic régional de la construction durable en Haute-Normandie

Titre : « Diagnostic activité – emploi - formation lié aux métiers de la croissance verte dans le bâtiment sur le territoire Haut-Normand »

Maitre d'ouvrage : DREAL Haute-Normandie

Date fin : septembre 2012

Problématique : Quel est l'impact en termes de marchés, d'emplois et de formations du Grenelle de l'environnement sur le secteur du bâtiment en Haute-Normandie ? Quelles sont les spécificités locales ?

Objectifs : Alimenter la stratégie de l'état et de ses partenaires publics et professionnels et dimensionner les enjeux du développement des métiers de la croissance verte au sein de la filière bâtiment régionale.

Perspectives :

A partir d'un certain nombre d'indicateurs régionaux et locaux (zones d'emploi) identifier les territoires à enjeux.

A partir de d'indicateurs régionaux plus denses et à partir d'une enquête auprès d'un échantillon régional représentatif d'entreprises du bâtiment, mesurer l'impact du Grenelle de l'environnement sur ce secteur et les perspectives en termes de besoins en compétences et donc d'emplois et de formations.

*Suggestion pour chaque territoire qui le souhaite : Communauté d'Agglomération, EPCI, Pays .....*

### Diagnostic territorial de la construction durable en Haute-Normandie

### Etat des lieux de l'offre de formation « construction durable »

Titre : Etat des lieux de l'offre de formation « construction durable »

Maitre d'ouvrage : DREAL Haute-Normandie

Date fin : mars 2012

Problématique : Comment est structurée l'offre de formation initiale et continue dite « construction durable » en Haute-Normandie et comment évolue-t-elle ?

Objectifs : A travers les données issues du Rectorat, du CCCA BTP et des OPCA, et à partir des données recueillies par une enquête menée auprès des organismes de formation initiales et continues, publiques et privées, et sous forme d'Etat des lieux :

- Faire un état des lieux de l'offre de formation présente sur le territoire Haut-Normand en matière de formation « construction durable ».
- Mettre en parallèle cette offre avec les formations suivies par les entreprises du bâtiment de la région sur l'année 2010, et le cas échéant par les entreprises de l'ingénierie.
- Evaluer la part des formations « bâtiment Grenelle » sur l'ensemble de l'offre de formation.

Pour en savoir plus : [www.cerc-actu.com](http://www.cerc-actu.com)

*Perspectives : Une mise à jour de l'étude pourrait être envisagée en 2014 sur la base des formations réalisées en 2013.*

## Annexe 5 : Liste des études réalisées en Haute-Normandie en lien avec le bâtiment

### Les études de la Construction durable

#### Suivi régulier de la construction durable en Haute-Normandie

### Baromètre Régional de la construction durable

Titre : « Baromètre de la construction durable en Haute-Normandie »

Maitre d'ouvrage : DREAL Haute-Normandie - CERHN

Date fin : fin 2012

Problématique : Comment évolue le secteur d'activité du bâtiment face au Grenelle de l'environnement ?

Objectifs : Suivre les indicateurs de la construction durable en Haute-Normandie de façon régulière (annuelle, semestrielle ou trimestrielle)

Perspectives : *Suivi des indicateurs semestriel ou annuel.*

*Financement non encore prévu*

### Tableau de Bord OREF BTP « activité-emploi-formation »

Titre : « Tableau de bord prospectif du bâtiment et des travaux publics en Haute-Normandie »

Maitre d'ouvrage : OREF BTP

Date fin : Triennal (dernière mise à jour en 2009)

Problématique : Suivi de l'activité, de l'emploi et de la formation du BTP en Haute-Normandie.

Objectifs : Actualisation annuelle du tableau de bord d'indicateurs et projection triennale du besoin en formations initiales. Prise en compte de la croissance verte dès l'édition 2012 en cours de préparation. La DREAL cofinance cette évolution du tableau de bord.

Perspectives : Actualisation annuelle pour la partie statique et triennale pour la partie prospective

Pour en savoir plus : pour retrouver les tableaux de bord des années précédentes : [www.cerc-actu.com](http://www.cerc-actu.com) Haute-Normandie, rubrique emploi-formation.



Cette étude a été financée par la DREAL Haute-Normandie



Réalisée par la CERHN Construction



**Avec le concours :**

- L'ADEME Haute-Normandie -
- La DIRECCTE -
- La CAPEB Haute-Normandie -
- La FFB Haute-Normandie -
- La Région Haute-Normandie -
- Le Rectorat de Haute-Normandie -

Retrouvez la synthèse de l'étude téléchargeable sur le site de la CERHN :  
[www.cerc-actu.com](http://www.cerc-actu.com) rubrique « Haute-Normandie », « études-publications ».



*Réalisation :* **Cellule Économique Régionale de Haute-Normandie de la Construction**  
14 rue Georges Charpak - 76 130 MONT-SAINT-AIGNAN tel. : 02 32 19 52 65 fax : 02 32 19 52 66